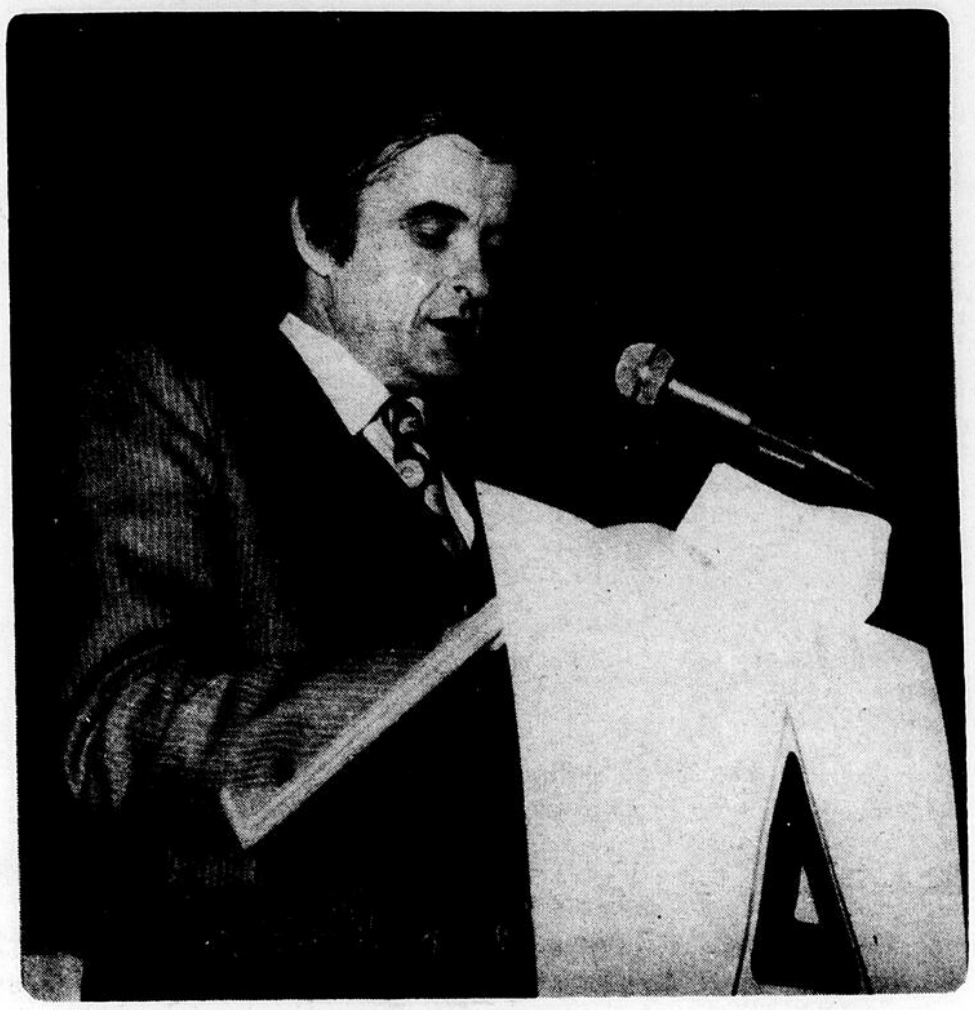
LE PEUPLE
/A
COURRIER DE LA CÔTE · DU · SUD

CAHIER A 79e année Série D Vol. 7 No. 47 | Mercredi 28 novembre 1979 | 35 cents

A l'intérieur

Avis divers A-28
Carrières et professions . . A-28
Cartes d'affaires E-14
Cinéma B-29-31
Commentaire A-4
Croc-l'oeil A-2-B-2
Funanbule C-10
Horoscope B-14
Invitation A-2-B-2
Mots croisés C-12
Mots mystère E-4
Petites annonces . . A-29-30-31
Sports B-21
Télévision E-10-11
Voyage E-6



L'O.D.E.B. VOLE DE SES PROPRES AILES.- L'Organisation pour le développement économique de Bellechasse (O.D.E.B) a été officiellement lancée dans le comté de Bellechasse dimanche dernier lors d'un souper-causerie avec le ministre québécois de l'Agriculture et de l'Alimentation M. Jean Garon et le député de Bellechasse à l'Assemblée nationale M. Bertrand Goulet. Le président de l'O.D.E.B M. Edmond Bouchard, de St-Lazare, a démontré à plus de 200 convives que ce nouvel organisme était sérieux, que cette fondation répondait à un besoin ressenti de s'unir pour travailler ensemble au développement économique, social et culturel de la région de Bellechasse. Voir autres détails et photo en page 3 du cahier A.

(P.B Peuple-Courrier)

Les élections municipales rebondissent au Conseil de Comté à St-Raphaël A-11

BIBLIOTHÈQUE LÉGISLATIVE
30 NOV

Fin du conflit de travail à la ville A-3

Berthier-sur-Mer

Le projet de marina se concrétise A-3

Enfouissement sanitaire dans Bellechasse

Les maires ont décidé de passer à l'action A-19

"L'hebdo, un lien entre le citoyen et sa municipalité"

La deuxième Semaine nationale des Hebdos régionaux se tient présentement, du 26 novembre au 1er décembre, sous le thème "l'hebdo, un lien entre le citoyen et sa municipalité". Nous vous présentons à cette occasion un document spécial publié aux pages 16 et suivantes du cahier E. Et nous attirons plus particulièrement votre attention sur le sondage, en page 25, que vous devriez remplir et nous retourner afin que, connaissant mieux vos attentes face au Peuple-Courrier, nous puissions vous satisfaire davantage.



LE DOMPTEUR DOMPTE.- On ne peut imaginer un spectacle dans un cirque sans toute la panoplie des bêtes fauves, féroces et affamées, qui doivent se mesurer à un dompteur sans peur et sans reproche. Le Grand Cirque organisé par la Troupe du Vieux Village de Cap St-Ignace n'a pas échappé à la règle et on retrouvait un numéro dans lequel il y avait des bêtes fauves pas trop féroces et un dompteur qui n'était pas aussi courageux que le voudrait la coutume. Texte et autres photos en page 18 du cahier B.

(M.C. Peuple-Courrier)

croc l'oeil

MONTMAGNY - L'ISLET - BELLECHASSE

La semaine dernière, je me suis découvert des pouvoirs pour le moins extraordinaire alors que j'ai fait du notaire Georges Hébert le maire de Montmagny en un tour de plume (cahier B, page 27 de l'édition du 21 novembre). Mais je suis vite revenu sur terre en constatant le lendemain que le Dr. Cajetan Gauthier était toujours maire. C'est vraiment en "maire"dant de se fourvoyer ainsi.

Un séminaire de gestion des affaires, dont le sujet est: "Comment préparer un état des mouvements de trésorerie pour une petite entreprise", se tiendra mercredi le 4 décembre prochain au Centre Civique de Montmagny. Organisé par les Services de gestion-conseil de la Banque Fédérale de Développement en collaboration avec la Chambre de Commerce de Montmagny, ce séminaire s'adresse à tous ceux qui souhaitent établir un meilleur contrôle de leurs encaisses. Les intéressés peuvent toujours s'inscrire en communiquant avec Michel Carrier, tél. 837-0282 (frais virés acceptés).

Le président de l'O.D.E.B. et directeur du personnel chez I.P.L. a révélé qu'il avait fait l'inventaire des demandes d'emploi en octobre dernier à cette usine spécialisée dans le plastique. Les résultats indiquent 675 demandes en attente dont 90% représentent des jeunes de 18 à 25 ans, et que de ce nombre, 60% étaient des cégépiens, universitaires ou encore de métiers avancés... des chiffres suffisamment éloquents pour qu'ils se passent de commentaires!

Le maire de St-Nazaire M. Claude Lachance, qui est aussi président du P.Q dans le comté de Bellechasse-Dorchester, vient tout juste d'être nommé préfet du Conseil de Comté de Dorchester. Félicitations au nouvel élu et bonne chance dans ses nouvelles fonctions, fonctions où il sera sûrement à la hauteur avec le dynamisme qu'on lui connait.

Dans l'article paru la semaine dernière et intitulé "Le sommet économique de la Côte-du-Sud dessine trois projets majeurs", à propos de la formule de financement actuel du Conseil économique de Montmagny, on aurait dû lire la phrase suivante: "Le Conseil économique de Montmagny puise ses fonds du ministère de l'Industrie et du Commerce (50%), de Montmagny (40%) et des cotisations des industries et institutions financières membres (10%)".

A l'occasion de la journée de l'Enfant, les 17 et 18 novembre, ont reçu un trophée pour leur participation au rallye: 1er année David Lemieux, 2e année Octave Thibault, 3e année Eric et Diane Lemieux, 4e année Manon Gaudreau, Nadine Caron, Lucie Caron (groupe), 5e année Hugo Caron. Félicitations à tous ces gagnants et merci de votre participation, les autres élèves recevront un dollar à l'état neuf. Comité de la fête de l'Enfant.

La direction de la Garde Paroissiale de L'Islet est enchantée du succès remporté lors de la soirée musicale du 11 novembre alors que le trio Vasquez était présent à l'église pour offrir les chants mexicains et québécois. 400 présences ont été enregistrées par notre organisme. Le public qui a répondu à notre invitation mérite les remerciements appropriés. Cette soirée a permis d'amasser des profits nets de $900.00, et qui nous encourage dans le développement de nos oeuvres.

C'est une Invitation

Mme Louis-Gérard Thibault assumé depuis quelques mois, la responsabilité du secrétariat du député de Bellechasse, M. Adrien Lambert. Le député sera présent une fois le mois au secrétariat qui est aménagé à la résidence de Mme Thibault, à L'Islet-sur-Mer pour recevoir vos demandes. Sur semaine on pourra rejoindre la secrétaire à 247-3356, qui verra à transmettre les renseignements au député Lambert. La circonscription de Bellechasse compte 59 paroisses en tout.

SOIREE ROCK-DISCO.- L'orchestre Décadance qui se spécialise dans la musique rock et disco offrira aux amateurs de danses une soirée à la Salle municipale de St-Eugène, vendredi le 30 novembre à 20 hres. Un costume Punck serait apprécié lors de la soirée au profit du Centre culturel et de Loisirs.

La réunion mensuelle du Cercle des Fermières de Montmagny se tiendra à l'Ecole Beaubien, lundi 3 décembre à 20:00 hres. Il y aura concours de décorations pour les Fêtes qui approchent et de bonbons. Bienvenue à chacune.

VENTE ANNUELLE DU GATEAU AU PROFIT DU HOCKEY MINEUR.- Les jeunes du hockey mineur de St-Jean-Port-Joli, St-Aubert, St-Damase, L'Islet, L'Isletville et St-Eugène vous offriront leurs gâteaux aux fruits, samedi le 1er décembre 1979. Comme par le passé, ils comptent sur votre accueil généreux.

BILLARD.- Un tournoi de Huit se déroulera samedi le 1er décembre prochain à la salle de billard de Montmagny, située au 106 de la Gare. Les participants seront divisés en deux catégories, soit les classes A et B. Pour information supplémentaire et inscription, veuillez téléphoner à 248-3087.

TOURNOI DE 500.- Le 9 décembre au sous-sol de l'église St-Thomas, tournoi de 500 classe A - B. C. trophées et bourses aux gagnants et prix de présence. Ce tournoi est organisé par le Club Age d'Or de St-Thomas. Inscription à 1 hres. P.M. BIENVENUE A TOUS!

CLUB AGE D'OR ST-THOMAS.- Samedi, le 1er décembre, à 8h. 30 au sous-sol de l'église St-Thomas, aura lieu la soirée récréative de l'Age d'Or St-Thomas. Tous les membres et la population en général sont cordialement invités. Cette soirée sera sous l'égide de l'orchestre "Les Amicals". On ne s'ennuie pas. Venons fraterniser avec nos amis. Un goûter sera servi avec grand plaisir. VENONS NOMBREUX ET BIENVENUE A TOUS!

Réunion du Cercle des Filles d'Isabelle du Cercle Bon Secours de L'Islet, lundi le 3 décembre à 8:00 hres à la Salle des Chevaliers de Colomb de L'Islet. N'oublions pas notre petit goûter.

Le Club de l'Age d'Or de Cap St-Ignace vous invite cordialement à sa soirée mensuelle le 2 décembre. Nous avons toujours le même orchestre et nous vous recevrons amicalement à la Salle Mgr. Sirois.

Souper canadien samedi le 1er décembre à 6 heures au Club Motoneige. Nombre limité. Voir directeurs pour cartes de souper.

Le grope des Jeunes Voyageurs organise une disco vendredi le 30 novembre à 8:00 heures, au Germoir. Bienvenue à tous.

Vous voulez-vous amuser? Venez-vous joindre à nous samedi le 1er décembre à 20:30 à la Salle de l'O.T.J. de St-Vallier à la soirée organisée par le Club de danse de St-François Inc. pour danser aux sons d'une musique appropriée, danse moderne et sociale ainsi que des danses de groupe. Bienvenue à tous.

A Ste-Lucie, tournoi de Charlemagne dimanche le 2 décembre à la Salle du Couvent, organisé par le Club de l'Age d'Or. L'inscription se fera de midi à 1:00 heure. Bienvenue à tous.

Bal des guenilloux aura lieu le 8 décembre à 8:30 à L'Hôtel des 4 Chemins à St-Philémon aux profits du Club les Montagnards. Il y aura des prix pour les meilleurs guenilloux. Orchestre moderne et canadienne. Plusieurs prix de présence. Admission $1.50.

Tournoi de 500, dimanche le 2 décembre à 13:00 hres à la Salle paroissiale de L'Islet-sur-Mer. Beaux trophées donnés en prix sur trois classes. Bienvenue à tous. Organisé par la Garde paroissiale de L'Islet-sur-Mer.

DISCO C.F.L.S.- Vendredi le 30 novembre au Centre communautaire St-Raphaël, pour tous les jeunes de la région.

Le Comité des Loisirs St-Raphaël vous invite à une soirée dansante au Centre communautaire St-Raphaël samedi le 1er décembre à 8:30 hres. Orchestre Roger Laprise. Admission $2.50. Un goûter sera servi. Venez nous encouragez.

SCIENCE/santé

par Yanick Villedieu (Service Hebdo-science)

UN TRISTE RECORD MONDIAL

Le Québec possède pratiquement le record du monde des maladies héréditaires: les premiers colons français, peu nombreux, isolés - mais joyeusement prolifiques -, nous ont légué cet inconfortable héritage qui, pourtant, a été à l'origine d'une première mondiale: le réseau provincial de médecine génétique, qui fête en novembre son dixième anniversaire.

Regroupant les universités Laval, de Sherbrooke, de Montréal et McGill, ainsi que le ministère des Affaires sociales, le réseau a pour fonction première le dépistage systématique de plusieurs maladies héréditaires. Un échantillon de sang est prélevé au talon de chaque nouveau-né quelques jours après sa naissance (en fait, le taux de participation à ce programme volontaire est de 98%). L'analyse de cet échantillon, au Centre hospitalier de l'université Laval, permettra de dépister la phénylcétonurie (non traitée, elle est cause de retard mental), la tyrosinémie héréditaire (maladie du foie mortelle) et l'hypothyroïdie congénitale (une malformation non héréditaire causant l'arriération mentale et empêchant un développement physique normal). La première de ces maladies frappe en moyenne un nouveau-né sur 30 000; la seconde, un sur 8 000 (mais ce taux grimpe à un pour 800 dans Charlevoix, au Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord); la troisième, un bébé sur 4 500.

D'autres tests sont aussi effectués dans la cadre du programme, cette fois à partir d'un échantillon d'urine que les parents envoient au Centre hospitalier de l'université de Sherbrooke quand le bébé a atteint sa deuxième semaine (90% des parents y participent).

Point commun à toutes ces maladies, outre leur gravité: diagnostiquées et traitées dès les premières semaines de la vie, elles peuvent être guéries, parfois très facilement. Les dix années d'expérience du réseau de médecine génétique prouvent l'efficacité de ce genre de travail.

Un autre type d'intervention s'adresse aux futurs parents. Certains groupes de la population sont porteurs de gènes codant des maladies héréditaires graves. C'est le cas des Juifs de Montréal (maladie de Tay-Sachs, une affection nerveuse mortelle) ou des Italiens et des Grecs (thalassémie, maladie du sang elle aussi mortelle). Si le foetus est atteint, on peut proposer un avortement thérapeutique. Chose curieuse, certains groupes de Canadiens français sont eux aussi porteurs de ces gènes. Ainsi, les personnes dont les ancêtres viennent du Bas-du-Fleuve sont possiblement porteuses de gènes de la maladie de Tay-Sachs, et l'on a identifié, dans la région de Portneuf, des familles porteuses du gène de la thalassémie.

Enfin, le réseau de médecine génétique se verra sous peu confier le mandat de rendre l'amniocentèse disponible à l'ensemble de la population. Grâce à cette technique de diagnostic prénatal, il est possible de déterminer si un foetus est atteint de mongolisme - ce qui risque d'être le cas surtout chez les mères relativement âgées.

ENVRAC

SOLEIL ET RACHITISME

(S.H.-S.) Cinquante pour cent des enfants de Paris, une ville moins ensoleillée que Montréal, souffriraient de rachitisme, une maladie liée à une insuffisance de vitamine D. La pollution atmosphérique et un manque d'ensoleillement en seraient parmi les causes, puisque le soleil est une importante source de cette vitamine.

LA 1ère ÉCOLE SOLAIRE

(S.H.-S.) C'est à St. Catharines, en Ontario, qu'a été inaugurée récemment la première école solaire canadienne. Celle-ci, conçue pour deux cents étudiants du primaire, tirera du soleil jusqu'à 70% de sa chaleur.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER

Pour une période de.....ans

Ci-inclus..... en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois	$8.00
1 an	$13.00
2 ans	$23.00
Etats-Unis 1 an	$40.00
Camelots	$0.35

RETOURNEZ A:
"PEUPLE-COURRIER"
C.P. 430, Montmagny
G5V-3S7

"Bellechasse demeure avec des livres souvent inachevés, des galettes mal cuites autrement dit..." — Le président de l'O.D.E.B.

(P.B.) "Comme vous voyez, ce n'est pas le fruit du hasard cette corporation, ce n'est pas non plus l'effet d'un raz de marée, mais un besoin ressenti de s'unir pour travailler ensemble au développement économique, social et culturel de notre région".

Telle est l'une des déclarations du président de l'Organisation pour le développement économique de Bellechasse M. Edmond Bouchard lors du lancement officiel de l'O.D.E.B. dimanche dernier à St-Damien. Plus de 200 personnes assistaient à cet événement dont le ministre québécois de l'Agriculture et de l'Alimentation M. Jean Garon et le député de Bellechasse à l'Assemblée nationale M. Bertrand Goulet.

Pour le président de l'O.D.E.B., le sérieux de son organisme se fait voir dans un premier temps par la qualité des gens qui le compose et qui l'administre: "c'est un parfait agencement de jeunes pleins d'ardeur, d'expérience et de compétence".

D'autre part, ce sérieux se mesure aussi par les objets de cette corporation qui sont nombreux et qui s'inscriraient directement dans un plan organisationnel de développement économique. M. Bouchard parle alors de sensibilisation de la population aux réalités économiques de la région, de la prise en main de cette réalité économique, de la promotion industrielle et de l'aide à la petite et moyenne industrie.

Enfin, dit-il, il faut avoir une stratégie de développement économique assez forte et bien structurée pour être capable de dire aux gouvernements en place ce que devrait être l'économie chez-nous, ce que nous voulons et non pas attendre chaque élection pour ramasser un bout de chemin, un bout de clôture ou de cabane, et même là si le gouvernement ou le député change on risque de ne les voir jamais se terminer.

Parlant des études supposément intelligentes et rentables qui sont le plus souvent effectuées par les régions avoisinantes, il devait poursuivre en disant que là encore Bellechasse demeure avec des livres souvent inachevés, des galettes mal cuites, autrement dit, lorsque vient le temps de mettre en place des structures économiques, explique-t-il, on ne les a jamais chez-nous, c'est ailleurs qu'ils s'en vont, soit Montmagny ou la Beauce.

Puis, prenant l'exemple du système routier, il devait en outre indiquer clairement que ce n'était plus le temps de faire des études, mais de s'unir et de crier pour obtenir un système routier adéquat, c'est-à-dire une infrastructure formidable pour le développement touristique de la région.

Ensuite, dans le domaine de l'emploi, soutient-il, il n'y a pas de chômage chez-nous parce que nos jeunes capables de prendre la relève, soit universitaires ou cegepiens ou encore de métiers s'en vont travailler ailleurs ou grossir les rangs des chômeurs dans les grands centres. La question pertinente pour le président de l'O.D.E.B. est de se demander qui va prendre la relève.

L'O.D.E.B. réussira-t-elle cependant à améliorer tous ces points en créant un climat propice à l'arrivée d'industries dans Bellechasse et à maintenir celles déjà existantes? Le défi est de taille, mais la volonté et la détermination des administrateurs de l'O.D.E.B. font qu'ils semblent plus que jamais convaincus de la nécessité de prouver le sérieux de leur organisme par des propositions concrètes.



Le président de l'O.D.E.B. M. Edmond Bouchard a profité de la circonstance pour honorer M. Yves Lacasse d'Armagh. En plus de se mériter une plaque-souvenir et une bourse de $50, cet étudiant de la Polyvalente de St-Damien sera reconnu officiellement comme le concepteur du sigle de l'O.D.E.B., sigle que l'on reconnait d'ailleurs sur les macarons qu'ils portent.

Oliva Lapointe est choisi préfet du Conseil de Comté de Bellechasse

(P.B.) Le maire de St-Magloire M. Ovila Lapointe vient d'être conduit au poste de préfet du Conseil de Comté de Bellechasse afin de succéder à M. Irénée Thibault, maire de St-Damien. Cette nouvelle nomination fait d'ailleurs suite à la volonté exprimée par 18 des 21 maires de Bellechasse qui étaient présents à une séance régulière mercredi dernier au chef-lieu de St-Raphaël.

Personnalité avantageusement connue sur la scène régionale, M. Lapointe était considéré comme le digne successeur de M. Thibault, puisqu'il avait été nommé l'an dernier préfet-suppléant d'une part, et que d'autre part, les maires de Bellechasse tiennent à respecter une politique d'alternance entre les candidats du Haut et du Bas de Bellechasse.

Une solide expérience

Concurremment au métier d'agriculteur auquel il consacre ses énergies depuis plus de 30 ans, le maire de St-Magloire s'est particulièrement fait connaître dans Bellechasse par sa participation soutenue à différents organismes publics du comté.

D'abord, il est membre du Conseil municipal depuis 1967, date à laquelle il accéda pour la première fois à l'administration municipale. Puis, en 1973, suite à

[Suite à la page 8-A]



Le nouveau préfet du Conseil de Comté de Bellechasse M. Ovila Lapointe est aussi premier magistrat de la municipalité de St-Magloire. Il occupait auparavant le poste de préfet suppléant lors du mandat de l'ex-préfet M. Irénée Thibault, maire de St-Damien.

Fin du conflit de travail à la ville

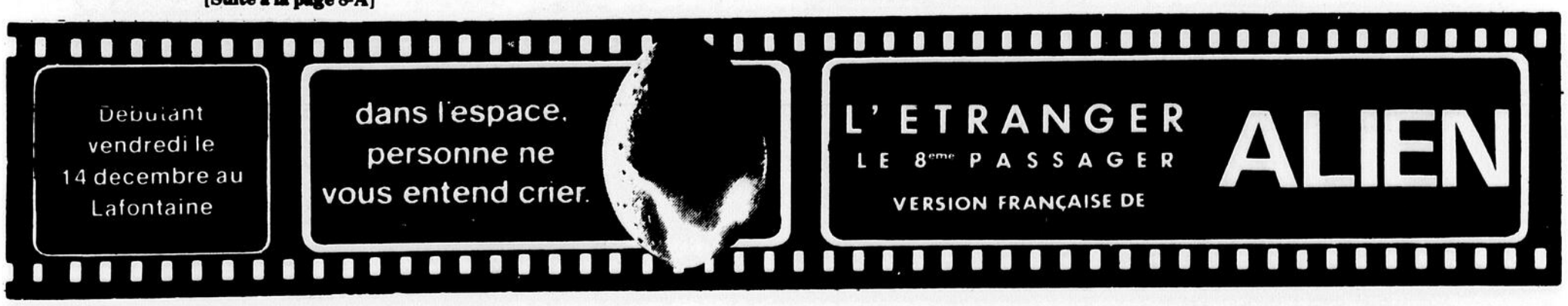
(D.G.) L'hostilité aura cédé la place au rapprochement et finalement à l'entente, vendredi le 23 novembre, entre les employés de la Ville de Montmagny et la partie patronale. En effet, la séance de négociation qui a duré une partie de l'après-midi jusqu'en soirée, a permis de régler les deux points qui avaient conduit à l'affrontement ouvert soit le temps supplémentaire et la clause des sous-contrats. L'accord survenu mettait ainsi un terme à la grève déclenchée le vendredi 16 novembre dernier.

Tout juste après la rencontre soit vers 21 hres, vendredi soir, les employés assignés à l'entretien de l'aréna s'en retournaient à leurs fonctions pour permettre la reprise des activités. A l'usine de filtration, le retour était fixé à minuit alors que le reste du contingent, travailleurs manuels et personnel de bureau rentraient au travail lundi matin, selon les indications fournies par le président du syndicat, affilié à la C.S.D., M. Maurice Coulombe.

Concernant le temps supplémentaire, la proposition de règlement qui ralliait la faveur des deux parties introduit la base volontaire pour tous accompagnée de l'affichage, au garage municipal, des noms de ceux qui voudront en faire. En ce qui a trait au point particulièrement sensible des négociations, la clause des sous-contrats, la Cité s'engageait à garder tout son personnel syndiqué pendant la durée de la convention et à combler tout poste laissé vacant par le départ d'un employé.

Plus tôt la semaine dernière, la tournure des événements laissait planer un doute quant au dénouement rapide du conflit suite aux incidents survenus mercredi le 21 novembre. Les employés en grève n'ont pu percevoir leurs payes, situation qui a donné lieu à une bousculade avec les policiers municipaux quand les grévistes voulurent entrer à l'Hôtel de Ville pour aller chercher leurs dûs, de révéler M. Coulombe. Le lendemain, l'édifice restait fermé; même les employés cadres n'ont pas travaillé.

Rappelons que le contrat de travail s'étire sur trois ans relativement aux clauses normatives, le délai étant comprimé à deux ans en ce qui touche l'aspect monétaire.



COMMENTAIRE

Liberté de la presse: respect du lecteur

Pas facile de nos jours d'être journaliste, mais combien valorisante est cette profession quand on sait les qualités que suppose l'exercice du métier; rien de moins que l'objectivité, l'honnêteté intellectuelle et le sens de la justice sociale.

L'objectivité, comme la perfection d'ailleurs, n'est évidemment pas de ce monde; mais rien n'empêche les âmes bien nées d'y tendre. Ainsi en est-il du journaliste qui, si professionnel qu'il se considère, doit résister à la mode actuelle de l'implication progressive pour ne s'occuper que de couvrir l'événement et de le relater par la suite non pas à titre d'intervenant mais comme un simple témoin appelé à rendre compte sans artifices à qui veut savoir.

Certaines tendances, on s'en rend bien compte, visent à faire du journaliste un travailleur social forçé pour ainsi dire de démontrer un parti-pris pour les groupes les plus démunis. Or si le dessein est charitable, il n'en fausse pas moins le sens de la profession.

Le journaliste, de par les exigences de sa vocation, a intérêt à rester libre de toute attache. Ce qui fait sa crédibilité et par conséquent sa force, c'est précisément le fait qu'il puisse s'exprimer librement, en tout temps, sur n'importe quoi, au-delà des inévitables conflits d'intérêt qui sont le lot d'une société où règne la compétition.

Par souci d'honnêteté, le journaliste répugne instinctivement à adhérer à tout organisme susceptible d'entraver sa liberté d'action et surtout de pensée pour cause de solidarité. Il fuit naturellement les situations de dépendance qui, il le sait bien, un jour ou l'autre le forceront à rendre des comptes.

Néanmoins s'il est vrai que, parce qu'il est celui qui va chercher et draine la connaissance des faits et des événements qui oriente le sens de l'agir humain, le journaliste a une responsabilité aux niveaux de l'animation du milieu et de l'éducation populaire, la chose ne saurait s'appliquer qu'à l'individu considéré comme personne ressource en dehors de son champ d'activités professionnelles.

Le lecteur moyen n'a pas besoin qu'on l'aide à se faire une idée et il n'apprécie guère qu'on guide sa conduite. Assez émancipé pour oser penser par lui-même, désormais, tout ce qu'il demande c'est d'être informé le plus possible et le mieux possible afin de pouvoir exercer un choix profitable. Ayant en main les données de l'activité sociale, politique, économique, scientifique et sportive, c'est au lecteur lui-même qu'il incombe d'en faire bon usage selon ses goûts, ses aspirations et ses responsabilités personnelles.

C'est finalement en respectant intégralement le droit du public à une information complète et de qualité que le journaliste assumera le mieux sa liberté d'écrire.

Ce propos, vous l'aurez deviné, s'inscrit dans le cadre de la semaine nationale de l'hebdo qui se tient du 25 novembre au 1er décembre.

Claude Marchand

La voix du peuple

A quand le développement domiciliaire dans le quartier sud-est de Montmagny?

Par cette lettre ouverte, nous voulons faire connaître aux citoyens de Montmagny, les injustices que les contribuables du secteur sud-est de la Cité ont subi à travers les dernières années.

La Ville de Montmagny et certains spéculateurs ont fait et font des efforts extraordinaires dans le but de développer la Cité par l'ouest à travers les plus belles terres arables de la région et par surcroît, zonées par la loi de la protection du territoire agricole.

Il y a quelques années des travaux de modification d'égoûts ont été faits à coup de centaines de milliers de dollars dans les rues St-Ignace et Langlois, dans le but de développer les plus beaux terrains à bâtir de la région de Montmagny; à savoir les subdivisions des lots 133-132-113-111-108 et 96. Beaucoup de ces lots sont cadastrés depuis plusieurs années et même les rues données par contrat à la Ville, tandis que les autres attendent que la Cité bouge.

Ces vastes lots comprennent plusieurs centaines de terrains à bâtir sur un sol presque totalement inculte avec un fond solide à 3 ou 4 pieds; idéal pour la construction domiciliaire. Notons, aussi, que ces terrains sont situés à moins d'un mille du centre-ville et par conséquent, exclus de la zone verte. Nous savons aussi que le Comité d'Urbanisme de Montmagny avait déjà placé le développement de notre secteur comme une priorité.

Le printemps dernier, nous sommes allés rencontrer le gérant de la ville à son bureau afin de prévaloir le développement de notre secteur. Nous sommes revenus très déçus de cette rencontre et surtout débalancés par les réponses fuyantes apportées à nos questions. En effet, nous lui avons demandé pourquoi la Ville négligeait le développement de notre secteur (sud-est) au profit du secteur ouest et celà après tous les argents qui ont été investis dans les rues St-Ignace et Langlois? Il nous a répondu que dans le secteur ouest, le terrain était plus mou (80 pieds de glaise) et que par conséquent, les égoûts et les rues coûtaient moins cher que dans une terre solide comme celle de notre secteur. Il a dit aussi qu'une maison était aussi solide dans l'argile que sur le roc! Bizarre, n'est-ce-pas!...

Nous avons enchaîné en lui demandant combien de pieds d'argile ou de terre noire la ville avait traversés en montant les égoûts dans le rocher près du cimetière (12e Rue)? IL nous a répondu qu'il avait traversé le roc solide et que ledéveloppement avait coûté très cher, mais qu'il y avait une bonne compensation: c'est que là-haut la vue sur le fleuve est magnifique! Ah!

Ah! Ah! Faites-nous rire Monsieur le gérant!... Nous acceptons que peut être nous sommes pas très intelligents mais après des réponses de ce genre venant de la bouche d'un homme supposé très responsable par sa fonction, nous nous posons beaucoup de questions et nous pensons que les citoyens, payeurs de taxes, s'en poseront plus que nous.

Finalement, nous interrogeons le Conseil de Ville sur deux grandes priorités concernant notre secteur du sud-est. Messieurs, les argents dépensés dans les rues Saint-Ignace et Langlois l'ont-ils été inutilement?... Le quartier sud-est sera-t-il une priorité de développement bientôt, ou va-t-on continuer le massacre des terres agricoles du secteur ouest?...

Un groupe de contribuables du secteur sud-est
par: Jacques Paradis

LE PEUPLE COURRIER DE LA COTE DU SUD

Bureau principal: 1 Place de l'Eglise, Suite 100
Correspondance: C.P. 430, Montmagny 248-0415

45 du Sault, St-Raphaël, 243-2745

800, 6e Avenue, La Pocatière, 856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY
Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND
Rédaction
MLLE DIANE GENDRON
PAUL BEAUDOIN
GAETAN GODBOUT
MICHEL CHASSE
MME LEOPOLD FLAMAND (COLLABORATRICE)
FERNAND GUIMOND (PIGISTE)
Publicitaires
MLLE LOUISE LAVALLEE 248-0415
MARCEL OUELLET 248-0415
PIERRE DUMAIS 856-4853
Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM
Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

Directeur de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY 248-0447
Secrétariat
MME ANDREE M. GODBOUT
MLLE HENRIETTE GAUMOND
MME MARIE GAMBLE
Abonnement
MME ANDREE M. GODBOUT
MME DENIS FORTIN
R. LAMONTAGNE
Graphiste
MME LYNDA LEVESQUE
MLLE JOSEE-ANNE GAULIN
Composition
MLLE DIANE GAUMOND

HEBDOS

LES HEBDOS RÉGIONAUX
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec

IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite



Le ministre Garon mise sur l'agro-alimentaire dans Bellechasse

(P.B.) Prenant la parole à titre de président d'honneur lors du lancement officiel de l'O.D.E.B. dimanche dernier à St-Damien, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du gouvernement québécois M. Jean Garon a indiqué clairement qu'il croyait à une interliaison sur le plan économique et qu'en terme de développement, il fallait penser à un ensemble sur la Rive-Sud de Québec.

Pour M. Garon, il ne fait présentement pas de doute que ce phénomène se fait sentir dans un comté comme Bellechasse avec des régions avoisinantes comme Montmagny, Lévis ou encore la Beauce. Le développement économique à un endroit n'est pas sans avoir des effets bénéfiques dans un autre.

Ainsi, touristiquement parlant, le ministre a déclaré que la popularité de la ville de Québec n'était pas sans comporter des avantages indéniables pour la Rive-Sud si l'on pense à l'élaboration d'un circuit historique à travers les municipalités, et ce, non seulement pour le touriste étranger, mais aussi pour l'ensemble des québécois.

Le développement économique ou toute autre activité économique se base donc sur les ressources qu'on possède, a-t-il précisé, en faisant nettement allusion aux ressources naturelles d'une part, et aux ressources humaines, d'autre part.

En outre, les programmes gouvernementaux ne manquent pas mais en autant que les gens du milieu soumettent des projets. Dans Bellechasse, nul doute que ces projets iraient dans le sens du développement du secteur agro-alimentaire déjà bien implanté par la transformation du lait et l'abattage du porc grâce à la Coopérative laitière du Sud du Québec et à la Charcuterie Roy, a indiqué M. Garon.

En revanche, l'acériculture pourrait être développée davantage grâce au programme quinquennal du gouvernement québécois destiné à l'implantation des tubulures dans les érablières québécoises. On n'a pas exploité, a-t-il dit, la moitié des possibilités au niveau de la production du sirop d'érable. Cependant, avant d'envahir les marchés extérieurs, il faut, a-t-il poursuivi, s'assurer d'augmenter la production et les réserves, en précisant de ce fait que la commercialisation va de pair avec le développement de la production.

La région de Bellechasse aurait donc intérêt à miser sur la fabrication de sous-produits à partir de ces diverses productions agricoles. Ce domaine, aux dires du ministre, joue d'ailleurs un rôle de premier plan au Québec alors que selon les prévisions de cette année plus de $55 millions y seront investis.

D'autres marchés seront vraisemblablement exploités comme l'industrie bovine ou même une usine de méthanol dans une perspective de rationalisation de la forêt. Toutefois, on est éligible aux programmes gouvernementaux en autant qu'il y a des projets réalisables.

L'esprit d'initiative ne peut que venir du milieu, de gens qui ont la volonté de faire quelque chose, a conclu le ministre, en espérant une collaboration étroite entre tous les organismes qui oeuvrent sur la Rive-Sud et qui sont en interliaison au niveau des objectifs qu'ils poursuivent.

Un mot du député de Bellechasse

M. Bertrand Goulet, député de Bellechasse à l'Assemblée nationale, a soutenu que le développement économique est planifié selon les ressources qui sont disponibles dans une région, en affirmant du même coup que l'O.D.E.B. se reflétera dans l'avenir comme un gage de succès, du moins l'a-t-il souhaité.

Il a d'ailleurs formulé quelques objectifs pertinents pour le nouvel organisme; développement de l'entrepreneurship, soutien industriel, promotion de la petite et moyenne entreprise, et enfin la création d'une banque de données sont autant de facteurs importants qui seront éventuellement à considérer selon le député.

Se disant lui-même convaincu de la nécessité d'amorcer la concertation des objectifs municipaux et de la valeur du rayonnement industriel dans une même région, il a allégué qu'il était temps d'arrêter cet esprit de clocher.

Soulignons en terminant quelques dossiers où le député espère obtenir le support de l'O.D.E.B. D'abord, le dossier de l'axe orléans, le développement de l'infrastructure routière du comté, le projet du massif du sud, puis un colloque sur la productivité, et qui sait, peut-être même une école d'agriculture dans le comté de Bellechasse-Dorchester.



Pour le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec M. Jean Garon, l'interliaison sur le plan économique ne fait pas de doute sur la Rive-Sud d'où, selon lui, il faut penser à un ensemble au niveau du développement de la Rive-SUd.



Le député de Bellechasse-Dorchester à l'Assemblée nationale M. Bertrand Goulet a opiné dans le même sens que le ministre Garon à savoir que les gens devaient soumettre des projets pertinents s'ils désiraient profiter de tous les avantages des multiples programmes gouvernementaux.

POUR VOTRE DÉCORATION INTÉRIEURE CONSULTEZ:
PAUL ST-PIERRE
I.D.S.A.S.D.E.I.D.
(SUR RENDEZ-VOUS)
JOHANNE DE KINDER
S.D.E.Q. m.a.s.
(TOUS LES JOURS)
GAMMACOLOR
248-3743
653-2850

HAMBURGER
Simoneau
POULET RÔTI
PLACE SIMONEAU
Claude Simoneau, prop.
Angle Boul. Taché Ouest, 3e Ave Nord, Morel
MONTMAGNY


Au nouveau magasin Bouffard, J'Y SUIS ALLÉ, J'Y RETOURNE!
L. BOUFFARD SPORT INC.
114 Ouest, Boul. Taché
Montmagny
RO-na sports
248-1245

6/36

GROS LOT
$460,000.00
APPROXIMATIF — VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	3	14	18	22	29

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	0	309,105.00
5 SUR 6	124	1,171.10
4 SUR 6	4963	81.20
5 SUR 6+	6	16,135.00

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AUX SUR 6 +: 4
VENTES TOTALES: $1,680,737

Mini — TIRAGE 934 — Vendredi 23-11-79

NUMERO	POSSIBILITE DE
404737	3 GAGNANTS DE $50,000.
04737	27 GAGNANTS DE $5,000.
4737.	270 GAGNANTS DE $250.
737	270 GAGNANTS DE $50.
37	27000 GAGNANTS DE $5.

Tous les billets gagnants de $250. et $50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Provincial/SUPER 100

NUMEROS GAGNANTS
$1,000,000

TIRAGE: 25 NOVEMBRE 1979
5495342
6217636
9677862
4299711
3825220

Les détenteurs de billets se terminant par:

495342	95342	5342	342
217636	17636	7636	636
677862	77862	7862	862
299711	99711	9711	711
825220	25220	5220	220
GAGNENT $10,000	GAGNENT $1,000	GAGNENT $100	GAGNENT $25

Les billets gagnants de $25, $100 et $1,000 sont encaissables à toute succursale de la BCN.

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Berri, Montréal H2L 4N5.

PROCHAIN TIRAGE: 30 DÉCEMBRE 1979
Chaque billet est valide pour 2 tirages.
Vérifiez les vôtres

LOTS-BONIS $100,000
(numéros non-décomposables)
NUMERO BONI:

532Q105	907P401	929N858	509P878

465Q366

LE PEUPLE / COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

à l'Assemblée Nationale

avec Jean-Pierre Lemieux



La réforme de la fiscalité municipale

Le gouvernement du Québec ira de l'avant avec la réforme de la fiscalité municipale; un projet de loi en ce sens a été déposé la semaine dernière. La réforme entrera en vigueur le 1er janvier prochain. Plusieurs consultations ont été menées depuis que cette réforme a été annoncée (Conférence Québec-municipalités 1978) sous le thème de la "revalorisation du pouvoir municipal" et plusieurs intervenants ne manqueront pas de se faire entendre en commission parlementaire prochainement.

Rappelons d'abord rapidement le principe de cette réforme. Il s'agit d'effectuer un transfert net de ressources en faveur des municipalités. On veut que les municipalités aient des sources de revenus suffisantes, avec contrôle exclusif, pour exercer leur autonomie.

D'une part, le gouvernement veut accroître les revenus autonomes en apportant les modifications suivantes: transfert du champ de l'impôt foncier scolaire normalisé perçu, élargissement de l'assiette foncière et réaménagement des taxes d'affaires et surtaxe.

D'autre part le gouvernement modifiera son aide financière directe aux municipalités: abolition de la plupart des subventions inconditionnelles (par de la taxe de vente, subventions per capita, etc...), abolition de la plupart des subventions conditionnelles.

Le résultat de cette réforme est que si les municipalités occupent tout le champs de l'impôt foncier le transfert net (c'est-à-dire ce qu'on leur donne moins ce qu'on leur enlève) représente des ressources supplémentaires d'environ $50 per capita. Le gouvernement garanti un minimum de $10 par habitant. Ce sont les chiffres communiqués en avril dernier.

Le loi 57

Le projet de loi 57, loi sur la fiscalité municipale traduit légalement cette réforme. Il précise par ailleurs certains points qui ont fait l'objet de discussions vives encore tout récemment, soit, entre autres, la part des commissions scolaires.

A ce sujet le projet veut "limiter le pouvoir d'imposition foncière des commissions scolaires à un plafond de 6% de leurs dépenses nettes ou à un taux de vingt-cinq cents par cent dollars d'évaluation. Il prévoit que la commission scolaire ne peut dépasser ces plafonds que moyennant l'approbation des électeurs exprimée par référendum."

Concernant les contribuables le projet de loi "donne jusqu'à 15 septembre 1980 pour modifier rôle d'évaluation et le rôle de la valeur locative faits et déposés en 1979, de façon à les rendre conformes aux nouvelles dispositions législatives, retarde de trois mois les délais relatifs aux budgets, et prévoit l'envoi de comptes de taxes provisoires en attendant la finalisation du budget et l'ajustement des rôles".

Le projet de loi "donne le droit à un contribuable de choisir de payer ses taxes en un seul ou en plusieurs versements" à partir d'un certain montant.

Comme nous l'avons dit le projet sera étudié dans quelques jours par une commission parlementaire. Une réforme de cette importance ne manquera pas de susciter de nombreuses discussions.

Banque de terres

Pour que les terres servent aux agriculteurs

(Québec JPL) En déposant récemment un projet de loi visant à constituer une banque de terres agricoles au Québec, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation veut mettre en place une autre mesure pour assurer un développement complet de ce secteur d'activité.

"Aujourd'hui, avec la banque de terre, regardez le cheminement, il faut voir cela. Le crédit agricole modifié pourra jouer son rôle au maximum: protection des terres agricoles avec le dépôt de la loi concernant la banque de terres; hier dépôt pour empêcher l'achat des terres par les étrangers, politique d'ensemble pour une utilisation rationnelle du territoire agricole québécois. Aujourd'hui, je peux vous dire que la constitution d'une banque de terres arables favorisera l'établissement de l'agriculture, la relève agricole, la continuité de l'agriculture, l'agrandissement ou la consolidation de fermes familiales existantes, ou de fermes de type familiale... et cela favorisera également l'exploitation des terres arables actuellement non utilisées ou sous-utilisées."

Dans son discours en deuxième lecture, le ministre Jean Garon a indiqué que cette banque "pourra faire l'acquisition de terres en vue de les louer avec ou sans option d'achat, ou à des exploitations de groupe."

La banque pourra voir aux améliorations foncières qui pourraient être nécessaires dans certains cas. Le ministre Garon a précisé les modalités des locations de terres. "Les terres acquises par la banque pourront être louées par bail emphytéotique ou par bail ordinaire, avec ou sans option d'achat à un agriculteur, à un aspirant agriculteur ou à une exploitation de groupe en vue d'agrandir sa ferme pour la rendre rentable ou en accroître la rentabilité, ou pour les établir dans une ferme rentable."

Quant au loyer il "sera établi en fonction du prix payer pour la terre et du coût au gouvernement des améliorations foncières effectuées le cas échéant. La terre pourra être réévaluée, par exemple, tous les trois ans afin d'apporter les ajustements appropriés au loyer."

Pour M. Garon, "l'augmentation de la valeur et l'amélioration que vous allez faire sur les biens que vous avez loués, vous allez en être le propriétaire et à la fin du bail, vous pourrez les revendre. A ce moment-là, il y a intérêt pour le locataire de préserver le bien et à l'améliorer".

Dans le cas de l'agriculteur qui désire se retirer et vendre sa ferme, il pourra l'offrir en vente sur le marché conventionnel, l'offrir à la banque ou aux deux en même temps.

Si un acheteur n'a pas le capital requis, surtout un jeune, la banque pourra acheter et louer à ce jeune. "Le système québécois de crédit agricole pourra même lui venir en aide à ces fins à titre de locataire. Après la phase de démarrage où le jeune est lancé fort d'une meilleure expérience et mieux fixé dans ses orientations, il lui sera toujours loisible de se porter acquéreur de la ferme."

Les oppositions en approuvent l'objectif

(Québec JPL) La discussion en deuxième lecture du projet de loi 43 sur la création d'une banque de terres a donné l'occasion aux oppositions de faire connaître leurs opinions.

Quant aux objectifs de la loi tous sont unanimes pour les appuyer. Cependant certains députés n'ont pas manqué de souligner quelques éléments plus faibles.

Julien Giasson

"C'est un des premiers maillons que le gouvernement se donne en vue d'aller vers une véritable utilisation rationnelle de l'ensemble des bonnes terres agricoles. Dans cette optique, même si nous posons des questions sur certains choix que le ministre a faits dans l'administration de la loi, et si nous avons toute une zone qui nous est inconnue vis-à-vis des conditions qui seront posées, surtout pour celui qui voudra être locateur de terre possédée par le gouvernement, il reste que nous devons quand même, au-delà de ces inconnues, courir la chance d'évoluer et d'avancer de ce côté afin que nous ayons véritablement une meilleure utilisation de nos sols agricoles."

M. Julien Giasson, député libéral de Montmagny-L'Islet n'a cependant pas été tendre pour le ministre Garon sur un aspect. "Qu'il ne nous fasse pas de broue et qu'il ne vienne pas péter ses bretelles devant nous autres, disant qu'il est le défenseur de l'intégrité du territoire agricole, qu'il est l'homme constamment à l'affut de l'utilisation la plus rationnelle possible de nos terre."

M. Giasson venait de reprocher au ministre Garon de ne rien faire avec les bonnes terres agricoles à l'abandon qui appartiennent au ministère des Transports à la suite de la construction de l'autoroute 20.

Bertrand Goulet

Tout en disant qu'il est d'accord avec l'objectif du projet, le député unioniste de Bellechasse estime toutefois qu'il s'agit d'une mais mise de l'état sur "le principal facteur de promotion de

[Suite à la page 8-A]

Nouvelles brèves

Budget supplémentaire

Pour rencontrer les dépenses en 1979-80, il manque $75 millions au gouvernement par rapport au budget déposé en mars dernier. Dans un budget supplémentaire déposé la semaine dernière, le ministre des finances, M. Jacques Parizeau, demande une somme de $400,837,200.

Le ministre a indiqué que le quart de cette somme sera affecté à l'application des conventions collectives de travail dans les secteurs public et parapublic.

Le reste sera partagé par les ministères de la Fonction publique, de l'Education, des Transports et de l'Energie et des Ressources.

Pour le ministère de l'Education, les crédits de $87,504,500 sont destinés au fonctionnement des commissions scolaires, à l'aide financière aux étudiants, à la formation des adultes et au réseau d'informatique du réseau collégial.

Plan conjoint aboli

Le conseil des ministres a mis fin mercredi dernier au plan conjoint du porc qui avait été adopté en décembre 1977.

Répondant à M. Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet, le ministre Jean Garon a déclaré: "il est arrivé qu'au cours de ces deux années, le plan conjoint n'a pas fonctionné, de sorte qu'aujourd'hui, on en arriverait à voter, au cours des mois qui viennent sur un plan qui n'a jamais fonctionné, qui n'est plus adapté à la période actuelle et, à ce moment-là, on arriverait avec un plan conjoint dépassé puisqu'il n'a pas fonctionné depuis décembre 1977.

Travailleurs agricoles

Le président de la Commission des accidents du travail, M. Robert Sauvé, a annoncé que la mise en vigueur de l'extension aux travailleurs agricoles de la protection de la loi des accidents du travail, prévue pour le 1er janvier 1980, a été reportée au 1er avril. Les ralentissements lors du dernier conflits de travail en sont la cause.

Garon et le curé Labelle

Au cours du débat sur l'achat des terres par des non-résidents le député de Gaspé, M. Michel LeMoignan, a comparé le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation à Mgr Ross, figure bien connue en gaspésie. Pour sa part le député de Chauveau, M. Louis O'Neil, a rappelé les comparaisons entre M. Jean Garon et le curé Labelle.

Les trois se sont battus pour que les québécois prennent possession de la terre. "Jean Garon a été capable de traduire en gestes politiques les rêves, les intentions et les projets de gens comme Mgr Ross et le curé Labelle".

M. O'Neil a même ajouté: "l'histoire dira peut-être qu'il n'était pas le plus pieux des trois, mais je dirais que comme les deux autres, il est un grand québécois."

Le développement économique

"Une analyse sérieuse de la situation économique démontre que l'avenir économique des québécois est lié étroitement à leur capacité de prendre en main la solution à leurs problèmes".

M. Claude Blanchet, directeur général de la Société de développement coopératif, estime que cette prise en main doit concrètement se traduire par "une certaine canalisation de l'épargne collective" vers les investissements dans les secteurs productifs.

De plus on devrait voir un accroissement de l'entrepreneurship et une augmentation du contrôle et de la propriété des moyens de production par des québécois.

M. Blanchet croit que cette prise en main veut aussi dire "un développement régional axé non plus sur des données de planification et de fonctionnement mais sur des ressources et des agents de développement selon les réalités culturelles, humaines et économiques de chaque région".

"Ainsi, l'application intensive de la formule coopérative ferait en sorte que chaque québécois coopérateur serait dans son milieu et dans son secteur un investisseur de plus, investisseur modeste certes, mais dont le nombre totaliserait des apports financiers majeurs pour la mise en place d'activités productrices de bien et de services par et pour des québécois."

L'après-sommet économique de la Côte-du-Sud

(C.M.) Le sommet économique de la Côte-du-Sud, le 18 novembre dernier, s'est soldé par un succès complet, au-delà de toute espérance, en termes de participation, de concertation et d'implication. Des projets sont sortis et des possibilités d'ententes sont survenues. Mais il reste le plus important: concrétiser ces idées et réaliser les projets.

C'est précisément sur la teneur de l'après-sommet que se pencheront les membres du Comité d'organisation du sommet et les responsables des cinq ateliers pré-sommet, ce soir mercredi 28 novembre lors de la dernière réunion du Comité à Montmagny.

Selon le président du Comité d'organisation, M. Yvan Ménard, on va d'abord faire le bilan du sommet, atelier par atelier, pour en ressortir les priorités d'action; puis on va compléter le dossier qui devrait normalement être transféré au Conseil économique de Montmagny qui, à titre de maître-d'oeuvre du sommet verra à lui assurer un suivi.

Le Comité d'organisation du sommet sera donc dissout mercredi, a précisé M. Ménard, et les différents mandats s'achèveront là. Quant à savoir quelle orientation prendra l'après-sommet, ce sera au Conseil économique ou à un nouveau Comité formé à cette fin d'en décider.

Rappelons que les membres du Comité d'organisation du sommet, outre le président Yvan Ménard, étaient MM Réjean Lévesque, Florien Pelletier, Harold Bhérer, Pierre Beaulieu et Claude Audet. Ces deux derniers, de même que M. Ménard, sont tous administrateurs du Conseil économique. Quant aux chefs d'ateliers, c'était MM. Claude Audet, pour l'industrie, Florien Pelletier, pour le commerce et les services, Gilles Sasseville pour la forêt, Henri Pelletier pour l'agriculture, et Michel Emond pour le tourisme.



CA COGNE DUR.— Un accrochage a causé de sérieux dégâts matériels dimanche matin à 0h25 sans toutefois faire de blessé, alors que deux automobiles sont entrées en collision au coin des rues Ste-Brigitte et St-Jean Baptiste à Montmagny. Sur la photo, on aperçoit le Datsun 74 de Guylaine Simard, de St-Pierre, qui était seule à bord. L'autre automobile impliquée dans l'accident est une pontiac 72; son conducteur, Michel Boulet de Montmagny, était accompagné de quatre passagers.
[M.C. Peuple-Courrier]

Séminaire en Expansion Industrielle à Montmagny

(C.M.) Un séminaire portant sur l'expansion industrielle est organisé par le Conseil économique de Montmagny à l'intention des administrateurs municipaux, administrateurs des commissions industrielles, hommes et femmes d'affaires, industriels et autres personnes intéressées au développement économique de la Côte-du-Sud; la rencontre est pour le jeudi 13 décembre prochain à Place Le Germoir de Montmagny.

Au lieu d'une journée entière, comme c'est habituellement le cas, le séminaire se tiendra de 19 à 23 heures de façon à permettre au plus grand nombre d'en profiter. De plus, pour permettre aux participants venant de l'extérieur de sauver du temps et de faire plus ample connaissance, le Conseil économique offrira le souper sur place à 18 heures.

Comme le mentionne le directeur général du Conseil économique M. Eugène Weemaes dans sa lettre d'invitation au séminaire, l'animateur sera M. Louis-André Lévesque, responsable de la formation industrielle à la direction de l'Infrastructure du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec. Celui-ci parlera des moyens à prendre pour développer davantage l'industrie, qui est la pierre angulaire de l'économie de notre région, précise M. Weemaes.

Par ailleurs, d'ajouter M. Weemaes, les participants au séminaire auront l'occasion de discuter de la possibilité et des avantages que pourrait avoir la régionalisation des services du Conseil économique.

MIEUX SERVIR MONTMAGNY
Association des Femmes d'Affaires de Montmagny Inc.
convie ses membre à un
SOUPER GASTRONOMIQUE
digne de l'atmosphère des fêtes
Lundi le 3 décembre à 18.30 hres.
INVITÉ: JEAN CARON
Directeur des relations publiques à la Société des Alcools
Nous avons rendez-vous!

Kamouraska
fabriquée par
Norman
Les bois utilisés
Cèdre / Canadien
Epinette / Canadien
Erable / Canadien
Merisier / Canadien
Acajou / Brézilien
Bois de rose / Indien
Ebène / Africain
Venez les voir chez votre distributeur:
Montminy Musique Enr.
248-5652

Si c'est bien, c'est...
POUR LUI
Boutique JEAN GRENIER INC.
248-5511
En profitez-vous?

La Commission scolaire de Montmagny témoigne une solidarité conditionnelle au mouvement de boycottage

(D.G.) Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montmagny maintient sa décision de respecter la consigne de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec à savoir le mouvement de boycottage des bureaux régionaux du ministère de l'Education. Toutefois, on y ajoute une condition, que la manifestation de la solidarité des autres C.S. soit une réalité sinon, la Commission scolaire de Montmagny se réserve le pouvoir d'agir à sa guise c.a.d. de recourir aux bureaux régionaux si elle juge les facteurs circonstanciels avantageux pour elle. Bref, on veut garder une porte ouverte au cas ou l'effritement de l'opértion boycottage ne devienne de plus en plus réel. D'ailleurs, selon les informations, l'Association des commissions scolaires de la région de Québec laisse libre cours aux commissions scolaires de communiquer ou non avec les bureaux régionaux.

Selon M. Alphonse Guillemette, directeur général de la C.S.M., la perception de l'efficacité des bureaux réginaux dépend directement du facteur éloignement de sorte que dans les régions distantes on est davantage porté à faire appel à ces structures qui jouent alors un rôle se rapprochant d'une véritable déconcentration du ministère. Le bureau régional de Québec, de par sa situation géographique à proximité du Complexe G où sont logés les services du ministère, n'a pas tout à fait la même vocation, explique M. Guillemette.

Politique de location de salles

Suite à une recommandation du Conseil des commissaires, un comité ad hoc a produit une étude sur la politique de location de salles dans les écoles de la C.S.M. Déposant le fruit de cette analyse, M. Roland Gaumond détaillait la teneur du rapport à l'assemblée régulière du mercredi 21 novembre dernier.

Le Comité a établi le coût moyen pour chacune des écoles selon le pied de plancher ce qui a donné lieu dans plusieurs cas à des réajustements du taux à la baisse. Cependant le prix varie selon certains facteurs, avec ou sans permis d'alcool, envergure de la soirée ou de la rencontre.

Ainsi pour éliminer les disparités entre les écoles, le comité a concilié deux dimensions, le respect des données de la convention collective et le coût par pied carré d'entretien. La rémunération du concierge sera donc au frais du locataire, néanmoins on laissera des latitudes pour des arrangements locaux, aux organismes qui loueront les salles.

Dans un autre ordre d'idée, le Conseil des commissaires a approuvé l'envoi d'une missive à la municipalité de St-François lui demandant d'apporter les correctifs nécessaires au système d'égoût sanitaire et pluvial puisque lors du raccordement, on a constaté une situation de nature à causer des problèmes aux installations de la nouvelle école. En effet, il appert que les égoûts sanitaires et pluviaux étaient à moitié remplis, c'est ce qu'on laissait savoir mercredi

Ovila Lapointe...

[Suite de la page 3-A]

diverses pressions de ses concitoyens, il briqua les suffrages lors des élections où il décrocha une victoire éclatante. Enfin, il fut réélu par acclamation à titre de premier magistrat de St-Magloire lors des mises en nomination du 28 octobre dernier.

En contrepartie, il a accumulé une solide expérience dans les affaires scolaires, agricoles et forestières au fil de ces années. En 1974, M. Lapointe présidait à la fondation d'un premier groupement forestier dans Bellechasse, groupement qui devait voir le jour définitivement quelques années plus tard grâce à l'Office des producteurs de bois de Lévis-Bellechasse en collaboration avec le ministère québécois des Terres et Forêts.

Lui-même administrateur au sein de cette Office de producteurs de bois, il était parfaitement conscient de la nécessité de soutenir techniquement les producteurs de boisés privés pour assurer une plus grande rentabilité de leur exploitation.

Outre cette implication directe dans le développement de la forêt régionale, il accéda en 1977 aux fonctions de vice-président de l'U.P.A. pour la région de Québec-est. Moins d'un an auparavant, il avait été lui-même délégué au poste d'administrateur à la Coopérative laitière du Sud du Québec dont le siège social est situé à Ste-Claire de Dorchester.

Enfin, il a occupé pendant 12 ans le poste de commissaire à la Commission scolaire Langevin de Ste-Germaine et en 1977 il fut élu président de cette même Commission scolaire.

Les défis ne manqueront certes pas au cours de la prochaine année pour le nouveau préfet. Bien des dossiers importants devront être menés à terme en 1980, qu'il suffise de penser à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à la protection du territoire agricole, à la Loi de l'évaluation foncière vis-à-vis la réforme fiscale, sans compter une saine gestion du Bureau d'évaluation du Conseil de Comté. Chose certaine, il ne semble pas que l'expérience ni les qualités d'administrateur feront défaut au cours de ce mandat fort chargé.

Les oppositions...

[Suite de la page 6-A]

l'agriculteur soit la terre elle même".

M. Bertrand Goulet affirme "qu'une telle mesure brime les libertés d'action, freine l'esprit d'initiative, freine l'esprit d'entrepreneurship de nos agriculteurs".

M. Goulet a poursuivi en soulignant que peu de jeune veulent se lancer en agriculture parce que cela est moins attrayant comparé aux jeunes qui travaillent en industries. "Avec ce projet de loi, on lui enlève même le goût de devenir propriétaire de son entreprise en lui enlevant son principal facteur de production qu'est la terre et on veut simplement lui louer".

"On se rend compte que le gouvernement actuel ne semble pas vouloir comprendre les difficultés de ces agriculteurs. Au lieu de chercher à accroître le revenu des agriculteurs pour qu'ils obtiennent un meilleur rendement sur le capital investi, on nous propose une banque de terres qui ne favorise pas un accroissement du revenu par une augmentation de la production. Au contraire. On va diminuer le capital investi de l'agriculture. De cette façon, on obtiendra peut-être le même résultat. C'est justement là-dessus qu'on ne s'entend pas."

DENTUROLOGISTE
Gaétan Gauthier, D.D.
103, 3IEME AVENUE
L'ISLETVILLE
247-31

ALAIN BOULAY
PHARMACIEN
87, 7e rue
L'Isletville, P.Q. 247-3978
POUR URGENCE: 247-5163

OUVERTURE
Samedi le 1er décembre
ÉPICERIE DÉPANNEUR
Rte 132 ouest, L'Islet
Ouvert 7 jours par semaine de 8 hres. à 23 hres.
SPÉCIAL D'OUVERTURE: Crème glacée LAVAL Format 2 litres $2.29
Nous sommes présents pour vous servir
Mme Réjeanne Roy
(Raynald)
1er rang ouest, L'Islet 247-5947

Notre salon a maintenant un nouveau visage
Plus moderne, plus fonctionnel
Une équipe de coiffeuses compétentes vous attend pour un service de qualité professionnelle.
—Coiffures "MODE"
—Tressage, torsades
—Soins du cheveu, traitement du cuir chevelu
—Produits de la plus haute qualité



Aujourd'hui, demandez votre rendez-vous pour les fêtes
Salon Paule Enr.
125, 3ième Avenue, Ville L'Islet
247-3720
Bientôt, nous ajouterons d'autres services pour vous

SPECIAUX DE LA SEMAINE
Nous vendons du boeuf de l'ouest
La vraie maison spécialisée en viandes pour le congélateur. des coupes françaises et la charcuterie "maison"
Porc haché extra maigre 1.29lb
Cretons "maison" format 12 onces 1.49
Saucisse "maison" 1.49lb
Margarine molle Lactancia .85lb
Réservez dès maintenant votre dinde BUTTER BALL pour les fêtes
Nous préparons les viandes pour le congélateur
BOUCHERIE CAP ST-IGNACE ENR.
GILLES RICHARD, PROP.
Entrée Ouest, Cap St-Ignace
(Ancien restaurant Chez Lucien)
246-5013

Requête pour exclusion de la zone verte

(C.M.) Sept hommes d'affaires de Montmagny ont présenté à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, une requête visant à faire exclure de la zone verte les terrains dont ils sont propriétaires dans le secteur nord-ouest de la ville, identifié sous les chiffres 2.2 par la Commission sur son plan de l'éventuelle zone agricole de Montmagny.

Le document de la requête a été préparé par Me Florien Pelletier, de Montmagny, à titre de procureur des personnes concernées qui sont MM Robert Bernier, courtier, Lionel Corriveau, comptable, Robert Bernatchez, journalier, Edouard Gendreau, commerçant, Jean-Baptiste Boulet, industriel, Jacques Gaudreau, courtier, et Jacques Deschênes, optométriste.

Les raisons invoquées par les requérants pour contester l'insertion de leurs terrains dans le territoire agricole protégé sont les suivantes à savoir qu'ils sont propriétaires de ces terrains depuis plus de 20 ans et qu'is qu'ils les ont tous acquis dans le but d'y effectuer un développement domiciliaire; ces terrains, qui forment un bloc uniforme, sont d'ailleurs adjacents à un autre quartier domiciliaire et commercial en pleine expansion, celui du centre d'achats Les Galeries Montmagny.

Les requérants considèrent dans leur argumentation que "la proposition de la Commission de protection du territoire agricole est très restrictive sur l'attribution des terrains voués au développement domiciliaire, ce qui entraine une rareté des terrains et a pour conséquence d'étouffer l'expansion de la Cité de Montmagny en plus de favoriser la spéculation sur les terrains actuellement disponibles.

Les terrains compris dans le secteur 2.2 ne sont pas cultivés depuis de nombreuses années et aucune installation agricole ne s'y trouve font remarquer les signataires de la requête tout en signalant que tel n'est pas le cas de la partie est du territoire que la Commission serait disposée à exclure de la zone agricole et ce sans qu'aucune demande et pression n'ait été faite par les propriétaires concernés.

Par ailleurs, font valoir les requérants, la Cité a reçu plusieurs demandes du Service de protection de l'environnement pour installer un égoût collecteur reliant l'Hôtel-Dieu (qui déverse ses eaux usées directement dans le fleuve) au reste du réseau de la ville. Tôt ou tard, selon le texte de la requête, la Cité devra procéder au raccordement de ce réseau et l'égoût collecteur devra obligatoirement passer à travers les terrains des requérants.

Pour toutes ces raisons, qui sont a fortiori les mêmes que celles formulées par la Cité de Montmagny dans sa demande d'extension de la zone Blanche vers l'ouest, les requérants dénoncent la proposition de la Commission qu'ils jugent totalement inacceptable et sollicitent l'autorisation d'être entendus par la Commission pour lui soumettre ses revendications.

On sait que toute contestation par un individu, organisme ou corporation de la délimitation de la zone verte, telle que proposée par la Commission de protection du territoire agricole doit parvenir à ladite Commission avant le 15 décembre prochain, date à laquelle elle tranchera définitivement la question.

Berthier-sur-Mer

Le projet de marina se concrétise

(M.C.) Jouissant d'une situation privilégiée sur les rives du St-Laurent, la paroisse de Berthier-sur-Mer sera bientôt dotée d'une marina puisqu'un projet Canada au Travail a été accepté en ce sens.

Ce projet, intitulé "Aménagement du Havre de Berthier", et parrainé par Le Havre de Berthier Inc., une corporation sans but lucratif, emploiera quatre personnes pendant 27 semaines, et celà à partir du 10 décembre prochain.

Le projet, dont le budget est de $26,136.00 se déroulera en trois volets. On procédera d'abord à une coupe de bois, en collaboration avec le Ministère des Terres et Forêts du Québec qui accordera le droit de coupe.

Un deuxième volet sera la construction de quais flottants pour le port de plaisance qui sera situé dans le Trou de Berthier. On devrait construire pour plus de 400 pieds de ces quais flottants.

L'aménagement du Havre constituera le troisième volet, aménagement qui devrait se faire sur une distance approximative de 1,500 pieds. Le principal but de ce troisième volet est de préparer le dragage du Havre qui sera fait ultérieurement. Un projet est d'ailleurs à l'étude au gouvernement fédéral à ce sujet.

La route fait deux blessés à St-François

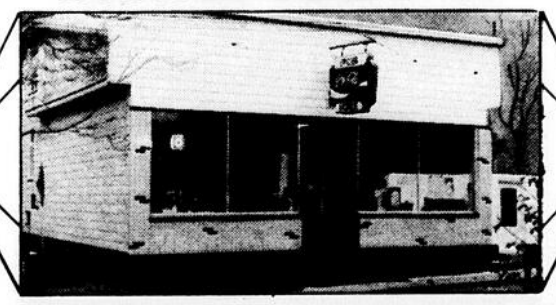
(M.C.) Un accident automobile a fait deux blessés sérieux vers 18h.15 dimanche soir sur la rue principale à St-François alors que Hubert Garant a perdu le contrôle de son véhicule, terminant son embardée contre un poteau de l'Hydro-Québec.

Le conducteur et son passager, Marc Garant, tous deux de St-François, ont été sérieusement blessés. Ils ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Lévis par les Ambulances Jacques de Montmagny.

L'agent Paul Quirion, de la Sûreté du Québec à Montmagny, s'est également rendu sur les lieux de l'accident. Il mène présentement une enquête.

ÉPICERIE-DÉPANNEUR

LICENCIÉE: BIERE ET VIN



Ouvert 7 jours par semaine de 8 hres. A.M. à 11 hres. P.M.

Épicerie, jouets, cadeaux, tabac en feuiles, etc...

Spéciaux à chaque semaine

Laurier Guignard, prop.

St-Eugène, cté L'Islet 247-3222

INVITATION A LA POPULATION DE:

St-Eugène, L'Islet-sur-Mer, Ville L'Islet, St-Cyrille, St-Jean Port-Joli.

Langlois & Frère Enr. vous remercie

La Direction de **Langlois & Frère Enr.** remercie tous ses clients qui sont venus en très grand nombre afin de souligner son **15ième anniversaire** dans la vente des produits **Bombardier - Ski-Doo** et accessoires.

Merci à nos clients de la vaste région de Montmagny-L'Islet et Bellechasse, merci à ceux qui sont venus de Lévis et Québec afin de nous rencontrer.

Cette marque d'encouragement nous a fait chaud au coeur car elle fût au-delà de nos espérances. Le souvenir de cet anniversaire demeurera impérissable et il est une invitation à déjà préparer nos 20 ans parmi vous et avec vous

Au plaisir de revoir chacun de vous, au plaisir de rencontrer vos amis qui deviendront certainement les nôtres.

STIHL PARTNER

Jonsereds

Husqvarna!

LANGLOIS & FRERE ENR.

ski-doo

HONDA

TORO

Ariens

CANADIANA

Langlois & Frère Enr.

143, Rue St-Jean Baptiste ouest, Montmagny 248-3276

DISTRIBUTEUR DES MOTEURS 2 TEMPS & 4 TEMPS BRIGGS & STRATTON

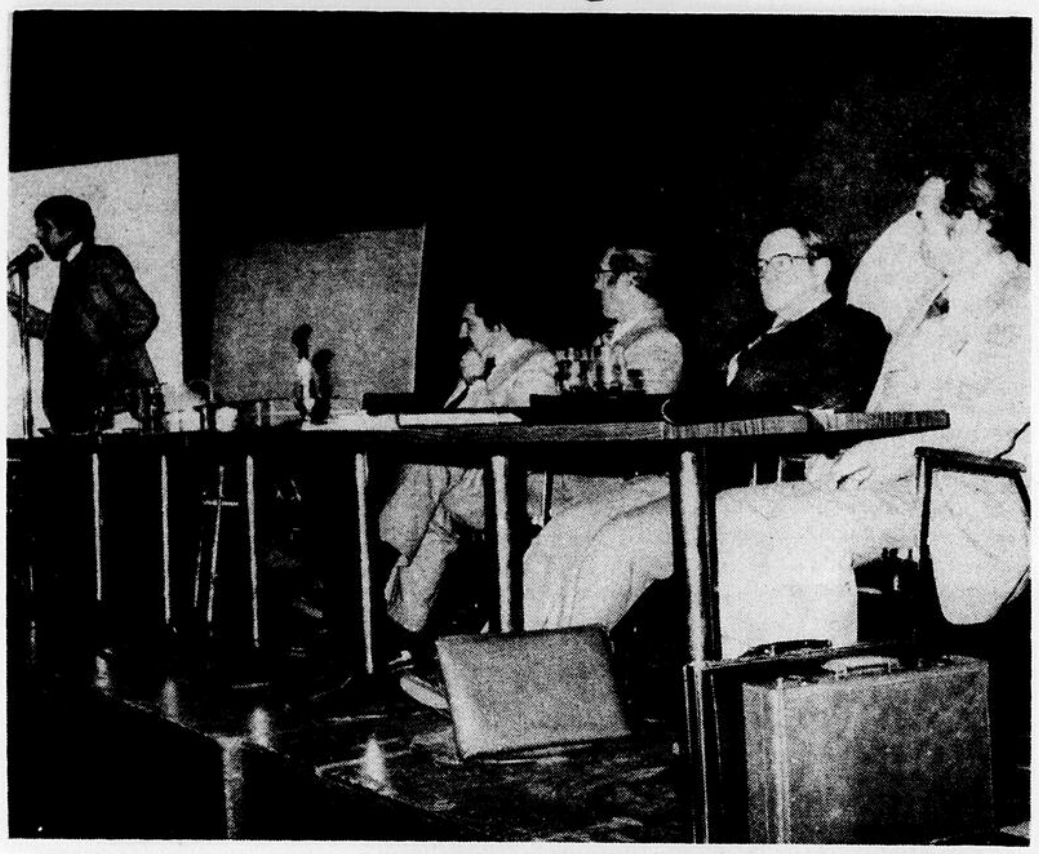
La C.L.S.Q. tenait son assemblée de secteur à Montmagny

(D.G.) Dans sa tournée des secteurs, la coopérative laitière du sud de Québec s'arrêtait à Montmagny, le jeudi 22 novembre dernier, pour faire part à ses sociétaires de la région du bilan de ses activités. La délégation de la C.L.S.Q. se composait de MM. Léonard Morin, président, André Forcier, directeur général, Auguste Pelchat, secrétaire général, Louis J. Campagna, administrateur et Jean-Louis Lavoie, agent d'information.

A cette occasion, on a présenté l'exercice financier 1979. Outre ce point de discussion, l'assistance nommait ses délégués à l'assemblée générale annuelle de la Coopérative fixée en janvier prochain. En voici la liste, pour Montmagny: Fernand Blanchet, Marcel Gaulin, Henri Gendron, Raymond Têtu; St-Pierre: Roma Blais, Michel Montminy, Jean-Guy Proulx; St-François - Berthier: Jacques Paré, Fernand Blais, Philippe Lamonde, Léopold Allaire, Clément Lamonde; Cap St-Ignace: Wellie Mercier, Laurent Bernier, Guy Dionne et enfin pour la section de St-Paul, Ste-Euphémie, Notre-Dame du Rosaire et Ste-Apolline, les représentants seront Lorenzo Gaudreau et Emile Gagné.

Par la suite, M. Jean-Louis Lavoie donnait un exposé sur le système métrique et sur les façons de lire la paie de lait compte-tenu des conversions imposées par ces nouvelles unités de mesure qui seront effectives à compter du 1er janvier 1980.

Evidemment, la question des conflits dans l'industrie laitière apparaissait à l'ordre du jour, M. André Forcier en profitant pour faire le point sur ce dossier litigieux. Il a ainsi transmis des informations sur l'état des négociations au sein du comité Trudeau, le groupe formé pour trouver un terrain d'entente de façon à mettre un terme à l'éternel querelle entre le syndicalisme et la coopération. D'après ses dires, depuis le 14 novembre, un rapprochement fait jour et même une solution se dessinerait bientôt.



Les représentants de la Coopérative laitière du sud du Québec, présents à l'assemblée de secteur tenu le jeudi 22 novembre à Montmagny. Dans l'ordre habituel figurent MM. Jean-Louis Lavoie, agent d'information, André Forcier, directeur-général, Léonard Morin, président, Auguste Pelchat secrétaire-général et Louis J. Campagna, administrateur.

[D.G. Peuple-Courrier]

Calendrier des activités de l'après-sommet économique de la Côte-du-Sud

Mercredi le 21-11-79 à 19 hres, avait lieu à L'Islet une réunion du comité ad hoc pour la mise sur pied d'une association touristique régionale (ATR).

Mardi le 27-11-79 à 19 hres a eu lieu à L'Islet une réunion du comité ad hoc pour l'ATR.

Mercredi le 28-11-79 aura lieu à Montmagny, la réunion du comité d'organisation du sommet pour faire la synthèse du sommet et élaborer le plan d'action de l'après-sommet.

Vendredi le 30-11-79 aura lieu une réunion de l'exécutif de la Chambre de Commerce de Montmagny. A l'ordre du jour: L'après-sommet et l'implication de la Chambre de Commerce.

A venir:

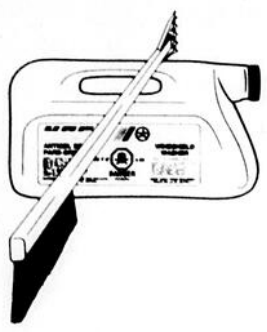
1) Réunion du Conseil régional de développement et son implication dans l'après-sommet.

2) Réunion des secteurs forêt et agriculture.

Réjean Lévesque

SPÉCIAL
$2.49
Nouilles au porc
Le Café Montois
11 St-Jean Baptiste Est, Montmagny
248-6891

UNE BATTERIE DE PRODUITS UAP



GRATUIT
Une brosse à neige et un contenant de lave-glace UAP

... À L'ACHAT D'UNE BATTERIE UAP



Viateur Caron Inc.
ANDRÉ FOURNIER propriétaire
-Pièces & accessoires d'autos
-Outillage de garage
20 Boul. Taché Ouest, Montmagny 248-3676
ASSOCIÉ UAP

TEXACO
Cat L'Arctic Magique
RENAULT

POUR UN MEILLEUR SERVICE
Motoneigistes et automobilistes,
nous avons pensé à vous
UN SERVICE DE PIECES
Cat RENAULT est à votre disposition à notre
GAZ-BAR TEXACO
Vous pouvez maintenant vous
dépanner à Montmagny
Nous avons la pièce qu'il vous faut!
J.P. SIMARD AUTOS
220 Chemin des Poirier
Montmagny 248-1713

Les élections municipales rebondissent au Conseil de Comté à St-Raphaël

(P.B.) Un véritable coup de théâtre s'est produit au Conseil de Comté mercredi dernier où 17 des 21 maires de Bellechasse ont été littéralement saisis d'une requête de quatre personnes sur les faits et gestes au Bureau d'évaluation, et principalement sur la photocopie de documents pendant la campagne électorale municipale à St-Raphaël.

En fait, la secrétaire du Conseil de Comté, Mme Gabrielle Rouillard, avait été elle-même mise au courant de ce problème particulier grâce à une lettre recommandée. Dans cette missive en date du 6 novembre, trois des conseillers défaits lors de l'élection municipale et le maire sortant M. Philippe Asselin avaient formulé une plainte en bonne et due forme.

Il appert selon les renseignements fournis que le Bureau d'évaluation a été ouvert dans la journée du 3 novembre pour imprimer un circulaire intitulé "Elections municipales" et ce, à l'intention du Comité du Renouveau, qui rappelons-le, fut élu en bloc le soir du 4 novembre.

Répondant dans un premier temps à cette requête, Mme Rouillard dans une autre lettre le 6 novembre faisait part des conclusions de son enquête personnelle, c'est-à-dire que le Comité du Renouveau avait bel et bien acquitté une facture de $150 le 8 novembre 1979 pour ce service.

Qui a donné l'autorisation?

Mme Jeanine Garant, nouveau maire de St-Raphaël, a indiqué qu'il s'agissait d'une requête qui avait à son origine un esprit de partisanerie de la part de l'équipe défaite, et que le fait d'utiliser le Bureau d'évaluation du Conseil de Comté de Bellechasse était une pratique courante. De plus, selon ses dires, il n'y avait rien de répréhensible dans ces agissements puisque la facture avait été acquittée et que l'employée avait informé ses patrons de cette affaire, d'où elle a conclu qu'on ne saurait exercer de sévères réprimandes.

Par contre, le maire de Beaumont, M. Réal Lapierre et celui de St-Camille M. Lucien Fournier, qui est aussi président du Comité administratif du Bureau d'évaluation, ont tenu à préciser qu'ils étaient absolument contre une telle pratique, non pas parce qu'il s'agissait d'élections municipales, mais parce que le Bureau d'évaluation est la propriété du Conseil de Comté de Bellechasse, et qu'en aucun temps il doit servir à des fins personnelles, et encore moins à une seule paroisse. Or, cette forme de précédent pourrait avoir des conséquences fâcheuses sur la saine gestion du Bureau d'évaluation. Qualifiant ce même bureau de "Tour sacrée", M. Lapierre a déclaré qu'en dehors des heures d'ouverture, nul ne doit franchir les portes.

Le directeur général du Bureau d'évaluation M. Laurent Bernatchez a admis, quant à lui, que le Bureau se devait d'être d'une neutralité à toute épreuve mais sans vouloir blâmer sévèrement cette employée, même si aucune permission n'avait été demandée.

Finalement, une résolution devait clore ce débat pour le moins houleux et c'est à l'unanimité qu'on a interdit l'utilisation du Bureau d'évaluation en dehors des heures d'ouverture, et que toute documentation devra dorénavant être demandée par les Corporations municipales.

Quant à l'employée elle-même, elle recevra une sérieuse mise en garde. C'est suite à un vote sur la question (15 se prononçant pour un s'abstenant et un contre) que les maires ont résolu de faire parvenir une lettre enregistrée à l'employée, lettre dans laquelle le Conseil de Comté de Bellechasse dénoncera le fait que l'employée s'est octroyé des privilèges sans aucune autorisation en ouvrant les portes du Bureau d'évaluation et en utilisant le matériel de bureau.



Les nouvelles figures au Conseil de Comté de Bellechasse ont réalisé que les maires de Bellechasse avaient un souci constant de faire respecter un certain code d'éthique au niveau du Bureau d'évaluation du Conseil de Comté de Bellechasse. De gauche à droite, le nouveau préfet M. Ovila Lapointe qui n'est cependant pas un nouveau venu, le maire de St-Charles village M. Laval Marquis, le maire de St-Raphaël Mme Jeanine Garant, le maire de St-Gervais M. Raymond Boutin, le maire d'Armagh paroisse M. Paul-Emile Breton et enfin le maire d'Armagh village M. Robert Goulet.



Mme Rita Proulx, administrateur de la Société des Festivals Populaires



De gauche à droite première rangée, M. Alain Gagnon de Rimouski; Mme Rita Proulx de Montmagny; M. Camilien Belhumeur de St-Guillaume; M. Claude Pagé de Val d'Or; M. Nicoll Allard de Roberval. A la table, Mme Laurence Duval de Chicoutimi vice-présidente; Mme Muguette Perreault de St-Jean-de-Matha réélue à la présidence; M. Jean-Marie Abud de Causapscal secrétaire-trésorier. A l'arrière, M. Richard Goulet de Granby; M. Jacques Pelletier de Forestville; M. Claude Béland de Beloeil et M. Marcel Thibault de Mont-Laurier.

(C.M.) La secrétaire du Festival de l'Oie Blanche de Montmagny, Mme Rita Proulx, a été élue sur le Conseil d'administration de la Société des Festivals Populaires du Québec pour y représenter la région 03 - Québec.

Cette nomination est survenue le 18 novembre dernier au terme d'une fin de semaine qui a réuni à Montréal les organisateurs de fêtes populaires du Québec à l'occasion de la quatrième assemblée générale annuelle de la SFPQ.

Les événements marquants du week-end furent le lancement par la présidente, Mme Muguette Perreault, de trois documents de formation, le vendredi en soirée, et leur étude en ateliers toute la journée de samedi. Dimanche en matinée, le nouveau ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, s'est adressé aux délégués et observateurs pour souligner l'importance que le gouvernement accorde à la fête populaire et pour inciter les organisateurs à être vraiment des animateurs dans leur milieu respectif. Il a insisté notamment sur l'importance pour chaque fête populaire d'avoir son caractère propre, son originalité et sa spécificité; puis il a terminé en assurant les dirigeants de la Société des Festivals de son appui total en ce qui a trait à l'organisation du colloque national sur la Fête populaire, prévu pour le printemps 1981.

La prochaine assemblée générale de la Société des Festivals Populaires est prévue pour l'automne prochain et aura lieu à Chicoutimi.

IMPRIMERIE NOUVELLE
MAGNYMONTOISE INC.
7 Rue du Peuple,
Montmagny, P.Q.
G5V 3A7
Tél.: 248-0533

Papeterie de bureaux - Travaux en couleurs - Circulaires
Programmes - Pancartes - Cartes d'Affaires - Faire-parts - Papier NCR
En somme nous imprimons de tout

Jocelyn Dancause
Comptable agréé

(418) 356-2398
66 Principale
St-Marcel, L'Islet
GOR 3R0

(418) 681-8317
686 Joffre
Québec 6
G1S 3L5

Le conseil municipal de Ste-Apolline est complété

(M.C.) On a enfin complété le conseil municipal de Ste-Apolline alors qu'on a dû procéder à une troisième période de mise en nomination dimanche le 25 novembre afin de trouver un sixième conseiller.

Lors de la première période de mise en nomination, le 28 octobre dernier, un seul conseiller s'était présenté, soit M. Gaston Blais. Il avait donc été élu par acclamation, remplacant M. Gilles Morin au siège no. 5.

On s'est repris le 18 novembre et M. Raymond Nadeau a été élu par acclamation au siège no. 6, succédant à M. Réjean Guimont. Et enfin, dimanche dernier, on a dû procéder à une élection alors que deux candidats se sont présentés pour le siège no. 4 qu'occupait M. Rosaire Couture. M. Claude Bertrand a défait M. Gilles Morin par 101 voix de majorité, amassant 161 votes contre 60. 225 citoyens s'étaient prévalus de leur droit de vote, quatre bulletins étant annulés.

Le conseil municipal est maintenant au complet, le maire Hervé Godbout ayant été réélu par acclamation.



Lise Watier présente sa nouvelle collection automne-hiver 79

Des couleurs vibrantes, chatoyantes, classiques et modernes, reflets d'un sens raffiné de l'élégance. Comme complément de vos bourgogne, taupe et violacés de la saison, habillez vos yeux, vos joues, vos lèvres et vos ongles de Rubis, Grenat, Rose d'or, Fuchsia, Améthyste, Opaline, Violine, Lie de Vin, Bronze d'or, Corail, Saphir et Ambré et

VIVEZ VOTRE BEAUTÉ D'AUTOMNE EN COULEURS

LISE WATIER

Votre prime de Lise Watier

1 tube lotion mains et corps
1 savon (petit format)
1 fard paupieres - bronze tropical
1 rouge a levres - campari

SERGE MARCOUX

Galeries Montmagny

248-3791

SERVI PRO PLUS

L'AUTOMNE festival des bas prix

Spéciaux en vigueur les 28-29-30 novembre et le 1er décembre 1979

X Coupe de viande disponible dans ces marchés

viandes

RÔTI DE PALETTE
Coupe reg. lb.

ROTI DE HAUT COTES 1.55 lb. **1.25**

ROTI DE COTES Croisees 1.85 lb.

SMOKED MEAT COORSH 2 on. 1.99

SALADE DE CHOUX COORSH 16 on. .79

SAUCISSE FUMEE Tout boeuf COORSH 1.57 lb.

fruits et légumes

POMMES DE TERRE Du Québec Canada No 1 10 lb. .59

CHOUX Du Québec .08 lb.

ORANGES Navel Sunkist Gr. 113 Douz. 1.29

CONCOMBRES Prod. E.-U. .25 ch.

avec grad

l'affaire est dans l'sac

MAIS EN CREME Canada de choix GRAD Bte 19 on.	.50
TOMATES RONDES Canada de choix GRAD Bte 19 on. .55 Bte 28 on.	.68
MARINADES SUCREES GRAD Bocal 24 on.	.99
PAPIER ALUMINIUM 12" x 25' GRAD Rlx	.75
DETERGENT LIQUIDE Rose ou citron GRAD Cont. 24 on.	.75
SAVON EN BARRES Couleurs assorties GRAD Pqt 4's	.68

PÂTES ALIMENTAIRES CATELLI
Macaroni coupé, spaghetti long, spaghettini long
Bte 500 g.
.57

JUS DE TOMATES
De fantaisie HEINZ
Bte 19 on.
3/1.07

produits surgelés

FILET DE MORUE HIGH LINER 1.65 lb.

GÂTEAUX McCAIN Chocolat ou vanille 1.65 ch.

CARRE FEUILLETE Avec gelee VACHON Bte 6's 1.19	HUILE TOURNESOL SAFFLO Cont. 24 on. 1.39	NOURRITURE CHAT TENDER VITTLE 3 varietes Bte 340 g .69
CHOCOLAT ROWNTREE 4 varietes Pqt familial Cello 8's 1.89	GHERKINS SUCRES Kent fant. CORONATION Bocal 12 on. 1.29	MOUCHOIRS Blancs ou de couleur ROYALE Bte 100's .72
EAU MINERALE MONTCLAIR .53 Bte 750 ml Bte 6 on. 6/1.25	BASE DE SOUPE Au boeuf DU CHEF Bte 16 on. 1.89	PAPIER TOILETTE Blanc ou jaune ROYALE 8 rlx 2.69
LIQUEUR EN POUDRE KOOL-AID sucre 3 varietes Env. 3/.99	GROS POIS Jaunes AVION Sac 4 lb 1.67	PELLICULE JUMBO SARAN WRAP Rlx 1.05
MARGARINE Maxi bowl PARKAY Cont. 1 lb .89	SHORTENING VEGETAL DOMESTIC Bte 1 lb. .83	SACS TOUT USAGE GLAD Bte 50's .87
JUS D'ORANGE Pur OASIS Cont. 1 litre .85	GELATINE NEUTRE DAVIS Bte 50 g .55	CHIFFONS J Bleus ou roses Bte 10's 1.12
JUS PAMPLEMOUSSES Pur OASIS Cont. 1 litre .79	BEURRE DE SUCRE MAPLO SPREAD Cont. 28 on 1.72	DETERSIF Pour lave-vaisselle CASCADE Bte 50 on 2.47
JUS DE RAISINS WELCH Btle 40 on 1.39	MELASSE GRAND'MA Cont. 1.35 kg 1.45	DETERGENT Liquide IVORY Cont. 32 on 1.59
BREUVAGE F.B.I. Orange ou raisin Cont. 64 on .81	THE Orange pekoe RED ROSE Bte 60's 1.75	COLORANT CAPILLAIRE NICE 'N EASY 16 teintes Unite 2.89
PAIN DE VIANDE PREM Bte 12 on 1.27	LAIT EVAPORE EAGLE BRAND Bte 300 ml 1.09	MINI-SERVIETTES Feminines STAY FREE Bte 30's 1.99
HUITRES FUMEES CLOVER LEAF Bte 3 on .97	BLE SOUFFLE NEWPORT A-3 Cont. 13 ptes 1.41	PASTILLES Contre le rhume VALDA Bte 55's 1.45
SAUCE ROSBIF DU CHEF Bte 16 on 1.89	CEREALES PABLUM Pour bebe mixte ou sobee Bte 16 on 1.35	SIROP Contre le rhume MATHIEU Btle 175 ml .99

JAVEL LIQUIDE JAVEX Cont. 128 on. **1.07**

CAFÉ MOULU MAXWELL HOUSE Sac 1 lb. **3.59**

BISCUITS VIAU Petit Beurre ou au Thé Bte 700 g. **1.19**

SAUCE A la viande pour spaghetti CATELLI Bte 14 on. **.67**

BREUVAGE CHOCOLAT Instantané NESTLÉ QUIK Bte 2 lb. **2.19**

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES ET DE CORRIGER LES PRIX INCORRECTS RESULTANT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION

on pense à vous

L'Isletville Épicerie Gaudreault	**Cap-St-Ignace de Montmagny** Léon Richard	**St-Paul Est de Montmagny** Paul Proulx	**Buckland de Bellechasse** René Leblond	**St-Henri de Lévis** J.A. Beaudet Inc.
St-Marcel de L'Islet X Hervé Blanchet	**Tourville de L'Islet** Jasmin Lord	**Montmagny** Alimentation St-Thomas	**St-Pamphile de L'Islet** Épicerie Thériault	**St-Philémon de Bellechasse** André Roy Enr.
Ste-Perpétue de L'Islet Majoric Pelletier	**Ste-Félicité de L'Islet** Alimentation Bernier	**Armagh de Bellechasse** P.E. Langlois	**St-Eugène de L'Islet** Geneviève Gamache	**St-Camille de Bellechasse** X Alimentation Marius Dallaire

La deuxième semaine des hebdos régionaux consacrée aux municipalités du 25 novembre au 1er décembre 1979

Dans toutes les régions du Québec et du Canada français, la semaine du 25 novembre au 1er décembre 1979 est consacrée à la presse hebdomadaire régionale.

En effet, le président de l'Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale, M. Roland Bellavance (éditeur d'un groupe d'hebdos dans l'Est du Québec), annonce que, pour la seconde année consécutive, son association tient une semaine de la presse hebdomadaire dont le thème est: "L'hebdo: un lien entre le citoyen et sa municipalité".

M. Bellavance est heureux d'annoncer que le nombre des journaux membres de l'Association a presque atteint la centaine. Ensemble, ces journaux ont un tirage global de 1,300,000 exemplaires et sont lus chaque semaine par 3,500,000 personnes. Si tous ces journaux étaient réunis en un seul, le nombre des pages dépasserait 4,500 chaque semaine.

Cette semaine du 25 novembre au 1er décembre est donc une occasion exceptionnelle de faire ressortir la vitalité de ce type de presse au Canada français, d'en faire voir les caractéristiques et de mettre en lumière le rôle unique qu'elle joue dans les régions.

Importance de la municipalité

Le thème choisi en 1979: "L'hebdo: un lien entre le citoyen et sa municipalité", permet de mettre en valeur aussi bien le prestige de la presse régionale que l'importance de l'institution municipale.

Les fonctions publiques les plus directement liées à notre vie de tous les jours relèvent des pouvoirs municipaux, tous les citoyens sont donc concernés par la politique municipale qui est susceptible d'affecter leur mode de vie.

On ne saurait donc trop mettre enévidence les moyens d'information qui ont la responsabilité d'informer les citoyens. Parmi ces moyens d'information, les hebdos régionaux occupent une place de tout premier plan. La grande caractéristique de la presse régionale est en effet de s'identifier à son milieu, de refléter l'image des collectivités qu'elle représente. On peut donc dire qu'elle est la mieux placée pour rendre compte de la vie des "régionaux" et particulièrement de la politique municipale.

Le gouvernement municipal et la presse hebdomadaire régionale sont deux institutions qui ont commencé à prendre racine au milieu du siècle dernier. Il est donc naturel que les hebdos continuent le combat pour que soit laissée aux municipalités toute la marge d'autonomie indispensable à l'exercice efficace des pouvoirs locaux.

Semaine après semaine, les hebdos régionaux constituent ce forum municipal qui diffuse les faits et les décisions, les analyse et les commente et qui accepte aussi de publier les opinions des citoyens sur les affaires municipales.

Les hebdos régionaux sont conscients qu'en accomplissant leur mission qui est de contribuer à la libre diffusion des informations et à leur libre discussion, ils exercent une profonde influence sur la vie des personnes et des groupes auxquels ils s'adressent.

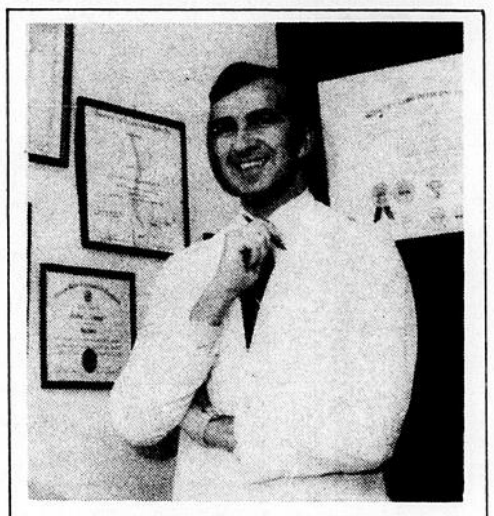
C'est avec fierté que LES HEBDOS REGIÔNAUX consacrent leur deuxième semaine de la presse hebdomadaire aux pouvoirs municipaux. Ils souhaitent que les manifestations de cette semaine contribuent à un enrichissement de l'une et l'autre des institutions.

LE DOCTEUR

André C. Dionne

DE MONTMAGNY

Un chiropraticien jusque dans le bout des doigts!



André C. Dionne
Chiropraticien



Votre santé vous inquiète? Vous êtes portés à avoir des maux de tête? des migraines? Vous avez perdu le sommeil? Vous avez des douleurs aux épaules, dans le dos, dans les jambes? Vous êtes fatigués d'avoir une mauvaise digestion, des engourdissements dans les bras et les mains? Vous en avez plein le dos et c'est le cas de le dire, que l'on vous dise que vos troubles de santé sont causés par l'arthrite ou le rhumatisme?

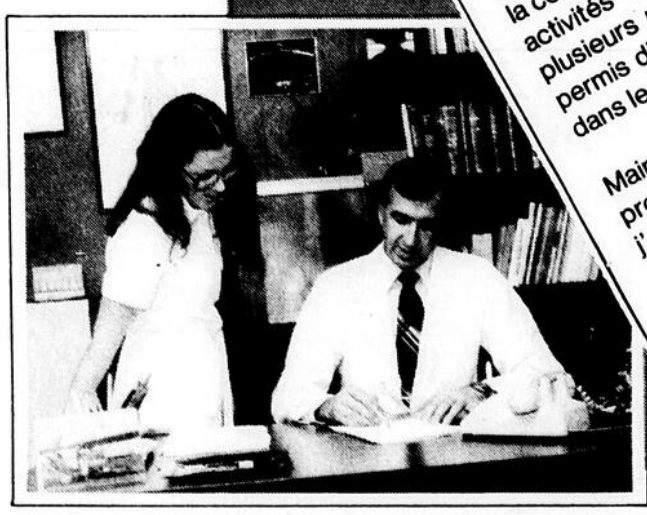
Si vous êtes fatigués, des multiples examens d'hôpitaux, si vous êtes fatigués et tout de même tourmentés sachant que ce n'est pas normal d'être obligés de prendre des médicaments pour engourdir votre mal qui persiste.

Si vous êtes fatigués de tout ça et si vous croyez que ce n'est pas toujours obligatoire de vivre "une petite vie misérable" à souffrir tous les jours. Si vous êtes décidés à essayer autre chose, j'ai peut-être la solution pour vous.

J'ai été associé de très près à l'adoption de la loi chiropratique au Québec. J'ai même été le fondateur et président pendant trois (3) ans de la corporation des chiropraticiens du Québec, organisme qui contrôle les activités de tous les chiropraticiens du Québec. J'ai voyagé dans plusieurs pays du monde à titre de président et autrement ce qui m'a permis d'accroître de façon respectable mon bagage de connaissances dans les sciences de la santé.

Maintenant que j'ai laissé la présidence des chiropraticiens de la province de Québec. Maintenant que je me suis suffisamment reposé, j'ai encore, croyez-le ou non, beaucoup d'enthousiasme, d'énergie et de connaissances à utiliser et à mettre à la disposition de ceux qui voudraient bien en profiter.

Je possède une clinique moderne, fonctionnelle et à bien y penser pourquoi ne pas continuer à bien remplir ma vie tout en rendant service à mes semblables. J'aimerais vous démontrer ce que je peux faire pour vous et soyez sans crainte, dans l'éventualité où je ne pourrais vraiment pas vous aider je ne vous ferai pas courrir inutilement.



193 Ave de la Gare
Montmagny, Qué.

Bureau: 248-1323
Urgence: 248-2803

André Masson

Artisan du Meuble

520 RANG DU MILIEU
ST-PIERRE
MEUBLES EN DEMONSTRATION
Bienvenue aux visiteurs.



Les membres du comité provisoire constitué, il y a deux ans, pour surveiller l'évolution du dossier de transformation du vieux couvent en H.L.M. pour personnes retraitées à Montmagny. Ce sont, de gauche à droite, Oliva Duchesneau, Irène Béchard, Alphonse Morin, Philippe Aubé, Robert Proulx, président et Fernande Blanchet.

(D.G. Peuple-Courrier)

Projet de transformation du vieux couvent

L'Office municipal d'habitation rencontre le responsable du dossier à la S.H.Q.

(D.G.) Pour connaître l'état du dossier relatif au projet de H.L.M. pour personnes retraitées à Montmagny à l'intérieur du vieux couvent, l'Office municipal d'habitation rencontrait M. Jacques Morency, responsable au niveau de la Société d'habitation du Québec, le mardi 20 novembre dernier à Montmagny.

La discussion abordait tout l'aspect des principes généraux et directeurs en ce qui regarde le projet et par la même occasion, examinait les trois hypothèses d'aménagement possible. C'est ainsi qu'on se penchait sur la question des espaces communautaires, de l'aménagement paysager, de l'ascenseur, de la prévision d'unités de logements pour handicapés, de la répartition des unités dans la bâtisse rénovée et dans l'aile neuve, des commodités etc...

Chose certaine, les H.L.M. abriteront au total 59 unités. De plus, les bureaux de l'Office municipal d'habitation seraient logés dans l'édifice, selon les renseignements transmis par M. Robert Proulx, président du comité provisoire rencontré en compagnie des membres de ce groupe, à sa résidence mercredi dernier.

Visiblement enthousiaste suite aux informations recueillies au cours de la rencontre avec M. Morency, M. Proulx rendait compte du nouvel échéancier avancé à ce moment-là soit le début de la construction en avril prochain afin que la bâtisse puisse livrée la même année, si tout va bien. Reste à voir si les délais ne seront pas reportés à cause de facteurs circonstanciels ou tout simplement de la lenteur dans les procédures.

Enfin, l'Office municipal d'habitation entend suivre de plus près l'évolution du dossier. Dans les étapes à venir figure la conception du programme par la S.H.Q., programme qui sera soumis pour approbation au Conseil municipal et à l'Office municipal d'habitation.



BOUCHERIE JULIEN ROY

348, rue Principale
St-Vallier, Cté Bellechasse, Qué., G0R 4J0
Tél.: 884-2888

Quartier avant D1	**1.25lb**
Quartier avant A1	**1.40lb**
Quartier arrière D1	**1.69lb**
Quartier arrière A1	**2.03lb**
Moitié de boeuf D1	**1.47lb**
Moitié de boeuf A1	**1.71lb**
Moitié de porc	**.97lb**

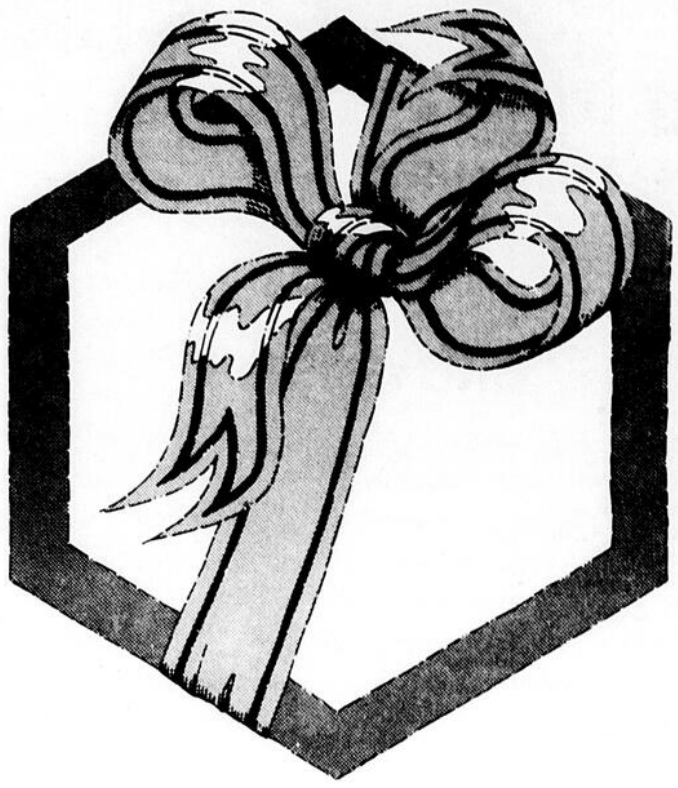
Dépeçage - emballage et congélation compris

Spécialité: viande pour congélateur
Livraison: St-Vallier, Berthier, St-François, St-Pierre, Montmagny

884-2888

PARLONS D'ARGENT.

PARLONS PLACEMENT-BONI



11.33%*

Voilà le taux (intérêts et boni) dont vous pourrez bénéficier avec Placement-Boni de la Caisse populaire Desjardins. Saviez-vous que Placement-Boni de la Caisse populaire Desjardins est un moyen très agréable, tout en étant très profitable, de s'obliger à épargner ?

EXEMPLE D'UN PLAN PLACEMENT-BONI D'UNE DURÉE DE 5 ANS À UN TAUX D'INTÉRÊT DE 10%**

Si vous déposez chaque mois***	Vous aurez épargné	Vous recevrez à l'échéance en capital, intérêts et boni
$ 10	$ 600	$ 797.72
$ 50	$3,000	$3,988.60
$100	$6,000	$7,977.20

* Rendement annuel effectif sur cinq ans.
** Le taux d'intérêt peut être modifié les premier janvier et premier juillet de chaque année. Ce taux d'intérêt peut être différent lors de votre adhésion à Placement-Boni.
*** N'importe quel montant multiple de $5 peut être déposé, soit chaque semaine, toutes les deux semaines ou chaque mois.

UN PLAN D'ÉPARGNE SANS FRAIS
- aucuns frais d'adhésion
- aucuns frais d'administration
- aucuns frais de retrait
- aucune commission à payer

PARLONS PLACEMENT-BONI

la caisse populaire desjardins

provigain

viandes

POULET SURGELÉ
Canada catégorie "Utilité"
5 à 7 livres
La livre **.78**
ÉCONOMISEZ .37

ÉPAULES DE PORC
marque populaire fumé
La livre **.98**

SAUCISSE DE PORC
surgelée La Belle Fermière La livre **1.58**

FOIE DE PORC
Frais tranché
La livre **.48**

SAUCISSE FUMÉE
Hygrade
La livre **1.38**

CRETONS FRAIS
Rochette
La livre **1.58**

BACON TRANCHE
Maple-Leaf
La livre **1.48**

jardin

PIMETS VERTS
Grosseur Extra-large
Produit de Floride
La livre **.69**
ÉCONOMISEZ .30

POMMES SPARTAN
Grosseur 125
Produit de B.C. Canada de Fantaisie
La livre **.49**

PANAIS
Emballages de 2 livres Produit du Québec Canada No 1 Chaque **.49**

CELERI
Grosseur 24
Produit de Californie Canada no 1
Chaque **.69**

FÈVES GERMÉES
Emballages de 1 livre Produit du Québec Chacun **.45**

ORANGES À JUS
Emballages de 5 livres Produit de Floride
Chacun **1.59**

DATTES
Produit importé emballage de 8 onces Chacun **.89**

produits provigo

GATEAUX
aux fruits frais "Provigo" emballage de 2 livres **2.49**

TOMATES
de choix "Provigo" boîte de conserve de 28 onces **.59**

JUS D'ORANGE
reconstitué, sucré ou non "Provigo" boîte de conserve de 48 onces **.94**

SOUPE
aux légumes "Provigo" boîte de conserve de 10 onces **.27**

BEURRE D'ARACHIDES
"Provigo" bocal de 500 g
(1 kg: **2.19**) **1.15**

MAIS
en grains, de choix "Provigo" boîte de conserve de 12 onces **.39**

JUS DE TOMATES
de fantaisie "Provigo" boîte de conserve de 19 onces **.35**

CURE OREILLES
"Provigo" boîte de 90
(180: **.82**) **.52**

ANANAS
tranchés "Provigo" boîte de conserve de 28 onces **.94**

MARGARINE
dure "Provigo" emballage de 1 livre **.65**

LAIT
instantané "Provigo" boîte de 500 g **1.71**

EAU DE JAVEL
concentré "Provigo" contenant de 128 onces
(2 lt: **.66**) **.98**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 1er DÉCEMBRE 1979

St-Pamphile
Cté L'Islet
G0R 3X0

François Chouinard
L'Islet
247-5160

Galeries Montmagny
Boul. Taché Oue
Montmagny

La Pocatière
Kamouraska
G0R 1Z0

CHERCHEZ LA BONNE COMBINE

Plus de $180,000. en prix

AUCUN ACHAT REQUIS — Vous avez toutes les chances de gagner! — DEMANDEZ VOTRE BILLET A LA CAISSE

COCA COLA boisson gazeuse caisse familiale de 4,4 litres **1.99** ÉCONOMISEZ 1.13	**SPAGHETTI** Spaghettini ou macaroni coupé "Catelli" emballage de 2 kg **1.89** ÉCONOMISEZ .40	**CONFITURE "VACHON"** fraises ou framboises, avec pectine bocal de 24 onces **1.35** ÉCONOMISEZ .35	**PAPIER HYGIÉNIQUE** couleurs assorties "Swans Down" emballage de 4 rouleaux **1.19** ÉCONOMISEZ .34
SALADE DE FRUITS de fantaisie "Del Monte" boîte de conserve de 19 onces **.89**	**MAYONNAISE** "Hellmann" bocal de 750 ml **1.53**	**JUS D'ORANGE** de la Floride, surgelé "Kent" boîte de 12 onces **.75**	**PÂTE DENTIFRICE** "Aqua Fresh" tube de 100 ml **.99**
PÊCHES "DEL MONTE" demies ou tranchées, de fantaisie boîte de conserve de 19 onces **.85**	**MARGARINE** molle "Monarch" contenant de 1 livre **.95**	**BISCUITS "DAVID"** feuille d'érable ou tartes aux fraises emballage de 600 g **1.53**	**NOURRITURE POUR CHIENS** boeuf, poulet, foie "Tops" boîte de conserve de 25 onces **.49**
GELÉE À DESSERT saveurs assorties "Jello" boîte de 3 onces **.27**	**FROMAGE** Gruyère "Swiss Knight" emballage de 8 onces **1.43**	**FARINE** prétamisée "Five Roses" emballage de 3,5 kg **2.19**	**LITIÈRE** pour chats "Saular" sac de 4 kg **1.39**
"DREAM WHIP" crème à fouetter emballage de 3 onces **.73**	**FROMAGE CHEDDAR** blanc, Canadien "Delisle" emballage de 15 onces **1.99**	**NOIX DE GRENOBLE** en morceaux "Chien d'Or" emballage de 227 g **2.29**	**DÉTERSIF** pour lave vaisselle "Cascade" boîte de 65 onces **3.15**
JAMBON cuit, fesse "Burns" boîte de conserve de 1 1/2 livre **3.99**	**SOUPE** poulet et nouilles "Campbell" boîte de conserve de 10 onces **.33**	**CHOCOLAT** semi sucré "Chipits" emballage de 6 onces **1.05**	**DÉSODORISANT** solide, assorti "Glad" emballage de 6 onces **.89**
POIS VERTS "PETIT JARDIN" de fantaisie No 1 et 2 "Del Monte" boîte de conserve de 14 onces **.59**	**BOISSONS** saveurs assorties "F.B.I." bocal de 64 onces **.77**	**MARMELADE** 3 fruits "Laura Secord" bocal de 24 onces **1.37**	**PAPIER D'ALUMINIUM** 12 pouces "Reynold" emballage de 25 pieds **.92**
SAUCE Hot chicken "Cordon Bleu" boîte de conserve de 19 onces **.43**	**EAU MINÉRALE** "Evian" bouteille de 1,5 litre **.99**	**CHOCOLAT** petites joies "Mars" emballage de 12 onces **1.87**	**ESSUIE-TOUT** à motifs ou couleurs assorties "Viva" emballage de 2 rouleaux **1.29**

PAS DE VENTE AUX MARCHANDS

'amphile
é L'Islet
0R 3X0

ançois
ouinard
L'Islet
7-5160

aleries
ntmagny
Taché Ouest
ntmagny

Pocatière
mouraska
G0R 1Z0



De gauche à droite: Mme Micheline L. Normand, Me Gabriel Pelletier, conférencier, Mme Jano Boulanger, présidente de l'A.F.A.M. et Mme Noëlla L.Laflamme.

La Deuxième Décade t'informe...

Après avoir entendu parler et rencontré quelques fois, des personnes de Rimouski, il y aurait une grosse possibilité d'intégrer un groupe des ex-Etoiles de Rimouski dans la 2ième Décade. on a constaté lors de ces rencontres, que ces jeunes veulent se joindre au groupe. Le groupe s'autofinancerait par ses propres moyens et viendrait à Montmagny une fois toutesles 3 semaines. Mais, pour eux encore c'est une question d'argent. Samedi soir dernier, quelques membres du Bureau de direction sont allés rencontrer les parents des membres pour éclaircir cette affaire. Si cela fonctionne les jeunes débuteraient dans la fin de semaine du 8 décembre.

Encore vendredi passé, quelques anciens membres de la 2ième Décade ont décidé de revenir joindre le Corps. S'il y a d'autres anciennes qui voudraient faire la même chose vous êtes toutes les bienvenues.

L'autobus de la 2ième Décade a été refait et repeint à neuf. Cet autobus appartient à l'association du Hockey Mineur de Montmagny. Il a été repeint de la même couleur et il portera aussi l'emblême et le nom de la 2ième Décade.

Dans les semaines passées, je vous ai parlé d'un nouvel instructeur en couleurs, mais aujourd'hui je voudrais vous conformer l'arrivée de cet instructeur. Elle a de l'expérience, elle a montré deux ans aux Châtelaines de Laval. Elle se nomme Fany Boudreault, elle viendra à Montmagny 1 fois tous les 2 semaines, le samedi. On croit que ça pourra aider beaucoup les filles. Ce qu'on a à faire c'est de vous souhaiter bonne chance et travailler bien.

A la prochaine.

Une ex-marionnette.

153 St-Ignace, Montmagny
Charles Denault
Notaire, conseiller juridique
Tous les jours: 9 hres. à 17 hres.
Le soir et les fins de semaine sur rendez-vous
248-7178

Les Femmes d'Affaires se familiarisent avec l'Assurance-Maladie

Me Gabriel Pelletier, secrétaire de la Régie de l'Assurance-Maladie du Québec, déclarait aux membres de l'Association des Femmes d'Affaires de Montmagny Inc., que c'est en santé qu'il désire voir tous les québécois. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas; alors, le 14 juillet 1969 était créée et mise en oeuvre la régie de l'assurance-maladie du Québec et le premier novembre 1970 elle était inaugurée officiellement, afin de permettre à tous les québécois de profiter gratuitement des soins médicaus nécessaires pour conserver cette bonne santé ou la récupérer.

Me Pelletier raconta brièvement comment était née la régie de l'assurance-maladie et donna en détails les soins et services couverts par la régie.

Actuellement plus de 1500 personnes voient au bon fonctionnement de cette régie et son budget pour cette année se chiffre à plus d'un milliard.

Me Pelletier nous annonça que différents projets d'amélioration des services étaient présentement à l'étude dont les soins gratuits de chiropratie.

Comme le disait Me Pelletier, dans la vie, il faut se fixer des objectifs et si l'on se fie à ce qui nous a été dit lors de cette conférence, la régie s'était fixée plusieurs objectifs et les a atteints en grande partie. Nous souhaitons que les projets actuellement à l'étude seront réalisés pour notre plus grand bien et celui de la population québécoise.

NOUVELLES EMISSIONS D'OBLIGATIONS

12½%

HOPITAUX
C.E.G.E.P.
MUNICIPALITES
UNIVERSITES

—Intérêts payables 2 fois par année
—Aucun frais d'acquisition
—Frais d'appels interurbains acceptés

Pour renseignements



JACQUES GAUDREAU
158 Ave Collin,
Montmagny 248-2700

Molson Rousseau et Cie Limitée, Bureau 1614, 800 Place Victoria, Montréal H4Z 1G2 Tél.: 866-1551
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières et des bourses de Montréal et Toronto.

Radio Shack



Casque de pompier 8.95
Pour le jeune pompier de la famille! Pour enfants à partir de 3 ans. **Lumière rouge tournante et sirène intégrée.** Intérieur rembourré mousse et jugulaire réglable. Plastique résistant aux chocs. 2 piles "C" requises (non fournies). 60-3005

Des véhicules pour les champions de la route!

A 34.95 — C 15.95 — D 49.95

A à D Ni piste, ni fils, ni montage! **Ils fonctionnent à l'aide d'une télécommande à piles** qui se manipule du bout des doigts. Vous les avez toujours bien en main! Pour surface lisse. Grande précision des détails.
A Char à 2 canaux. Tourne à gauche et à droite à tout angle. 4 pylônes de plastique pour parcours d'obstacle. 3 piles "C" et 2 piles 9 V requises (non fournies). 60-3009 ..... 34.95
B Voiture de course Elf. La route est à vous! Marche avant et arrière, virages. 4 piles "AA" et 2 piles 9 V requises (non fournies). 60-3014 ..... 17.95
C Voiture de Grand Prix. Magnifique reproduction de 8" de long d'une Porsche de Grand Prix. Télécommande à poussoirs pour marche avant, arrière et virages. Feu rouge de recul s'allumant en marche arrière. Antenne à débranchement rapide pour rangement facile. 4 piles "AA" et 2 piles 9 V requises (non fournies). 60-3008 ..... 15.95
D Super fourgonnette. 2 canaux, 2 vitesses. Les phares s'allument, 2 piles 9 V et 4 piles "C" requises (non fournies). 60-3016 ..... 49.95

B 17.95

E 6.95 — F 6.95 — G 5.95 — H 5.95

Véhicules programmés à piles
"Les cames programmées" font rouler les véhicules en cercle, en carré, en zig-zag, en ovale, en 8 ou elles les font filer en ligne droite! Préparez votre parcours d'obstacles ou achetez-en 2 pour une course de casse-cou! Reproductions fidèles. Le camion de pompiers a même une lumière rouge clignotante! Pour enfants à partir de 3 ans. 2 piles "C" requises (non fournies).
E Camion, 11-1/2" de long. 60-2374 ..... 6.95
F Camion de pompiers 11" de long. 60-2375 . 6.95

2 jeux pour petits et grands!
G Machine à sous. Un mini-jeu qui plaira à toute la famille! Tirez sur le levier et appuyez sur les boutons pour essayer de gagner! Une pile "C" requise (non fournie). 60-2119 ..... 5.95
H Jeu de poker-vingt-et-un. Tirez le levier pour "battre" et faire tourner les cartes! Appuyez sur les boutons pour les arrêter. 2 piles "C" requises (non fournies). 60-2118 ..... 5.95

Radio Shack®
La plupart de nos magasins acceptent les cartes Chargex (VISA) ou Master Charge — venez nous voir pour tous vos achats de Noël

Radio Shack
CENTRE DE VENTE AUTORISE
Gérard Montminy, prop.
LES GALERIES MONTMAGNY
248-2818

L'Electro-Theck F.M. Ltée
Place Brunelle
St-Pamphile
356-3375

Enfouissement sanitaire dans Bellechasse

Les maires ont décidé de passer à l'action

(P.B.) Les maires des 11 municipalités du sud de Bellechasse qui sont regroupés au sein du Comité intermunicipal de gestion des déchets solides de la région de St-Damien sont plus que jamais décidés de passer à l'action afin de sortir de l'impasse actuelle en matière d'enfouissement sanitaire.

Réunis une fois de plus à St-Damien jeudi dernier pour discuter de cette question, les maires de ces municipalités, c'est-à-dire St-Damien, St-Nazaire, St-Lazare, Buckland, St-Nérée, St-Philémon, Ste-Euphémie, St-Malachie et St-Paul ont dressé un bref tour d'horizon de la situation qui n'a guère évolué depuis quelques mois, aux dires du président du Comité M. Irénée Thibault.

Même si l'on se dit préoccupé par l'avis de fermeture des dépotoirs à ciel ouvert à partir du 1er décembre prochain, le Comité intermunicipal de gestion des déchets solides de la région de St-Damien revendique une certaine tolérance de la part des S.P.E., compte tenu de la bonne volonté qui a été manifestée jusqu'à ce jour, et de l'impossibilité de respecter ce délai.

En contrepartie, le secrétaire du Comité M. Claude Lachance a déclaré, au cours d'un entretien téléphonique vendredi dernier, qu'une rencontre a été demandée avec M. Pierre Gagnon, directeur de l'Environnement urbain, et les géologues MM. Jean-Pierre Lefebvre et Mario Fontaine. On voudrait s'assurer d'éviter les problèmes juridiques à cause du non respect de l'échéance et profiter de l'occasion pour formuler certaines propositions concrètes.

D'ores et déjà, certains maires de Bellechasse estiment que certains sites deviendraient conformes aux exigences des S.P.E. en y apportant des modifications techniques. En effet, un réaménagement de terrain permettrait, moyennant un coût abordable, l'exploitation d'un site d'enfouissement sanitaire si aucun milieu naturel ne s'avère propice.

Une fusion possible

La fusion entre le Comité d'enfouissement sanitaire du Bas de Bellechasse et celui de la région de St-Damien apparaît toujours possible à ce stade-ci des procédures techniques et administratives. Les maires du Sud de Bellechasse ne rejettent pas cette hypothèse mais en autant que le futur site sera à Armagh, St-Damien ou Buckland.

Quant à l'établissement d'un éventuel système de péréquation pour partager équitablement les coûts de transport entre l'ensemble des municipalités, il semble difficile de l'établir pour le moment. La rentabilité est le facteur qui jouera un rôle de premier plan si la fusion se réalise; un protocole d'entente devra pourtant inclure cette dimension si on en juge par les réactions des municipalités les plus éloignées.

Un échéance reportée au 1er juin 1980

Le Comité d'enfouissement sanitaire du Bas de Bellechasse a, quant à lui, une confirmation des S.P.E., à savoir que l'échéance pour la fermeture des dépotoirs à ciel ouvert a été reportée au 1er juin 1980.

Selon les propos même du président du Comité M. Réal Lapierre, lors de la séance du Conseil de Comté de Bellechasse mercredi dernier à St-Raphaël, une réunion mardi de cette semaine fera le point sur toute la situation.

D'ailleurs, on n'écarte toujours pas la possibilité d'aménager un site régional pour l'ensemble des municipalités de Bellechasse, mais pas avant qu'une étude d'impact économique soit réalisée par des ingénieurs, étude qui démontrerait la rentabilité d'un seul site.

Enfin, comme dans le Sud de Bellechasse, il faudra se mettre d'accord sur la convocation d'une rencontre entre les deux organismes afin de clarifier la situation de part et d'autre, et d'envisager la demande de cette étude et, le cas échéant, procéder à la fusion.

Bonjour chez-toi!

Clément, ptre.

Vivre pour des choses risque d'être décevant. Elles ne peuvent nous parler de fraternité, d'amitié, de paix. Elle ne partagent aucun sentiment. On peut les détruire ou les transformer à volonté. Elles ne savent rien de leur existence ni de leur propriétaire. On ne peut rien leur offrir. Après la vie je dois les quitter.

Quant à moi je vis pour quelqu'un, c'est Jésus, celui que les Apôtres ont rencontré et fait connaître à l'humanité. En ce dernier dimanche de novembre l'Eglise le célèbre comme Christ-Roi. La liturgie se fait louange et action de grâce parce que "Dieu a visité son peuple".

"Christ, louange à toi!
Dieu règne! peuples criez d'allégresse, alléluia!
"La vie a vaincu la mort, la croix a vaincu l'enfer".

Il est venu marcher sur nos routes; partager notre vie, nos joies et nos peines; il est venu sauver tous les hommes. Nous apprendre à aimer et à vaincre la haine".

Je trouve ça vivifiant de vivre pour quelqu'un qui a fait quelque chose pour me sauver par amour.

Cela donne de l'espoir parce qu'il propose une qualité de vie, de parole, d'action dans la foi, l'espérance et la charité.

St-Paul dit qu'Il nous a arrachés à l'empire des ténèbres et nous a transférés dans le royaume de son Fils bien-aimé en qui nous avons la rédemption et la rémission des péchés".

Je peux lui offrir ma vie parce qu'il est "le premier et le dernier et le vivant". St-Jean exprime bien l'hommage qui Lui est du:

"Digne est l'Agneau immolé de recevoir la puissance, la richesse, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la louange".

C'est en vivant pour le Christ-Roi que je te souhaite une bonne semaine.

Merci.

LOCATION MONTMAGNY ENR.
Montmagny Drive Yourself
AUTOS CAMIONS TENTES ROULOTTES
116 St-Jean-Baptiste Ouest Montmagny Tél. 248-1999

Faites face à l'hiver avec une
VOITURE PRÊTE
C'est le temps de faire un bon marché!

Débosselage
Peinture
Pose de toit de vynil, pare-brise pour tous les modèles
Travail soigné par des experts
Estimation gratuite
Satisfaction garantie

1979 Chrysler NewYorker 4 portes, sedan, tout équipé, 12,000 km Prix à discuter	1976 Pontiac Parisienne Brougham 2 portes, H.T. $3,000.	1978 Ford Pick-Up 4 X 4 Explorer $7,500.
1979 Buick Park Avenue 4 portes, sedan, tout équipé, 14,000 km Prix à discuter	1976 Chrysler Station Town and Country, air cond., équipement complet, 29,000 miles Prix à discuter	1975 Jeep C.J. 5 $3,900.
1976 Oldsmobile Cutlass Salon 2 portes, H.T. $3,300.	1974 Oldsmobile Cutlass suprême 2 portes, H.T., 28,000 miles $2,400.	1975 Camion Chevrolet 1 tonne Prix à discuter
1976 Chrysler Cordoba 2 portes, H.T. $3,500.	1973 Chevelle SS Moteur 396 $2,300.	Tracteur International Moteur diésel avec souffleur avant $5,000.



Garage Yvon Fournier
580 Boul. Taché, ouest
Gar.: 248-5827 Montmagny Rés.: 248-3491

En vedette chez votre épicier de toujours

ÉPICERIE
Couches PAMPER premiers pas Bte 24 — 3.49
Sucre à glacage ST-LAURENT 1k — .79
Détergent OXIDOL 4.8k — 6.65
Javel concentré JAVEX 128 onces — 1.19
Margarine molle Lactancia 2 livres — 1.69
PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX

VIANDES
Rôti d'épaule de porc frais La livre — .98
Boeuf pointe de surlonge, surgelé La livre — 2.28
Saucisse "maison" La livre — 1.28

FRUITS ET LÉGUMES
Oranges Sunkist, grosseur 138 produit des U.S.A. La douzaine — .95
Carottes prod. du Québec Canada no 1, 2 lbs — .33
Poireaux, prod. du Québec 3 pour — .69

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 1er DÉCEMBRE
En viande, nous autres on l'a la qualité
Service de livraison
Commandes téléphoniques
Saluste Jacques & Fils Inc.
206 Ave de la Gare, Montmagny
248-0444
provibec



MM. Jean S. Pelletier, président de la collecte, à gauche, et Marcel Morin, président Richelieu.

Collecte Richelieu, dimanche

2 000,00$ sont nécessaires

Jean S. Pelletier, président de la collecte des jouets richelieu, annonçait aux membres et au président du Club Richelieu de Montmagny, Marcel Morin, qu'il avait besoin de 2 000,00$ pour combler les besoins des enfants de familles locales moins fortunées.

Il expliquait que la carte de la ville avait été décomposée en 58 secteurs et qu'ainsi tous les foyers seront visités en moins de 2 heures. Pour ce faire, une cinquantaine d'autos et plus de cent adultes sont nécessaires. ''Seuls, les membres richelieu ne suffisent pas à la tâche. Je compte donc sur l'appui de tous les bénévoles qui voudraient nous aider''.

Ceux qui désirent s'unir à cette oeuvre magnifique doivent se rendre au Centre administratif de la régionale (ancienne école des Métiers), dimanche le 2 décembre à 12 h 15.

L'an dernier 262 enfants de la ville dont 133 du secteur de la Normandie ont reçu des cadeaux grâce à la grande générosité de la population. 300 jouets ou jeux et 213 pelles ainsi que 272 bas de Noël de bonbons ont été donnés aux enfants. On peut dire que chaque enfant a reçu des cadeaux d'une valeur de plus de 10,00$. Pour y arriver, il a fallu compter aussi sur la générosité des Bonbons Henri et du magasin People.

Cette année la distribution des jouets aux enfants se fera en deux temps. D'abord, les jeunes de la Normandie seront conviés au Centre Communautaire, le dimanche 16 décembre, pour recevoir leurs cadeaux de Noël. Puis le 24 décembre, tous les autres enfants moins fortunés recevront la visite du Père Noël à leur domicile.

Encore une fois le président de la collecte, Jean S. Pelletier, et le président du club, Marcel Morin, sollicitent plus que jamais les magnymontois. Ils attendent une réponse encourageante. Les collecteurs s'identifieront par une boîte de métal portant le nom richelieu et porteront le macaron richelieu à la boutonnière. Un grand merci à l'avance.

Assemblée générale annuelle du Festival de l'Oie

(C.M.) L'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation du Festival de l'Oie Blanche de Montmagny se tiendra mercredi le 12 décembre prochain à 20 heures, au sous-sol du Centre Sportif Le Bûcheron. Toute la population est cordialement invitée.

C'est là l'essentiel de la substance du message que nous livrait lundi dernier la secrétaire du Festival, Mme Rita Proulx. Lors de cette réunion, on fera le bilan du dernier festival qui, en fait de participation, l'a emporté sur tous les précédents; et, déjà, on commencera à préparer le neuvième qui constitue désormais un grand défi à relever. Outre les points de routine à l'ordre du jour de la réunion, on note le rapport et les recommandations du président M. Jean-Paul Robin, le rapport financier et son adoption, les rapports des directeurs, la bureau de direction.

Compte tenu de l'impact période des questions et des recommandations de même que l'élection d'un nouveau toujours grandissant du Festival de l'Oie Blanche, la rencontre est des plus importante; donc on vous attend.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER

Pour une période de.....ans

Ci-inclus..... en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois	$8.00
1 an	$13.00
2 ans	$23.00
Etats-Unis 1 an	$40.00
Camelots	$0.35

RETOURNEZ A:
"PEUPLE-COURRIER"
C.P. 430, Montmagny
G5V-3S7

VOTRE SPÉCIALISTE DE LA VIANDE VOUS SUGGERE

SPÉCIAUX DE LA SEMAINE:

Cuisses de poulet surgelées format 10 livres	.89lb
Bacon 'Melrose"	1.09lb
Jambon "Cottage"	1.49lb

SPÉCIAUX CONGÉLATION:
emballage compris

Moitié de boeuf A-1	1.56lb
Derrière de boeuf A-1	1.89lb
Devant de boeuf A-1	1.29lb
Moitié de porc	.89lb

GASTON BLAIS JR.
(Face à l'église)
St-Paul, cté Montmagny 469-2202

Se raser au soleil

(S.H.S.) "Dans un avenir pas trop lointain, lorsque vous irez camper, vous apporterez une mince feuille de plastique que vous étendrez au soleil pour y brancher ensuite votre rasoir électrique". C'est ce qu'a déclaré un chercheur de la compagnie Xerox, M. James Sharp, lors d'une conférence sur l'énergie solaire tenue cet été à Charlottetown. Plus de trois cent cinquante experts canadiens et américains se sont réunis trois jours pour s'informer des derniers développements dans la technologie solaire. Le sujet le plus prometteur: les cellules photo-voltaïques, qui transforment directement l'énergie solaire en électricité. Trop dispendieuses aujourd'hui, ces cellules pourraient être rentables dans cinq ans. Le Conseil national de recherche du Canada consacre d'ailleurs $400 000 à l'étude de ces cellules cette année.

Yvon Coulombe Enr.
ENTREPRENEUR
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
BRULEUR
A L'HUILE
PISCINES
creusées
et hors terre
•RESIDENTIEL ET COMMERCIAL
•ESTIMATION GRATUITE
•PRIX COMPETITIFS
•SERVICE 24 heures
R.R. no 1 Montmagny
Tél. Bur.: 248-1872
Service routier: YP4-7293

UNE TRAVAILLEUSE INFATIGABLE!



Ski-Doo
Alpine
Modèle 1980 en stock
Livraison immédiate
en **SPÉCIAL** chez

LANGLOIS & FRERE ENR. MONTMAGNY

LANGLOIS & FRERE ENR.
143 St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny 248-3276

meubles
prestige

LES ENCASTRÉS À VARIABILITÉ DE CHARGEMENT

lave-vaisselle

KitchenAid®

à économiseur d'énergie.

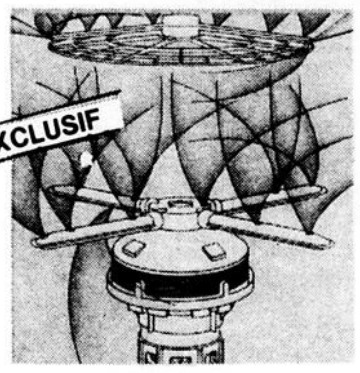
UN FONCTIONNEMENT PLUS SILENCIEUX QUE JAMAIS AUPARAVANT,
UNE MEILLEURE QUALITÉ DE LAVAGE ET UN MEILLEUR RENDEMENT.



Le seul lave-vaisselle qui peut vous aider à diminuer le coût de l'eau chaude

KITCHEN AID

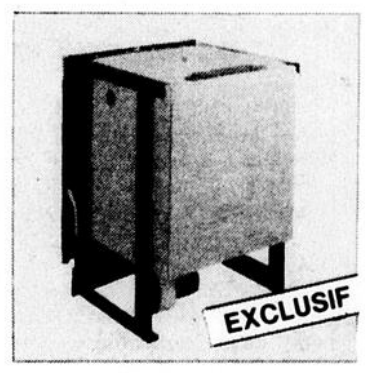
On dit que c'est le meilleur!



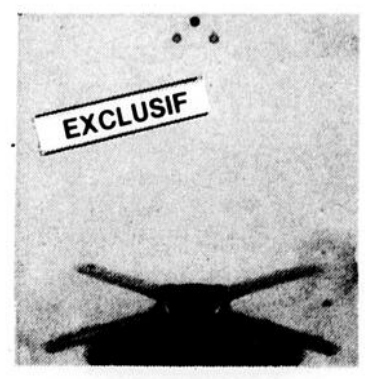
Vous disposez vos chaudrons en haut ou en bas de la cuve, la grande capacité de la pompe se charge du reste.



Filtre d'acier inox. à action autonettoyante et broyeur d'ordures ménagères molles. Enlevez les dépôts alimentaires des assiettes. Les résidus qui restent seront captés par le filtre à maille fine.



140% plus isolé. Il est isolé pour garder sa chaleur et diminuer le bruit.



Cuve de lavage en porcelaine-sur-acier TRIDURA® , exclusivité de KITCHEN AID. Si durable que la garantie est prolongée jusqu'à 10 ans.

René Samson Inc.

81 Ouest, St-Jean Baptiste, Montmagny

248-0210



DUCHESSES ET INTENDANTS DU CARNAVAL DES LOISIRS D'HIVER A ST-PAUL.— La présentation des duchesses, samedi soir dernier le 24 novembre, donnait un avant-goût de ce que sera le 7ième Carnaval des Loisirs d'Hiver de St-Paul. Les duchesses et leur intendants sont, de gauche à droite, Brigitte 1ère Boivin et Gaston Lessard, pour les Loisirs d'Hiver, Danielle 1ère Godbout et Marius Labrecque, pour les Chevaliers de Colomb, Jacinthe 1ère Dumas et Francis Gaudreau, pour le Richelieu, ainsi que Sylvie 1ère Laferrière et Michel Gagné, pour les Loisirs d'hiver. La présidente des Loisirs d'Hiver et responsable du Carnaval, Mme Aline Asselin, a profité de l'occasion pour inviter les gens à participer allègrement aux activités carnavalesques et à encourager les duchesses dans la vente des billets du tirage qui offrira quatre prix, soit un voyage à Miami pour deux durant une semaine plus $300 d'argent de poche, en collaboration avec Voyages Michel, un lave-vaisselle don de Barnabé Meubles, un bon d'achat de $100 de Rémy Blais marchand, et un autre bon d'achat de Lapointe Auto. [C.M. Peuple-Courrier]

Les Chevaliers de Colomb en mission "million"

Pour la troisième année consécutive, les Chevaliers de Colomb du Québec entreprennent un effort collectif pour remplir leurs coffres et soutenir les nombreuses oeuvres charitables dont ils s'acquittent fièrement. Sous la présidence d'honneur du célèbre Jean Béliveau leur campagne lancée le 13 octobre 1979 à Princeville se terminera par un événement d'éclat le 19 avril 1980 au Complexe Desjardins de Montréal.

Pendant cette campagne dite "de l'unité", les quelque 117,000 Chevaliers de Colomb regroupés dans plus de 300 conseils à travers tous les coins du Québec seront appelés en "Mission Million" en vue de recueillir cette magique somme par la vente de billets. Ils offrent des prix d'une valeur dépassant $150,000 comprenant: une maison DEL VISTA 1980 complètement finie avec fondation, valant $50,000, une roulotte motorisée WINNEBAGO de 26 pieds valant plus de $32,000, un montant de $25,000 comptant, une voiture sport CORVETTE de plus de $16000., un bateau CONCORDE de 17 pieds avec moteur hors-bord de 170 chevaux-vapeur et remorque, une valeur de plus de $12,000, une voiture CHEVROLET MONTE-CARLO de plus de $9,000, un voyage de 2 semaines à Rome pour 2 personnes, valant $3,400 et un voyage de 2 semaines à Lisbonne pour 2 personnes, valant $2,600.

Réparties entre le Conseil d'Etat et les Conseils locaux des Chevaliers de Colomb au Québec, les recettes de cette campagne serviront à défrayer les coûts croissants de leurs oeuvres charitables sur tous les plans, telles:
—les priorités pastorales des évêques du Québec
—les vocations sacerdotales et religieuses
—les mouvements pour le respect de la vie
—l'éducation chrétienne
—l'aide à la jeunesse
—les besoins des communautés chrétiennes
—les établissements entièrement pourvus par les Chevaliers de Colomb:
—le Domaine de la Fraternité à St-Ubald qui accueille les personnes âgées durant l'été
—le camping familial
—la colonie de vacances pour les jeunes de 9 à 15 ans, qui accueille environ 400 enfants par été
—un pavillon accueillant gratuitement prêtres et religieux à la retraite.
—la promotion individuelle, sociale, religieuse et chrétienne des familles
—l'aide aux défavorisés, aux handicapés, aux familles dans le besoin ou éprouvées
—les sessions de formation des animateurs sociaux

Le Président du Comité Provincial des Oeuvres Charitables des Chevaliers de Colomb du Québec, monsieur Robert Perreault, est confiant du succès de cette campagne et incite chacun des membres à faire un effort personnel pour engendrer un mouvement d'ensemble gigantesque devant assurer ce succès. Quant à la participation de la population, monsieur Perreault sait qu'elle sera abondamment motivée par l'attrait des prix offerts. Le résultat final dépend donc de la multiplication des contacts entre Chevaliers et acheteurs de billets, ce qui devrait devenir quasi épidémique durant les prochains mois.

Une aspirine au petit déjeuner

(S.H.S.) Même si on ne peut pas encore le prouver avec certitude, il semble que l'absorption quotidienne d'une demi-aspirine puisse protéger contre les crises cardiaques, en empêchant la formation de caillots dans le sang. C'est là la conclusion d'une autre étude sur ce sujet, menée à l'Ecole de médecine de l'université Washington, à St-Louis. "Les faits semblent démontrer que l'aspirine peut prévenir la thrombose coronaire, de dire le docteur Herschel Harter, mais nous n'en serons pas certains avant que d'autres études à plus long terme n'aient été complétées". Il faudra aussi tenir compte des effets secondaires possibles de l'aspirine avant d'en faire un remède-miracle et de la recommander à tous au petit déjeuner.

Un programme de subventions pour la protection de la jeunesse au Québec

Le Comité de la protection de la jeunesse disposera, pour l'année financière 1980-1981, d'un fonds spécial destiné à subventionner des projets présentés par des groupes de citoyens et reliés à la protection de la jeunesse. C'est la seconde fois que le gouvernement du Québec accorde au Comité un tel budget.

Un montant maximum de $20 000 pourra être alloué à chacun des projets acceptés. Ceux-ci devront combler des besoins bien identifiés chez les jeunes ou leurs parents.

Le comité de sélection privilégiera les activités favorisant le maintien des jeunes dans leur milieu familial ou naturel, telles que celles qui visent à améliorer les relations parents-enfants. Une préférence sera également accordée aux projets qui permettent le développement de ressources communautaires en collaboration avec le personnel concerné par la Loi sur la protection de la jeunesse, et qui s'adressent, par exemple, aux enfants maltraités ou négligés, à leurs parents ou aux jeunes qui ont des problèmes avec la justice. Enfin, les projets présentés par des organismes, des associations et des groupes privés ou bénévoles auront priorité sur ceux des établissements et des organismes gouvernementaux.

En subventionnant de tels projets, le Comité de la protection de la jeunesse vise à inciter la communauté à jouer un rôle dans la prise en charge des jeunes en difficulté. Il cherche également à développer le sens des responsabilités chez les jeunes et les adultes. Enfin, il désire favoriser l'approche préventive et encourager la participation des bénévoles à cet effet.

La date limite pour effectuer une demande de subvention est fixée au 15 janvier 1980. Les personnes désireuses de se procurer le formulaire de demande ou d'obtenir des renseignements supplémentaires peuvent s'adresser au bureau du Comité de la protection de la jeunesse de leur région ou encore au bureau central à 873-5435 (pour la région de Montréal) ou à 1-800-361-8854 (pour les autres régions, sans frais d'appel).

Remerciements de sympathie



Monsieur Lionel Pelletier de St-Marcel Comté de L'Islet et ses enfants, Lise (Mme Guy Morin), Ghislaine (Mme Art Shaver), Francis (Mme Gisèle Couillard) et Florian (Mme Nicole Béland) remercient tous les parents et amis qui leur ont témoigné leur sympathie soit par offrandes de messe, visites au salon ou assistance à l'office lors du décès de Madame Jeanne Cadrin Pelletier, survenu le 25 octobre 1979.

Il fait chaud au coeur de se sentir solidaires [illegible] ces moments difficiles.

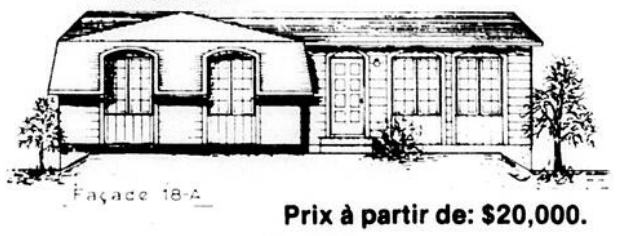
SI VOUS VOULEZ BOIRE ET LE POUVEZ C'EST VOTRE AFFAIRE
SI VOUS VOULEZ ARRETER ET NE LE POUVEZ C'EST NOTRE AFFAIRE
Alcooliques Anonymes
248-0332

EXTRAIT DE PLANTES DE
ROLMEX INC.
Qualité supérieure
LOUIS GAULIN
REPRESENTANT
11, Ave Ste-Brigitte
Montmagny 248-3930

CONSTRUCTION
LF LANDRY & FILS ENR.
L'Islet-sur-Mer 247-5847

CLÉMENT MERCIER ENR.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Cap St-Ignace
Tél.: 246-5664

les industries CIDEL
MAISONS USINEES
Vous présente cette semaine



Façade 18-A
Prix à partir de: $20,000.
DISTRIBUTEUR
Construction Oscar Paradis
51 de la Rivière Sud, Montmagny 248-2966 248-2120



TORO
MEMBRE PRO-TORO
Démarreur électrique gratuit
Financement disponible
en spécial chez:
LANGLOIS & FRERE ENR. MONTMAGNY
Langlois & Frère Enr.
143 St-Jean Baptiste Ouest,
Montmagny **248-3276**

Le duché de Lévy se veut décentralisé

(C.M.) L'Exécutif du duché de Lévy a retouché le secteur de Montmagny en vue d'obtenir une plus grande participation des gens du milieu au Carnaval de Québec qui, autant le dire tout de suite, est le troisième en importance dans le monde.

Dans l'optique de décentralisation qui est celle du duché de Lévy, les régions périphériques soit jusqu'à Cap St-Ignace dans l'est, Lotbinière dans l'ouest et St-Joseph de Beauce au sud sont invitées à mettre sur pied des équipes de bénévoles susceptibles d'organiser sur place des activités génératrices de retombées économiques à l'occasion du 26ième Carnaval de Québec qui se tiendra du 31 janvier au 10 février prochains.

Le président du duché de Lévy, Denys Simoneau, accompagné de la duchesse Louise Fournier et du relationniste Jean Bouchard, lors d'une entrevue exclusive qu'ils nous accordait mercredi soir dernier le 21 novembre à Montmagny, a tracé le portrait de ce qu'il envisage comme participation du secteur de Montmagny au Carnaval de Québec.

D'abord le déjeuner-cognac, qui avait réuni l'an dernier plus de 400 personnes, pourra être dégusté à Place le Germoir dès 7 heures et 30 jeudi matin le 7 février; aura lieu aussi, un peu plus tard, la traditionnelle visite du Bonhomme Carnaval, de la duchesse et de membres de l'Exécutif dans différentes institutions telles l'Hôtel-Dieu, le Foyer D'Youville, les Galeries Montmagny, quelques industries et l'Hôtel de Ville où l'on procédera à la signature du livre d'or.

De plus pendant la durée du Carnaval, le Bonhomme et la duchesse, désireux de faire connaissance avec le plus de carnavaleux possible, seront disponibles pour figurer aux principales activités présentées par les organismes de la place; pour les avoir, il faut toutefois réserver le plus vite possible auprès de la direction du Carnaval en téléphonant à 622-3716. En outre, a annoncé M. Simoneau, il y a désormais une possibilité d'échange entre le Carnaval de Québec et le Festival de L'Oie Blanche de Montmagny, basée sur le bénévolat. Les modalités de cet échange reste à déterminer.



Louise Fournier, duchesse de Lévy, et Denys Simoneau, président du duché.
[C.M. Peuple-Courrier]

La vente de la bougie du Carnaval se fera le 26 janvier entre 18 et 22 heures. Cette fois, a assuré M. Simoneau, on va faire en sorte que tous les foyers soient visités en confiant la vente à des organismes locaux. Ainsi pour Montmagny, Cap St-Ignace, Berthier-sur-Mer, St-Pierre et St-François, ce sont les membres du Club des Jeunes Voyageurs qui s'acquitteront de cette tâche; pour St-Michel et St-Vallier, les parents des Guides prendront l'affaire en main; à La Durantaye, ce sera la responsabilité des Fermières; alors que pour St-Raphaël l'accord final n'était pas encore conclu avec aucun groupe. Rappelons que l'organisme qui prend à sa charge la vente de la bougie bénéficie d'une commission de 10% sur chaque bougie vendue au coût de $2.

Lévy est le duché champion pour la vente de la bougie, a fait remarquer son président, et il entend bien le rester. C'est d'ailleurs pour cela qu'on l'a baptisé le duché Lumière. L'objectif de Lévy pour le prochain carnaval est de 60,000 bougies; ce qui est réalisable compte tenu que 50,849 ont fondu lors du précédent.

Louise 1ère

La duchesse de Lévy, Louise Fournier, est originaire de Beaumont où elle réside toujours quoiqu'elle travaille à Place Laurier de Ste-Foy pour l'agence Voyage Frontenac Inc. Pour elle les sorties commencent et vont bientôt devenir courantes; il va sans dire que de la mi-janvier à la mi-février elle sera libérée par son employeur pour jouer à plein temps son rôle d'ambassadrice de Lévy et peut-être bien de Québec, si le hasard la favorise comme Reine du 26ième Carnaval. Sa fonction, elle la juge très intéressante parce qu'elle lui procure des contacts enrichissants avec les gens et s'avère une bonne expérience de relations publiques.

Fait particulier, Louise est très familière avec la ville de Montmagny où elle compte des parents et beaucoup d'amis. Elle ne ménagera donc pas les visites et souhaite en retour que les gens du secteur ne se fassent pas prier pour participer pleinement aux activités, que ce soit à Montmagny ou à Lévis où Place Rive-Sud renaitra sous la forme d'un igloo grâce au concours de l'Atelier du Carnaval.

Du 31 janvier au 10 février on veut donc que ça grouille, ont souhaité le président de Lévy et la duchesse. La décentralisation, c'est possible, mais seulement si les gens embarquent; alors au lieu de se plaindre qu'il n'y a pas de retombées économiques, pourquoi ne pas s'organiser sur place et en provoquer!

Mentionnons en terminant que le rôle de directeur du secteur de Montmagny pour le Carnaval de Québec a été confié à Mlle Danille Matte, qui verra à l'organisation des différentes activités.

Opération hiver
COLUMBIA s'en occupe!

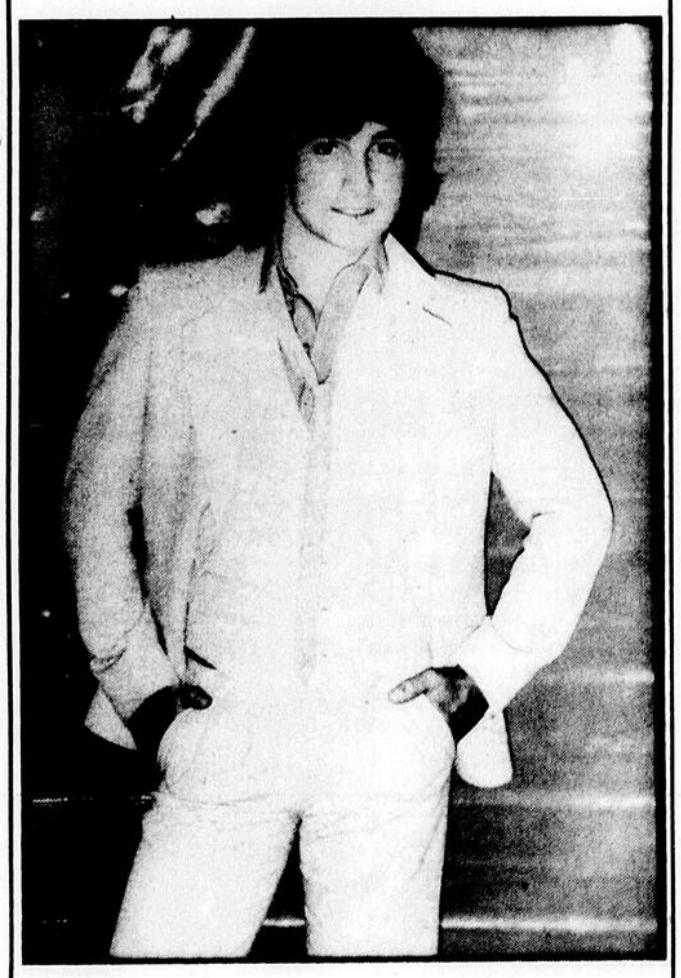
Modèle 961/10 C.V./33"
(Deux phases)
- Moteur Tecumseh de 10 C.V.
- Démarreur électrique 110 volts (STANDARD)
- 5 vitesses avant et 2 vitesses arrière
- Hauteur d'admission 20"
- Largeur de déblaiement 33"
- Pneus: 16" x 6.50"
- Chaines antidérapantes (STANDARD)
- Différentiel (STANDARD)
- Alternateur (STANDARD) (Lumière en option)

Modèle 820/8 C.V./26"
(Deux phases)
- Moteur Tecumseh de 8 C.V.
- Démarreur manuel
- 5 vitesses avant et 2 vitesses arrière
- Hauteur d'admission 20"
- Largeur de déblaiement 26"
- Pneus: 14" x 4.50"
- Chaines antidérapantes (STANDARD)

Columbia vous offre un choix de six modèles de $599 à $1139

GAGNÉ SPORT ET ÉQUIPEMENT
516 Route Petit Cap, Cap St-Ignace
246-3127

RENÉ SIMARD
"18 ans déjà"



Mardi, le 4 décembre
à 20.30 hres. au
C.E.G.E.P. La Pocatière

BILLETS EN VENTE:
- Arsenault & Dallaire Pharmaciens
- Echo du Disque 4e Ave
- Mistouk C.E.C.E.P.
- Tabagie G.L.P. Galeries La Pocatière

PRODUCTIONS "PIL"

Régie du troupeau laitier en hiver

La période de stabulation pour nos troupeaux laitiers, au Québec, nous apparaît comme un mal nécessaire étant donné les conditions atmosphériques très rigoureuses que nous subissons pour une période d'environ six mois. La vache laitière est sans aucun doute la plus affectée car l'on modifie du jour au lendemain ses habitudes d'alimentation et de logement tout en l'obligeant à produire au maximum de son potentiel génétique. Nombreux sont les éleveurs qui appréhendent cette longue période d'hivernement car trop souvent une source de multiples problèmes: infertilité, mammite, fièvre du lait, acétonémie, difficultés au vêlage, écrasement de trayons, etc. Une régie parfaite semble être la porte de sortie à tous ces imprévus inhérents au stress de la période d'hivernement.

Pour bien illustrer les principaux messages de cet écrit, j'ai rencontré pour vous un des meilleurs éleveurs de bovins laitiers du comté de Bellechasse, M. Raynald Leblanc, St-Charles, propriétaire de la ferme "Reynold", gagnant du trophée pour la meilleure MCR (BCA) pour notre comté en 1978. Son troupeau se compose de 100 bovins dont 90% pur-sang et 10% nip; les 40 vaches laitères ont maintenu une MCR de 156 pour le lait et de 142 pour le gras soit une moyenne de lait par vache de 7658 kg (16,848 livres). Il est évident que d'atteindre une telle moyenne et de la maintenir signifie un contrôle minutieux à tout instant et une excellente régie.

Logement et accessoires:

Lorsque l'on pénètre dans la vacherie de la ferme "Reynold", on réalise immédiatement que le troupeau semble confortable, les stalles sont de dimensions respectables pour les vaches laitières, ainsi l'on évite l'entassement donc une meilleure ventilation et l'on réduit au minimum l'écrassement de trayons. La propreté et l'hygiène des lieux sont impeccables et il est agréable d'y travailler. Sept ventilateurs assurent l'élimination rapide des odeurs, de la chaleur et de l'humidité avec l'aide d'entrées d'air suffisantes. La température est maintenue entre 56 degré F et 58 degré F pour les taures et les vaches, elle est 62 degré F pour les jeunes veaux élevés dans des enclos situés à l'endroit le plus isolé de la vacherie. Ces enclos doivent toujours être placés du côté opposé aux entrées d'air, à l'abri des courants d'air qui trop souvent causent les problèmes de pneumonie et de diarrhée chez les jeunes sujets.

L'isolement total des jeunes veaux dans un appartement fermé où l'on peut contrôler la température et l'humidité, deviendra très populaire dans l'avenir, si l'on se fie à l'expérience de plusieurs producteurs qui nous rapportent un taux de mortalité fortement diminué.

La propreté des abreuvoirs est également un point très important à surveiller, une inspection journalière serait souhaitable selon M. Leblanc car la qualité de l'eau influence considérablement la consommation de fourrages. Un abreuvoir malpropre engendre le dégoût chez l'animal et il en découle un refus partiel de s'abreuver au début qui peut se rendre jusqu'à une privation totale. Chez la vache laitière, l'implication est radicale car elle engendre une diminution de l'appétit et une baisse rapide de la production laitière. En ce qui concerne les jeunes veaux, il est primordial d'utiliser des contenants propres pour une meilleure consommation de lait ou d'eau. Dans les parcs à veaux il est toujours préférable d'installer l'abreuvoir du côté opposé au râtelier pour le foin, l'eau demeure plus propre et le veau est moins porté à en boire excessivement ce qui occasionnerait une diminution de consommation de foin.

Les bols à minéraux utilisés par certains éleveurs, ne devraient jamais être installés au-dessus de l'abreuvoir car l'eau qui s'écoule, après l'abreuvement, occasionne une fermentation indésirable dans le bol où une odeur nauséabonde se dégage; à la limite, la vache refusera de boire croyant que l'eau est de mauvaise qualité.

Tonte, brossage et taille des sabots.

La stabulation débute au début de novembre à la ferme Reynold afin de procurer le plus d'exercices possibles au troupeau avant l'hivernement. Dès la première semaine, la tonte du pis est effectuée pour toutes les vaches en lactation afin d'assurer un maximum de propreté lors de la traite. Immédiatement après cette première opération, la tonte complète (sauf la tête) des taures et des vaches est pratiquée pour que ces dernières se sentent confortables le plus rapidement possible. La dernière opération de tonte, la plus fastidieuse, c'est-à-dire la tête est faite au début de décembre car à cette période l'on a plus de temps disponible. Cette pratique de régie est primordiale, elle facilite le contrôle des infestations de poux, permet de sauver du temps lorsque l'on prépare les animaux pour la traite et facilite les brossages au cours de l'hiver.

La tonte complète limite au maximum l'étrillage trop souvent négligé ou complètement oublié chez plusieurs producteurs. Par contre le brossage est répété à tous les huit jours afin d'extirper des pores de la peau toutes les poussières qui auraient pu s'y infiltrer. L'animal respirant aussi par la peau, cette fonction est d'autant plus intense si celuici est plus propre. Il devient plus résistant aux maladies, moins nerveux et plus maniable, cette pratique a également la propriété d'exciter l'appétit d'où augmentation de la procution laitière.

M. Leblanc taille les sabots au besoin, s'il observe qu'une vache semble en déséquilibre, si elle se fatigue plus vite que les autres, se couche fréquemment, il vérifie les pieds afin de s'assurer de leur condition. Il pratique lui-même le taillage mais si dans certains cas un éleveur se sent incapable d'effectuer cette opération délicate, il est préférable de se référer à une personne compétente dans ce domaine. La possession d'un "travail" aide grandement l'opérateur de la taille, vous pouvez en construire un à très peu de frais selon le plan disponible à votre bureau local de renseignements agricoles.

Regroupement par niveau de lactation et cédule d'alimentation.

Depuis plusieurs années, à la ferme Reynold, les vaches sont regroupées selon leur niveau de production. Le premier groupe comprend les vaches qui produisent moins de 20 kg (44 lb) de lait par jour, le second, celles qui produisent entre 20 kg et 35 kg (44 lb à 77 lb), le troisième, 35 kg (77 lb) et plus, enfin le quatrième groupe comprend les vaches taries. De cette façon, il est beaucoup plus facile de contrôler les besoins alimentaires en fourrage selon leur qualité et les quantités de moulée selon le niveau de production de chaque vache. Ainsi le régime alimentaire d'une vache tarie est respecté parfaitement car elle n'a aucun accès à la portion généreuse de moulée d'une excellente productrice.

M. Leblanc applique une cédule d'alimentation très rigoureuse et selon lui la régularité de ces soins devient un atout primordial si l'on veut maintenir un très haut niveau de production à l'intérieur de son troupeau. Tôt le matin, la première tâche est d'enlever le surplus de foin sec servi la veille aux vaches en lactation; les taures et les vaches taries bénéficient de ce surplus comme premier repas. Après avoir bien balayé, les productrices reçoivent une ration de foin sec, le deuxième repas est constitué d'ensilage de maïs avant de procéder à la traite. Par la suite, une troisième ration d'ensilage de luzerne est servie aux meilleures vaches en lactation. La quatrième opération est de servir la moulée et d'ajouter un supplément protéique sur la portion de plus hautes productrices. Vers midi, un cinquième repas de foin sec mélangé (50% légumineuses et 50% graminées) est alors servi plus un peu de moulée pour le groupe de 35 kg de lait et plus. Maintes fois au cours de la journée, le foin est replacé pour encourager une meilleure consommation. Vers quatre heures de l'après-midi, les mêmes opérations se répètent avant de procéder à la traite du soir. Cette cédule rigoureuse ne semble pas incommoder M. Leblanc car il est très bien secondé par son épouse qui l'aide à compléter dans les délais fixés tous ces soins programmés à l'avance. S'ils se permettent des vacances, au cours de l'hiver, l'employé qui les remplace doit suivre exactement la même cédule écrite soigneusement sur une feuille.

Sélection et contrôle.

La période d'hivernement semble le moment le plus propice pour effectuer la sélection dans le troupeau afin d'éliminer les pensionnaires. Pour cette ferme, le contrôle laitier PATLQ officiel est un outil indispensable pour l'orienter et prendre des décisions sûres qu'il n'aura pas à regretter. Une vache qui produit moins de 14 000 livres de lait par année est sérieusement analysée et a de fortes chances d'être éliminée de son troupeau.

Les producteurs qui ne pratiquement pas encore de contrôle laitier devraient envisager pendant cette période de l'année de rencontrer une surveillant du PATLQ afin de se faire expliquer clairement les nombreux avantages de cette pratique. La plus grande disponibilité de temps pourrait également servir à compléter les cartes d'identification NIP qui devient une tâche laborieurse lorsqu'on est pressé par les travaux aux champs au cours de l'été.

Cette visite rapide du troupeau de la ferme Reynold nous confirme davantage qu'une excellente régie semble à la base du succès de cette entreprise. Tout ce temps passé à la vacherie pendant ces longs mois d'hiver est largement rémunéré par une meilleure efficacité, un meilleur taux de conception et une détection rapide des maladies. L'observation répétée devient un critère important qui accélère la rapidité des interventions à l'intérieur du troupeau d'où il en découle une meilleure productivité.

Par: Gaston Gosselin, agronome.

CAPSULES

LES LÉGUMES DE L'HYDRO

(S.H.S.) D'ici un an ou deux, les habitants des Iles de la Madeleine pourraient déguster leurs propres tomates même l'hiver! Le ministère de l'Agriculture du Québec, avec la collaboration de l'Hydro-Québec et de la Direction générale de l'énergie, a en effet préparé un projet de culture de légumes dans des serres chauffées par l'énergie récupérée des moteurs de la centrale thermique de Cap-aux-meules. On est actuellement à la recherche d'un promoteur madelinot prêt à s'associer à ce projet. De telles méthodes sont également expérimentées aux Etats-Unis; ainsi l'eau chaude récupérée des systèmes de refroidissement des générateurs de la centrale électrique de Delaware River sert à faire grossir des truites [illegible], en leur fournissant un [illegible] de vie de température modérée. "Je pense qu'un jour, a dit l'un des responsables de ce projet, la moitié des poissons consommés au pays proviendra de systèmes d'aquaculture comme le nôtre".

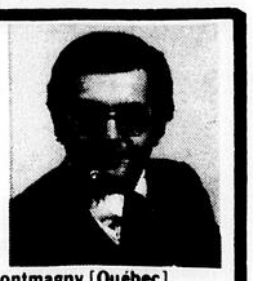
Remerciements de sympathie

Mme René Deschamps et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Mrs René Deschamps de Montmagny le 22 novembre soit par des offrandes de messe, envoies de fleurs, ou par leur présence lors des funérailles le 24 novembre en l'église St-Mathieu de Montmagny.

Remerciements de sympathie

Mme Josaphat L'Italien et les enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Monsieur Josaphat L'Italien de St-Eugène soit par des offrandes de messe, des tributs floraux, des visites au salon mortuaire ou par leur présence lors des funérailles le 17 octobre en l'église de St-Eugène, Cté L'Islet.

MATELAS CONDOR ENR.
C.P. 98, Cap St-Ignace
246-5611
MANUFACTURIER DE MATELAS ET DE LITS CONTINENTAUX
SPECIALITE: fabrication de matelas particuliers pour personnes souffrant de déviation de la colonne vertébrale

LEANDRE BOUTIN INC.
ASSUREUR-VIE
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Bureau et résidence, Cap St-Ignace, Montmagny [Québec]
Bur.: 23 Ouest, de Gaspé, St-Jean Port-Joli [Québec]
Téléphone Bur.: [418] 598-3041 Bur.: Rés.: 246-5510


Pour nous, c'est la période des Fêtes!
Laissez-nous le soin de préparer vos pâtisseries
Commandez maintenant_Nous sommes à votre service_
La Boulangerie
Jean-Claude Fortin Inc.
105, rue St-Louis, Montmagny
248-1062



VENTE

SUPER-AUBAINES

DES FÊTES



PRÉLART vynil coussiné sans cirage
REGAL FLOOR
Rég.: 4.39 vc. **Spécial: 3.79** v.c.

TAPIS semi-shag
endos en caoutchouc
100% nylon
Rég.: 16.95 v.c. **Spécial: 7.95** v.c.

TAPIS commercial
endos caoutchouc
100% nylon
Rég.: 8.95 v.c. **Spécial: 4.95** v.c.

TAPIS semi-shag
endos de jute
100% nylon Rég.: 16.95 v.c.
à 21.95 v.c. **Spécial: un seul prix 7.95** v.c.

OREILLERS
Spécial: 4.78 paire

COUVRE-LIT
39 pouces **Spécial: 14.00**
48 pouces **Spécial: 15.00**
54 pouces **Spécial: 16.00**



JACKETS LOIS
en corduroy **Spécial: 9.95** quantités limitées

HABITS DE MOTONEIGE



Pour hommes
Rég.: 65.00 **Spécial: 52.95**
Pour garçons
Rég.: 49.95 **Spécial: 39.95**

ESTIMATION ET LIVRAISON GRATUITES
dans un rayon de 20 milles

Toute la marchandise en magasin est en **VENTE**
Super spéciaux sur tous les articles,
à vous **D'ÉCONOMISER** pour les fêtes

CENTRE DE LOCATION ET SERVICES MONTMAGNY INC.

LOCATION D'OUTILLAGE — TISSUS — TAPIS — VÊTEMENTS

309 Boul. Taché Est, Montmagny **248-4763** **248-3966**
—C'EST LA PLACE—

La voix du peuple

A qui cet enseignant fait-il allusion lorsqu'il parle des "torcheux" des hôpitaux?

Au lendemain de l'annonce d'une entente imminente entre le gouvernement et un groupe de travailleurs du secteur hospitalier, un enseignant déclare en substance, à quelques collègues: "C'est les torcheux" des hôpitaux qui vont avoir ce qui revient aux enseignants. Cette affirmation fait évidemment référence à la question monétaire.

Oui, tout le monde le sait, les secteurs public et parapublic ont connu d'intenses négociations depuis le début de l'automne. Et tout le monde sait aussi que des groupes de travailleurs(ses) des hôpitaux ont fait la grève. Si ces individus ont agi de la sorte, c'est qu'ils revendiquent des droits ou des gains qu'ils croient légitimes. Etant moi-même un travailleur du milieu hospitalier (je suis infirmier) je ne peux m'empêcher de réagir en entendant une telle réflexion, peu importe par qui elle est faite et peu importe à qui elle s'adresse. Vous comprendrez que l'occasion est trop belle et que je ne peux la laisser passer. Si je ne peux m'empêcher de réagir, dis-je, face à cette forme destructice de réflexion et qui en passant, m'apparaît prétentieuse on ne peut plus, c'est qu'elle révèle une MENTALITE.

Oui, il me faut l'admettre, cette déclaration traduit un sentiment de mépris évident à l'endroit des travailleurs du milieu hospitalier. Et des sentiments d'une telle arrogance, j'en ai maintes fois ressentis à travers mes contacts sociaux, mais en dix-neuf ans ils ne m'ont jamais été aussi éloquemment manifestés!

Je n'ose croire toutefois que ces allégations expriment la pensée des enseignants en général. Je veux apporter ici une précision: cette réflexion exprimée ouvertement par n'importe qui m'amènerait à réagir de la même façon. Loin de moi, l'idée de décrier le corps enseignant, j'ai du respect pour cette classe de gens comme j'en ai pour n'importe quel métier ou profession. Pour moi, ce n'est pas l'appartenance à une carrière quelconque qui fait la valeur d'un individu, c'est beaucoup plus la façon dont il s'acquitte de sa responsabilité sociale. Car existe-t-il un métier qui ne comporte aucune responsabilité sociale? Boileau disait: "Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent".

Pour porter des jugements sur qui ou quoi que ce soit, il faut vous en conviendrez, un minimum d'information objective. Et qui peut mieux parler du travail hospitalier que celui qui appartient à ce milieu? C'est à ce titre que je désire intervenir pour apporter les clarifications qui s'imposent, face à l'opinion publique, et concernant les diverses catégories de travailleurs(ses) du secteur hospitalier.

De par nos conventions collectives, il existe dans notre milieu, des gens responsables de l'alimentation, on les appelle "cuisiniers(ères)" ou selon le cas "techniciens(nes) en alimentation". Ceux et celles qui les aident sont appelés "préposés(es)" à divers services. On les appele plus souvent, Lise, Michel, Léo ou Murielle, etc. Dans cette même catégorie, certains sont affectés à un secteur spécifique et selon le cas on les appelle "bouchers", "pâtissiers(ères)", etc. Il y a aussi des individus chargés de lessiver tout ce qui est nécessaire au mieux-être des malades; point n'est besoin de penser longtemps pour prévoir ce qui arriverait si cette tâche était faite à la légère dans un hôpital, or ces individus ont pour nom "buandiers (ères)" et leurs aides se nomment des "presseurs(ses)". Un hôpital c'est un lieu soumis à l'usure, aux modifications, aux rénovations, aux réaménagements divers comme ça se passe dans tous les édifices d'usage public. Les individus qui s'adonnent à l'un ou l'autre de ces services ont pour nom "menuisier, peintre, plombier ou électricien". Il y a même dans un hôpital, un magasin où on garde en réserve divers produits nécessaires à tous les départements et ce sont des "magasiniers" qui en sont responsables. Quant à ceux qui s'occupent du système de chauffage vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ils ont droit au nom de "chauffeurs de bouilloires". Ceux et celles qui ont la tâche de maintenir propres les planchers, les murs, les plafonds des nombreuses salles thérapeutiques ou autres, ou encore les chambres et tout ce qu'elles contiennent, ces gens ont droit au nom de "préposés(es) à l'entretien ménager". Si ces personnes ne faisaient pas bien leur boulot, il serait préférable que vous n'ayez pas à être hospitalisés. Il y a aussi des "secrétaires" qui vous accueillent à l'admission et qui vous dirigent vers les "professionnels" de qui vous réclamez service et compétence. Ainsi, selon vos besoins, vous pourrez rencontrer des "techniciens(nes) en radiologie, des techniciens(nes) en laboratoire, des psychologues, des travailleurs sociaux, des infirmiers, des infirmières, des médecins". J'ai beau chercher qui sont les "torcheux"... Il y a dix-neuf ans que je travaille dans le même hôpital, je crois donc bien connaître mon milieu de travail et je n'ai pas encore rencontré cette sorte de gens.

En concluant cette première partie de mon intervention, je voudrais rappeler à ceux qui se reconnaissent dans cette affirmation gratuite qui exprime tout haut ce qu'ils pensent tout bas, qu'il existe une façon plus simple et plus humaine de réagir: il s'agit de prendre l'habitude de se taire sur ce qu'on ignore.

Quant à savoir si les travailleurs des hôpitaux auront monétairement "ce qui revient aux enseignants", je pense aussi que le public a besoin de connaître certaines choses pour porter le jugement qu'il voudra, mais en étant au moins éclairé. Je ne sais encore quelle(s) catégorie(s) de travailleurs du secteur hospitalier étaient visée(s) par l'enseignant en question, mais étant infirmier licencié et ne me permettant de m'exprimer que sur ce que je connais d'une situation, je n'éprouve aucune espèce de gêne à parler de mes conditions de travail.

Sait-on que le personnel infirmier doit payer un droit de pratique annuel? Dans le concret des choses cela signifie qu'un membre ne peut exercer sa profession s'il ne s'acquitte chaque année du montant prévu. Sait-on aussi que le personnel infirmier est obligé de se payer une assurance personnelle annuelle pour se couvrir en cas de besoin, parce que les gestes qu'il pose quotidiennement peuvent avoir des répercussions? Ca fait partie des exigences et des risques du métier. Ces deux obligations lui coûtent $160. par année. Si je fais un calcul rapide, multipliant ce $160. par 40 (le nombre d'années approximatives de travail avant la retraite), je me rends compte qu'il en aura coûté $6400. à tout(e) infirmier(ère) licencié(e) au moment de sa retraite, pour avoir eu le droit de gagner sa vie... L'enseignant a-t-il à assurer personnellement de semblables obligations?

Quinze années de scolarité, c'est le minimum exigé pour devenir infirmier(ère) licencié(e), c'est-à-dire un secondaire V plus trois années de CEGEP. Est-ce que ce sont les mêmes exigences pour l'enseignant? Si je consulte la convention collective des enseignants de 75-79, j'y lis que des enseignants ayant 14 ans ou moins de scolarité (autrefois, le brevet C ou B), ont le droit d'enseigner. (art. 6-2.01). Je ne mets nullement en doute leur compétence, je remarque seulement qu'avec 14 ans ou moins de scolarité, un(e) infirmier(ère) n'a pas le droit d'exercer cette profession.

Je sais pour avoir lu un article récent du journal Peuple-Courrier (14 nov.) et traitant des conditions de travail des enseignants que chez ceux-ci, et je cite: "les changements de méthodes d'enseignement amènent un recyclage presque perpétuel". Je vous dirai que dans mon domaine, je vis précisement la même situation et que de ce fait, mes soirées aussi sont occupées. De plus, je tiens à préciser que je dois payer mes frais de scolarité quand j'étudie à l'université, que mes études, même si elles sont reliées directement à mon travail, me permettant de dispenser des soins plus appropriés, ne me donnent pas droit au remboursement de $50. par 3 crédits, comme c'est le cas chez les enseignants. (art. 7-1.02) Exemple: Quand j'aurai terminé le baccalauréat en nursing auquel je suis inscrit actuellement, j'aurai déboursé $1725. Je le répète, je dois assumer personnellement tous les frais de scolarité des études que j'entreprends dans le but très légitime d'augmenter ma compétence. Pourquoi le personnel infirmier n'a-t-il pas droit aux mêmes dédommagements que le personnel enseignant? Ne pourrait-je pas être justifié de penser que ce sont les enseignants qui ont "ce qui reviendrait au personnel infirmier"?... Rassurez-vous, je ne veux rien voir retranché aux enseignants, je trouve normal qu'on valorise le souci de la compétence et du perfectionnement chez un être humain. Mais quelqu'un peut-il m'expliquer clairement pourquoi ce n'est pas un droit acquis pour moi, après dix-neuf années de service? Autre aspect de la question à analyser: quand dans l'enseignement, un individu a atteint 16, 17 ou 18 ans de scolarité, il a travaillé me direz-vous, il a mis bien des choses de côté pour réussir, j'en conviens, je l'avoue... je peux parler en connaissance de cause, mais ce dernier a au moins la satisfaction de voir sa plus grande compétence facilitée, il a aussi la satisfaction de voir sa plus grande compétence valorisée par un salaire que je ne dirai pas mirobolant, mais qui en tient compte. Prenons deux exemples: 1) En juin 1978, un enseignant qui avait 17 années de scolarité, 12 années d'expérience, recevait comme traitement annuel $20,029. Un(e) infirmier(ère) qui avait aussi atteint 17 années de scolarité et 12 années d'expérience recevait comme traitement annuel $17,342. 2) L'enseignant qui avait en 78, 17 années de scolarité mais 15 années d'expérience recevait $22,174. tandis que l'infirmier(ère) dans les mêmes conditions recevait quand même $17,342. parce que son échelle de salaire se termine à la douzième année d'expérience et qu'à partir de ce moment son perfectionnement est ignoré. (J'ai cité des exemples de 1978, parce que depuis ce temps, nous n'avons plus de convention collective.) Est-il possible que nous ayons enlevé quelque chose au salaire des enseignants?

Je vous informe aussi que je travaille le samedi et le dimanche, une fois toutes les deux semaines, que les congés de la fête du travail, de Noël, du Jour de l'An, de Pâques, etc. oui je les ai!... mais jamais le jour de la fête du travail, jamais le jour de Noël, jamais le jour du premier de l'An, jamais le jour de Pâques, sauf si cette fête comme par un heureux hasard coïncide avec ma fin de semaine. La règle du hasard, vous savez ce qu'elle donne à la loterie... Quelle euphorie de fêter Noël un mois avant le temps!... Quelle déception aussi d'arriver à Noël... de penser que j'ai des enfants, une épouse, des frères, des soeurs. Quelle plaisir de célébrer la fête du travail 3-4 jours avant tout le monde! Mais la fête du travail arrive, et le petit projet de voyage... est à l'eau. Une fin de semaine de 3 jours c'est pour les autres. Tout ceci explique pourquoi je ne patine pas souvent avec ma fille à l'aréna, les fins de semaine et les jours de congés fériés. Que voulez-vous, ce n'est pas parce que c'est dimanche ou jour de congé férié que les gens ne font pas d'infarctus ou qu'ils ne font pas d'ulcères d'estomac, d'hernie ou d'appendicite aiguë... Et ce sont ces jours-là, aussi, qu'il se produit le plus d'accidents sur les routes d'après les statistiques. Je n'en veux pas aux malades ou aux accidentés. Je doit être au travail et j'y suis. Avec de telles conditions on comprendra également que ma vie sociale est souvent perturbée.

Vous êtes bien patients(es) si vous me lisez jusqu'au bout! Mais avant de terminer je ne peux pas passer sous silence une autre facette de mes conditions de travail: mon vécu quotidien auprès des malades. Je me permets de mentionner qu'un infirmier, comme un enseignant, est conscient qu'à certains jours sa tâche déborde du temps qu'on l'oblige à respecter pour exécuter convenablement son travail. Ma convention collective m'oblige à être présent au travail 36 heures 1/4 par semaine. Je travaille donc de 8 heures à 16 heures en principe. On m'accorde 45 minutes pour l'heure des repas. (art. 18). Un système d'équipes rotatives permet à chacun(e) d'aller manger à tour de rôle, car il va de soi qu'aux heures de repas, il y a encore des malades dans un hôpital. Mais si à l'heure qui m'est assignée pour aller dîner, l'un d'entre eux réclame ma présence immédiate, vous comprenez facilement que le devoir me commande d'être disponible. Je prendrai 30 minutes pour mon repas en ayant au moins une satisfaction au fond de moi-même que personne ne pourra me ravir: j'ai accompli ma responsabilité professionnelle. Le matin, je suis au poste de mon département à 7 heures 40, car je sais que je ne peux pas me présenter devant mes malades sans savoir ce qui s'est passé la veille, à partir du moment où je les ai quittés. De la même façon, il est exceptionnel que je quitte mon travail à 16 heures précises. Je quitte beaucoup plus souvent à 16 heures 10, parce que j'ai aussi un rapport quotidien à produire au sujet de chaque malade dont j'ai la responsabilité. Je ne peux souvent compléter ce dossier qu'à la toute fin de ma journée. Je n'arrête pas de donner des soins aux malades à 15 heures sous prétexte que j'ai des dossiers à compléter. Pourtant je ne comptabilise pas ces minutes à la fin de ma semaine en pensant aux heures supplémentaires que je pourrais faire si j'étais un enseignant régulier qui fait de la suppléance, ou si j'étais ce n'importe quel autre employé qui y a droit parce qu'il a travaillé plus longtemps que ce que prévoit sa convention collective. Je sais que c'est inhérent à ma tâche et je m'en acquitte de bon gré, car au cas où vous n'auriez pas encore deviné, j'aime ce que je fais. Et j'ai d'autres valeurs que le salaire pour me motiver...

Combien d'heures un enseignant est-il tenu d'être disponible au travail pendant une semaine? Selon l'article 8-5.3 de la convention des enseignants, il est tenu d'être disponible auprès de sa commission, 25 heures, et je cite: "A l'intérieur de ce temps de disponibilité, l'instituteur n'est tenu d'être à l'école qu'au moment où les devoirs de sa charge d'enseignement l'exigent ainsi que, sur demande de l'autorité compétente, pour le temps nécessaire à l'accomplissement d'autres fonctions et responsabilités parmi celles prévues au présent chapitre."

Finalement, quand j'ai franchi la porte de l'hôpital, à la fin de ma journée, ça ne signifie pas pour autant que ma journée est "affaire classée"... Ce n'est pas aussi tangible que de voir un enseignant qui apporte sa serviette sous le bras, évidemment. "On ne voit bien qu'avec le coeur"... faut-il le rappeler? Je travaille auprès d'êtres humains qui vivent, selon leur situation, des sentiments de crainte, de désarroi, de découragement, de révolte même face à un accident, une maladie temporaire ou incurable, une vieillesse inévitable, etc. Je sais que ces souffrances morales vont toujours de pair avec l'inconfort matériel et les douleurs physiques. Je sais aussi que ces individus ont une famille, des parents, des amis, car j'ai parfois à les rencontrer pour les aider à faire face à de dures réalités. Et parce que la science médicale, malgré les efforts acharnés des chercheurs, doit parfois s'avouer vaincue devant la maladie, certains jours je vis avec mon malade la préparation à la mort... avec tout ce qui s'ensuit. Or, je suis moi aussi un être humain. Ces événements de ma journée ne peuvent s'effacer en 5 minutes parce que je viens de refermer derrière moi la porte de l'hôpital.

Tout cela pour vous dire que lorsque je compare mes conditions de travail à celle d'un enseignant, je suis conscient que ma tâche est aussi importante que la sienne. Evidemment, il n'y a qu'en temps de grève que les gens se rendent compte que TOUT est service essentiel dans un hôpital. Pourtant c'est une réalité de tous les jours. Eh oui! le soleil luit pour tout le monde... mais je remarque que plusieurs doivent rester à l'ombre.

Quelle que soit votre opinion, merci sincèrement de m'avoir lu.

Robert Bélanger,
infirmier licencié,
Hotel-Dieu Montmagny.

Offres d'emplois

LES EMPLOIS ANNONCES SONT OFFERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES.

Serveuse à temps partiel de nuit les fins de semaine et serveuse une nuit par semaine le jeudi.

Aide-familiale pour environ 2 semaines à Cap St-Ignace, Rang du Rocher, peut être logée et nourrie. URGENT.

Une aide-familiale à temps plein pour St-Jean-Port-Joli, non logée. URGENT.

Aide-familiale à temps plein pour Ste-Apolline. Logée et nourrie.

Un électricien possédant licence "C" pour travail d'entretien en usine. $260.00 pour une semaine de 40 heures.

Administrateur de contrats de vente: personne bilingue, disponible pour voyager à travers le Canada et les Etats-Unis. La personne devra posséder une formation technique, savoir lire les plans et voir à l'installation de certains produits en métal.

Secrétaire parfaitement bilingue (pouvant passer entrevue en anglais) et ayant une bonne expérience en dactylographie pour emploi dans la région.

Un cours de machinerie agricole (entretien) est prévu pour janvier 1980. Ce cours est d'une durée de 25 jours et s'adresse aux agriculteurs de la région.

On recherche deux (2) mécaniciens possédant une bonne expérience du travail de garage, appelés à devenir contremaître. Les personnes attendues doivent avoir l'habitude de travailler en équipe et avoir de l'entregent. URGENT.

Ouvrier à l'injection de mousse isolante possédant carte de calorifugeur (en règle), ainsi que des vendeurs de produits d'isolation; les vendeurs ont un salaire fixe pendant les 3 semaines de formation et ensuite, sont payés à commission.

Un ouvrier matriceur avec au moins 6 ans d'expérience. Salaire entre $8.00 et $10.00 l'heure selon le nombre d'années d'expérience. Employeur de la région. TRES URGENT.

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec nous à 115, Avenue de la Gare, Montmagny, Tél.: 248-1102.

LA POCATIERE

1- Vendeur de produits d'isolation pour couvrir le territoire entre Montmagny et Rivière-du-Loup - Préférence pour un candidat possédant connaissance de base en construction - Salaire: $140.00 par semaine plus commission - Possibilité de faire un très bon salaire.

2- Une barmaid pour St-Pascal - Expérience exigée - Travail sur rotation de jour et de soirée - Salaire: $2.85 l'heure.

3- Une coiffeuse pour dames pour La Pocatière - Carte de compétence et très bonne expérience exigée - Pour prendre charge d'un salon de coiffure pour une durée de 3 mois à compter de janvier 1980 - Très bon salaire à négocier.
4- Deux aides-familiales demandées; une pour St-Pacôme et une pour La Pocatière - Travail dans des maisons privées où il y a deux (2) enfants âgés entre 3 ans et 5 mois - Pension fournie si désirée -
Salaire: $50.00 et $60.00 par semaine.

5- Une aide-familiale pour La Pocatière - Emploi temporaire de 3 semaines et plus - Travail dans une maison privée où il y a 2 enfants âgés de 8 et 6 ans - La personne intéressée devra demeurer chez l'employeur - Salaire: $55.00 par semaine.

6- Une aide-familiale pour Québec - Travail dans une maison où il y a 1 enfant âgé de 7 mois - Chambre et pension fournies - Salaires: $60.00 par semaine.

7- Un affûteur de scie pour Montmagny - Cours d'affûteur de scie exigé - Avec ou sans expérience - Salaire: $315.00 par semaine selon expérience et compétence.

POSSIBILITES DE COURS: Serveur, serveuse pour hôtel et restaurant - Ce cours pourrait débuter en janvier 1980 - Durée: 16 semaines - Exigences: Secondaire III, sans expérience.

MESSAGE IMPORTANT A CEUX QUI POSSEDENT UNE EXPERIENCE EN AGRICULTURE
Nous vous informons qu'un cours de vacher visant à former des aides à la traite des vaches sera dispensé à La Pocatière, à compter du 7 janvier prochain.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 1,000, 6ième Avenue, La Pocatière.
Téléphone: 856-2041.

FEU LA VIRGINITÉ

D'après une étude rendue publique lors du symposium "Enfance et Sexualité", qui s'est tenu à l'Université du Québec à Montréal du 7 au 9 septembre dernier, les relations sexuelles prémaritales auraient augmenté de 68% depuis 25 ans. C'est chez la femme qu'on remarque le plus grand changement, soit une augmentation de 165%, alors qu'elle n'est que de 28% chez les hommes. Cette enquête, effectuée en 1977 auprès de 780 jeunes Québécois célibataires de 19-22 ans et de 417 adultes de 35-55 ans, permet de prédire qu'en 1994, 95% des jeunes pratiqueront ce genre de relation.

Selon M. Robert Gemme, professeur au département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal, les causes de ce changement sont l'érotisation de notre culture, la libération de la femme, l'agonie du double standard (une morale pour les hommes et une autre pour les femmes), une plus grande valorisation de la sexualité prémaritale en contexte amoureux, l'expansion de la culture du plaisir et l'agonie d'une morale basée sur la virginité.

Il semble en effet que la virginité ne soit plus considérée comme un idéal à atteindre. 96.7% des jeunes qui les pratiquent ne considèrent plus les relations sexuelles en contexte amoureux comme un péché et ne croient plus qu'elles aient des conséquences sociales et psychologiques négatives. De plus, 78.8% des jeunes qui n'avaient pas encore vécu cette expérience au moment de l'enquête la trouvent acceptable pour les jeunes de leur âge.

C'est ce qui fait dire à M. Gemme qu'il faudra bien s'adapter à cette vague de permissivité en réformant surtout l'institution familiale qui, généralement, exclut la sexualité prémaritale hors de ses cadres en l'obligeant à s'exercer dans la voiture, au motel, ou au terrain de camping.

MARCEL ARTEAU
(Service Hebdo-science)

L'Hebdo, une formule efficace pour savoir ce qui se passe dans son milieu



L'HEBDO, LE JOURNAL LE PLUS PRES DE VOUS

LES HEBDOS RÉGIONAUX
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

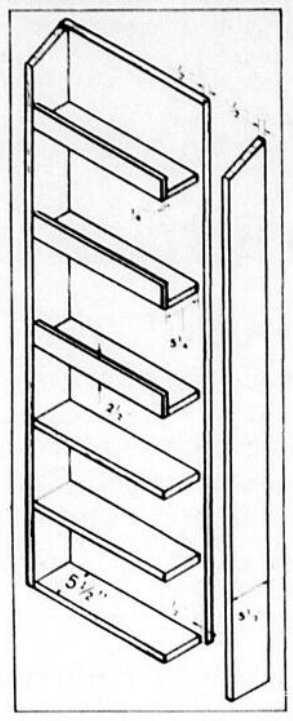
fais-le toi-même

informations sur le bricolage et l'artisanat par: **Jean-Marc Doré**

Tous droits réservés LES EDITIONS J.M. DORE INC.

Etagère de porte





Si vous possédez une lingerie ou une garde-robe quelque peu spacieuse, vous aurez avantage à réaliser cette étagère peu encombrante, qui occupera un espace actuellement inutilisé et permettra de ranger une foule de petites choses. De préférence, rangez-y des articles légers pour ne pas trop exiger des charnières de la porte.

Les dimensions hors-tout, hauteur et largeur, sont laissées à votre discrétion, puisqu'elles dépendront de la grandeur de la porte sur laquelle vous installerez cette étagère. Une dimension idéale serait d'environ 8" plus étroit que la porte, et de 12 à 14" plus court. Utilisez un panneau de contre-plaqué de ½" pour le dos, des planches de ½ x 5½" pour les côtés et tablettes. Les planchettes avant (facultatives) auront ¼".

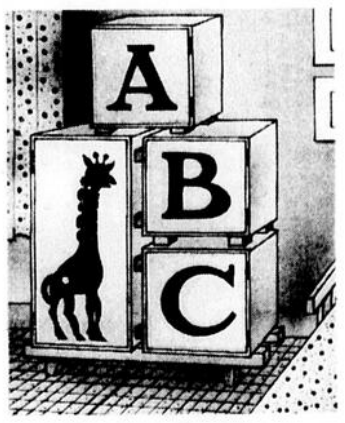
Préparez les pièces requises, puis assemblez à l'aide de clous à finir. L'assemblage terminé, sablez et appliquez quelques couches de peinture.

Pour fixer, utilisez des vis si vous pouvez localiser les traverses à l'intérieur de la porte. Si la chose n'est pas possible ou si les traverses sont trop petites (ceci est fort probable), utilisez des boulons à genouillère.

MATERIAUX REQUIS

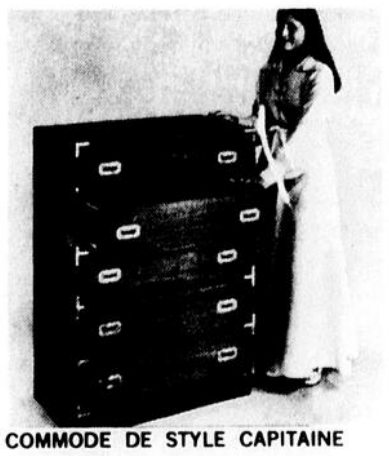
1 contre-plaqué de ½" x 24" x 68" environ (dépendant des dimensions de votre porte);
24 pieds linéaires de planches de ½" x 5½";
6 pieds linéaires de planche de ¼" x 2½";
vis, clous à finir, peinture.

PLANS DE LA SEMAINE



GARDE-ROBE POUR ENFANTS

Chaque bloc comprend deux tiroirs, alors que l'élégante girafe cache une spacieuse penderie. Meuble très pratique et facile à réaliser. Patrons à tracer des motifs. 36" sur 52. **Plan no 1023 ... $3.24**



COMMODE DE STYLE CAPITAINE

Les pièces requises peuvent être taillées sans perte tout en donnant un style pratique, découlant de l'emploi de contre-plaqué. Tiroirs munis de coulisses en métal avec roues de nylon; disponibles à prix minime chez votre marchand. La quincaillerie de cuivre rehausse grandement son apparence. **Plan no 983 ... $3.24**

Vous pouvez me **commander ces plans** à l'aide du bulletin de commande ci-bas. Chaque plan comprend la liste des matériaux requis, les patrons à tracer, les schémas de débitage avec photos illustrant les différents stages de réalisation.

S.V.P. me faire parvenir les plans marqués d'un « X ».

- ☐ plan no 1023 (garde-robe pour enfants) @ $3.24
- ☐ plan no 983 (commode de style campagnard) @ $3.24
- ☐ «idées/bricolage» 5e édition (catalogue) @ $3.00

*Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu.
S.V.P. ajouter $0.35 pour frais d'emballage et poste **Montant inclus : $** .....

Nom : .....

No et rue : .....

Municipalité ou ville : ..... **Comté ou province :** .....

Code postal : .....

Postez ce coupon à : Jean-Marc Doré
562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

JOURNAL PEUPLE/COURRIER

LES SCIENTIFIQUES SONT DIVISÉS

SOMMES-NOUS SEULS DANS L'UNIVERS?

Cette question, posée de plus en plus ces dernières années, demeure encore sans réponse. Il y a 20 ans déjà, un groupe de chercheurs américains faisaient les premières observations dans le but de détecter une ou plusieurs civilisations extraterrestres. Depuis, d'autres groupes non seulement aux Etats-Unis, mais aussi en U.R.S.S. et au Canada, se sont mis à l'écoute de l'Univers. Le problème est très difficile: on ne sait pas où pointer les radio-télescopes, ces immenses oreilles électroniques; on ne sait pas non plus à quelle fréquence écouter. Finalement on ne sait pas du tout à quoi s'attendre: ce qui pour "eux" serait de la musique ne serait peut-être pour nous qu'une cacophonie affreuse.

Pour nombre de scientifiques, la réponse à la question "Sommes-nous seuls dans l'Univers?" ne peut être que non. Notre soleil, astre très important pour nous, n'est en fait qu'une étoile parmi les 100 000 millions qui forment notre galaxie, la Voie Lactée. Et l'Univers contient à son tour plus de 100 000 millions de galaxies. Parmi toutes ces étoiles il doit sûrement y en avoir une ou plusieurs qui sont entourées de planètes semblables à la terre et où une même chaîne d'événements a dû se produire, aboutissant à un être intelligent semblable à l'homme.

Par contre, un nombre tout aussi imposant de scientifiques croient que la vie humaine est le résultat d'une série de coincidences si extraordinaires que les chances qu'elles se soient reproduites ailleurs, dans le même ordre et avec un résultat semblable, sont presque nulles.

En 1974 le puissant radio-télescope d'Arecibo, à Puerto Rico, lançait un premier message interstellaire. Ressemblant un peu à du morse, le long message donnait des détails sur notre planète, notre système solaire, la position du soleil dans la galaxie et notre structure moléculaire. Le télescope avait été pointé en direction du groupe d'étoiles M31, distant de 24 000 années-lumière. Le message, se déplaçant à la vitesse de la lumière, atteindra les étoiles de M31 dans 24 000 ans. Et la réponse, s'il y en a une, nous reviendra dans un autre 24 000 ans. Une conversation entre étoiles n'est pas très animée!

Depuis plusieurs années déjà, des ondes radio émises par les postes de télévision et de radio s'échappent de la terre et se dispersent dans l'espace. On peut difficilement imaginer ce qu'une civilisation extraterrestre pourrait conclure à notre sujet en analysant cinq minutes de "Sur le matelas" ou de "Race de monde".

D'habitude, les astronomes se servent de leurs radio-télescopes pour capturer les ondes radio qui proviennent des étoiles et des galaxies. Il est possible qu'une civilisation nous ait déjà envoyé un message. Avec un peu de chance, on pourrait même "écouter aux portes": intercepter une conversation entre deux sociétés technologiques.

La réception d'un message interstellaire changerait le cours de l'histoire humaine. Le simple fait de savoir que nous ne sommes pas seuls dans l'Univers modifierait toute notre pensée.

Mais présentement, à la question "Existe-t-il une vie intelligente dans l'Univers?", nous ne pouvons que répondre "Oui ... nous!". Et parfois, on est même enclin à douter de cette réponse-là!

CLAUDE FAUBERT
(Service Hebdo-science)

À L'ÉTUDE DU VERGLAS

(S.H.-S.) Pour contrer les pannes d'électricité causées par le verglas, qui occasionnent chaque année des millions de dollars de dommages, des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi étudient divers moyens de prévenir la formation de glace sur les lignes. Le "Groupe de l'ingénierie de l'environnement atmosphérique" mène à cet effet des expériences dans une soufflerie réfrigérée, construite sur mesure par les finissants en génie de l'U.Q.A.C., où l'on peut contrôler la température, la vitesse du vent, etc. L'Hydro-Québec et l'Université du Québec financent ces importantes recherches.

Carrières et professions

—URGENT—
Besoin de personnel
Pour compagnie en pleine expansion dans Rivière-du-Loup, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester
Pour entrevue, téléphonez à:
1-418-852-2650

OFFRE D'EMPLOI

TITRE DU POSTE: Organisateur communautaire
STATUT: temps complet
ENDROIT: Saint-Pamphile Cté L'Islet
SUPERIEUR IMMEDIAT: Coordonnateur des programmes
FONCTION:
- Faire l'identification et l'analyse des besoins de la population avec des groupes concernés
- Conçoit, coordonne et actualise des programmes d'organisation communautaire afin de répondre aux besoins du milieu et de promouvoir son développement.
- Agir comme personne ressource auprès des groupes
- Participe aux différentes équipes de programme du C.L.S.C.
- Respecter les orientations, les objectifs et les priorités du C.L.S.C.
EXIGENCES: - Doit détenir un diplôme de premier cycle en sciences humaines avec option en organisation communautaire.
- Posséder deux ans d'expérience pertinente de préférence en milieu rural.
- Automobile obligatoire.
TRAITEMENT: Salaire et avantages sociaux selon la convention collective.
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le sept décembre 1979 à
René Desroches, coordonnateur des programmes
C.L.S.C. St-Pamphile
C.P. 580,
St-Pamphile,
L'Islet,
P.Q.
G0R 3X0

ON DEMANDE

CONTREMAITRE EQUIPE DE NUIT

RESPONSABILITES:
—Planifier et diriger l'équipe de nuit dans le travail du métal ouvré, impliquant presses, plieuses, soudeuses et autres.
—S'assurer du bon fonctionnement de l'outillage et de la qualité du produit.
—Assurer de bonnes relations humaines.

EXIGENCES:
—Leadership
—11e année de scolarité ou l'équivalent.
—Minimum de 2 ans d'expérience dans le domaine de la supervision —Initiative

REMUNERATION:
—Salaire à discuter
—Avantages sociaux usuels.

Toute demande sera tenue confidentielle. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ou se présenter:

MONTEL INC.,
225 4e Avenue
C.P. 130 MONTMAGNY, P.Q.
G5V 3S5
Paul André Mercier
Gérant du personnel

Avis divers

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE

Prenez avis que la compagnie La Société Immobilière Cartier Ltée demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte.
Avis donné ce vingt et unième jour de novembre 1979, par:

Généo Bourgault,
président de la
compagnie

NOTICE OF APPLICATION FOR SURRENDER OF CHARTER

Notice in given that the company "La Société Immobilière Cartier Ltée,, will make application with the minister of Consumers, Cooperatives and Financial Institutions of Province of Quebec to give permission to surrender its charter.
Notice given the twenty-first of november 1979.

Généo Bourgault,
president of
the company

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC COUR SUPERIEURE
DISTRICT DE MONTMAGNY
NO: 300-05-000002-79

MONTMAGNY, le vingt-et-unième jour de novembre mil neuf cent soixante-dix-neuf.
PRESENT: MONIQUE BRIAND, Protonotaire adjoint, Cour supérieure, district de Montmagny.
BANQUE NATIONALE DU CANADA
Demandeur,
-VS-
MICHEL LEBLOND
Défendeur.
-et-
BANQUE NATIONALE DU CANADA
Adjudicataire
-et-
Paul Masse
Créancier-colloqué.
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Monsieur Paul Masse de comparaître au Greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis, en français, dans le journal LE PEUPLE COURRIER DE LA COTE DU SUD INC.
Une copie de la contestation de l'état de collocation a été laissée au greffe à l'intention de Monsieur Paul Masse, créancier-colloqué.
MONIQUE BRIAND, Protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district de Montmagny.

FOYER BON SECOURS
L'ISLET SUR MER

SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Tel que prévu à l'article 89, de la loi sur les services de santé et les services sociaux, notre établissement doit tenir chaque année, son assemblée publique d'information.
Elle sera tenue le 2 décembre 1979, à 19:30 hres à la salle du Foyer Bon Secours.
La population du territoire est invitée à y participer.
La directrice générale
Mlle Germaine Morisset

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRIT DE MONTMAGNY

Dans la Cour Supérieure
No: 300-05-000172-76
Thérèse Côté-Dubé
-VS-
Augustin Deschènes

Prenez AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution de bonis, les biens meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à 2 heures de l'après-midi le 11ème jour de décembre 1979, au garage Lord et Frères Ltée, à Tourville, Cte L'Islet.
Les dits biens consistant en: 1 automobile de marque Buick 1976.
Le tout suivant la loi.
Montmagny le 28 novembre 1979.
Pierre-Paul Roy
Huissier

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE
DE VILLE DE LA POCATIERE
CTE DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle d'évaluation, année 1980.

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, greffier de la municipalité de Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska, que le rôle annuel d'évaluation "nouvelle génération" pour l'année 1980 de la municipalité de Ville de La Pocatière est complété et déposé à mon bureau au 412, 9ième rue, Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska, province de Québec.
QUE les intéressés pourront en prendre connaissance et que toute plainte doit être déposée avant le premier jour du mois de mai 1980, au bureau du greffier de la corporation.
DONNE A VILLE DE LA POCATIERE CE 20 IEME JOUR DE NOVEMBRE 1979.
CLAUDE CRETE, greffier
Ville de La Pocatière

Les PETITES ANNONCES

MONTMAGNY
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

TARIF DES PETITES ANNONCES
- Pour 15 mots: $2.00
- Chaque mot supplémentaire: $0.05 le mot.
- Première parution: Minimum $2.00
- Parution suivante: moins $0.25

VENDRE

MAISON NEUVE à L'Islet 26 X 40, 3 MAISONS NEUVES modèles différents, situées Chemin des Poirier à Montmagny, 247-5847.
16-8-JNO

PROPRIETAIRES D'ERABLIERES, doublez vos revenus avec Naturalflow. Essayez les nouveaux tuyau bleus empêchant les bactéries, garantie pour 10 ans. Aussi nous avons la capsule Floomore. MOTEUR DIESEL neuf de 8 H.P. à 65 H.P. Tél. 359-2787.
24-5-JNO

MAISON à vendre, située près du fleuve, St-Roch des Aulnaies. Tél.: 884-3121.
28-11-1fs

Beau CHIEN Cooley, 1 1/2 ans, très propre. Tél.: 247-3130.
28-11-1fs

CHIEN Berger Allemand gris est recherché répondant au nom de Sultan. Perdu dans région St-Eugène. Récompense promise. Tél.: 247-5989.
28-11-1fs

Chics BOTTES d'hiver en cuir noir, grandeur 7, talon 3 3/4''. Valeur $60.00 portée 1 fois. Pour $30.00. Tél.: 598-6172.
28-11-1fs

MANTEAU de castor, grandeur 16 ans. Bon prix. Tél.: 248-1624, 72 St-Jean-Baptiste Ouest, Montmagny.
28-11-1fs

3 LOTS à bois à vendre dans le 1er rang Rolette à St-Paul de Montmagny. Les numéros des lots sont 40-41-41. Gérard Delagrave. Tél.: 667-1458, 40 Bon Air, Chomedy H7M 1V8.
28-11-1fs

POELE à bois de marque L'Islet en très bon état, excellent pour maison, cave, ou encore cabane à sucre. Tél.: 359-3105.
28-11-1fs

Paire de PATINS pour fille à l'état neuf, grandeur 2. Tél.: 248-1333.
28-11-1fs

SOUFFLEUR à neige pour tracteur 7 pieds large, état neuf. Tél.: 469-2682.
28-11-1fs

MANTEAU Fille d'Isabelle avec chapeau, porté 2 fois seulement. Prix $12.00. Tél.: 598-9164.
28-11-1fs

SOUFFLEUR à neige Ber-Var, BOIS scier. Tél.: 248-3310 le soir.
28-11-2fs

4 CHIOTS mâle, de race Malamute, âgés 1 mois. $75.00. Tél.: 469-3026.
28-11-2fs

MAISON 2 logements, située au 114, St-Jean-Baptiste Ouet, libre immédiatement. Pour information René Biron (418) 663-0990.
21-11-2fs

JEEP 1971 Américain, motor,carosserie refait. Treuil mécanique. Prix à discuter. Tél.: 598-9290.
21-11-2fs

Ville L'Islet à vendre MAISON de briques, 26 X 28, 2 étages, grand terrain. Tél.: 247-3093.
21-11-2fs

Echangerais DUSTER 360, automatique, peinture neuve pour MOTONEIGE ou autre AUTO. Tél.: 248-3874.
21-11-2fs

PATIN fille, pointure 2. COSTUME de ski pour dame 7 ans. T.V. portative noire et blanche. MOTEUR et TRANSMISSION 6 cylindres 250 modèle 71. PNEUS d'été & hiver 14-15 pouces. Tél.: 248-2109.
21-11-2fs

4 POELES A BOIS en fonte, en parfait ordre, L'Islet. 598-6856.
21-11-2fs

2 PNEUS d'hiver G-78-14, à clous & avec roues. Tél.: 246-5222.
21-11-2fs

VETEMENTS de fillet & bébé, 1 an, 4-5-6-7 ans, robes, blouses, etc. Vêtements maternité 14-15 ans, gilets, blouses, costumes de bain. BERCEAU colonial blanc, garni avec baldaquin. Tél.: 246-3740.
21-11-2fs

SECHEUSE de marque Inglis en bonne condition. 247-3484.
21-11-2fs

4 POELES à bois, 1 LAVEUSE carrée ordinaire, 1 POELE combiné à l'huile & électricité. Tél.: 248-6181.
21-11-2fs

MAISON-MOBILE 14' X 64', non-meublée, 21 Place des Ormes. Tél.: 248-2728.
21-11-2fs

2 PNEUS d'hiver Michelin 225-15. Très peu d'usage. Tél.: 356-5075.
21-11-2fs

NOVA 1972, 6 cylindres, bonne mécanique prix à discuter. 247-3805.
28-11-2fs

POLARIS Colt 1972, Free Air 335. Tél: de vendredi à dimanche. 248-2242.
28-11-1fs

T.V. noir et blanc, portative 12 pouces. BOTTES de ski pour enfant, pointure 2. PATIN C.C.M garçon, pointure 4, PANTALON hockey garçon, grandeur large. Après 5 hres 248-2913.
28-11-2fs

PONTIAC Grand Prix 1978, 18,000 milles, équipés. Prix à discuter. Tél.: 248-0146.
28-11-2fs

COMMODE blanche 4 tiroirs, LIT double avec sommier. ENSEMBLE d'hiver pour fillette 2 ans. MANTEAU avec pantalon gr. 2 ans. Tél.: 246-5434.
28-11-2fs

FOURNAISE à bois marque Bélanger, avec tous les accessoires, très propre. 247-3755.
28-11-2fs

FOURNAISE à bois en fonte genre annexe, POELES à bois box-stove marque Bélanger, fleuri, CUISINIERE électrique 24 pouces, marque Bélanger, très propre. REFRIGIRATEUR. Tél.: 598-6786, heures des repas.
28-11-2fs

PIANOS reconditionnés à vendre. Tél.: 246-5233.
28-11-2fs

Joli BUNGALOW, 28 X 42, façade en brique, foyer franklin, sous-sol semi-fini, terrain 90 X 101 boisé. Faut-voir. Prix $38,500.00 à 10 minutes de Montmagny. Tél.: 248-4979.
28-11-2fs

OLDSMOBILE Cutlass Suprême 1974, 28,000 milles très propre. 248-5827 ou 248-3491.
28-11-2fs

CAMION GMC 1967, 6 cylindres, transmission manuelle. 248-5827 ou 248-3491.
28-11-2fs

CHEVAL pur sang, enregistré Perseron avec papier, 12 ans. 247-5222.
28-11-2fs

BAR DISCO avec salle à manger et résidence. Chiffres d'affaires $190,000.00, prix de vente $135,000.00. Situé sur la route 20. Cause de vente maladie. Téléphonez le soir entre 7 et 10 heures. Demandez le propriétaire. 1-418-728-3334.
3-10-12fs

Rentable RESTAURANT ET TERRAIN de stationnement pour 125 autos, traverse, Ile-aux-Grues, Montmagny. Guy Blouin 248-2942. Trust Général - Courtier 833-4450.
7-11-4fs

COMPRESSEURS neufs et usagés, de toutes capacités pour garages, industries et consctruction. Compresseurs Québec Limitée, 1505, Boul. de l'Industrie, Beloeil, Qué. J3G 4S5. Tél (514) 464-6666. Télex: 05-267435.
7-11-4fs

MAISON à vendre 21 X 24, 1 étage 1 1/2. Communiquez à 247-5947.
14-11-3fs

PICK UP 1967, 1/2 tonne, 6 cyl., transmission ordinaire. 248-5827 ou 248-3491.
21-11-2fs

SUPPORT ET FLASH à feu rotatif de marque Dominion auto pour 4 X 4. Tél.: 259-7991 le jour. 259-2262 le soir après 5 hres.
21-11-2fs

PLYMOUTH Arrow 1978, manuel 5 vitesses, 21,000 milles, 2 pneus Michelin d'hiver. Prix $4500.00 246-5920.
21-11-2fs

1 ANNEXE, 1 LIT simple avec matelas, 1 BICYCLETTE 10 vitesses pour dames, 1 HUMIDIFICATEUR tous en bonne condition. Tél.: 247-5942.
28-11-2fs

DOBERMAN mâle noir 5 mois. Le soir 598-6335.
28-11-2fs

CHEVELLE Malibou, 2 portes, V-6, servo-freins, servo-direction, 5,000 km. Le soir 247-3740.
28-11-2fs

Série de 20 LIVRES d'Agatha Christie, de l'Empire Nazi et de romans d'amours. Prix $75.00 pour le tout ou séparément à prix raisonnable. 248-7199 ou 246-5604.
28-11-2fs

CAMARO 74, 56,000 milles. Prix à discuter. Tél.: 246-5650.
28-11-2fs

TRAILER 36 pi., équipé pulpe et billot aussi chargeuse Barko 4000, bon état. Tél.: 249-2841.
28-11-2fs

PLYMOUTH Fury 1975, V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, 43,000 milles, très propre, 4 pneus neufs d'hiver. Prix très abordable. 247-3438 après 18 hres ou 247-3448.
28-11-2fs

GOLDEN RETRIEVER chiots ligné champion, directement de l'éleveur, vaccinés, enregistrés. Prix imbattable. Tél.: 247-3360 le soir.
28-11-3fs

ARBRE de Noël avec garnitures, aussi TABLE à carte, ENCADREMENT antique, pharmacie et plusieurs menus articles. A prix raisonnables. Tél.: 248-7335.
28-11-3fs

1 LOT DE PATINS seconde main en bon ordre pour garçons et filles, pointure 13 petit jusqu'à 11 (gr point) à vendre séparément. 77, 7e rue Tél.: 248-2536.
24-10-10fs

STEREO 8 tracks AM-FM. Stéréo Delco de GM faisant sur auto 1973 à 1980. Prix $145.00. 1 ROUE d'auto Grand Prix 77, grandeur 15'' X 7'' Prix $14.00. Tél.: 248-1633.
24-10-JNO

GRATTE à neige s'adaptant sur un pick-up, avec hydraulique, comme neuve. Tél.: 498-3303.
24-10-JNO

CHEVAL blond pâle, de 8 ans, 1,900 lbs. 223-3438.
14-11-3fs

TRAINEAUX avec manchons, 2 dimensions 28 po. X 36 po. Peint en rouge, lisser.Au prix de la manufacture. S'adresser à 77, 7e rue, 248-2536.
24-10-10fs

Plusieurs TERRAINS dans la ville de Montmagny aussi L'Islet et Cap St-Ignace avec service, faite vite! Guy Blouin 248-2942. Trust Général-Courtier-1-833-4450.
24-11-3fs

PICK UP Ford F100, 1975, 4 roues motrices, en parfaite condition et sans corrosion. Tél.: 247-5523.
21-11-2fs

MANTEAU de mouton de perse, avec collet de vison noir. Grandeur 12-13 ans, très bas prix. Tél.: 248-3125.
28-11-3fs

ARTICLES pour garçon, patin, bottes de ski alpin, jeux divers, ainsi que vêtements. 248-2945.
28-11-3fs

MAISON à vendre près de l'école et du centre-ville. Tél.: 248-3145.
28-11-3fs

GENERATRICE 110 volts, 2,400 watts avec régulateur de voltage, pas de moteur. Tél.: 884-3867.
28-11-3fs

A vendre ROBE de mariée 9 ans, et chapeau en crêpe blanc garni de marabout. Prix à discuter. 247-3432.
28-11-3fs

ARBRES de Noël à vendre, prix défiant toute compétition. S'adresser à 261 Ave Ste-Anne ou 48 rue Champlain.
28-11-4fs

BALANCE de marchandise de magasin de fleurs à prix plus que spécial (poterie, jardinière, fleurs de soie et séchées, etc. Tél: Le soir 248-6002 10 Charles A Paquet Montmagny.
28-11-4fs

ROULOTTE Unib 72., équipement complet, 19 1/2 pieds, avec auvent, douche. Disponible avec ou sans attache pour roulotte. Prix $3,800.00 Discutable. 246-5911.
28-11-4fs

DEMI-DUPLEX au 305, 12e Avenue La Pocatière, hypothèque 12 1/2%, sous-sol fini, peinture récente. Prix très abordable. Tél.: 756-2043.
28-11-4fs

CHIOTS St-Bernard pur race. 3 1/2 mois, mâles $75.00, femelles $50.00. Avant 5 hres 248-0972.
28-11-JNO

L'Islet-sur-Mer, GRAND TERRAIN longeant le fleuve et la route 132, Michel Bégin 837-1520. Trust General Courtier 833-4450.
31-10-5fs

Grande MAISON style canadien, centre-ville Montmagny, valeur extraordinaire pour un prix ordinaire, informez-vous. Guy Blouin 248-2942. Trust Général-Courtier-1-833-4450.
14-11-3fs

MAISON campagne, très propre, Cap St-Ignace, près auto-route 20. Guy Blouin 248-2942, et Margot Fortier 646-5694, Trust General Courtier 833-4450.
31-10-5fs

COFFRES en cèdre à vendre. Nous manufacturons toujours du coffres en cèdre. Toujours aux prix de la manufacture. 77, 7e rue. Tél.: 248-2536.
7-11-4fs

MAISON de pension, 10 appartements, 6 chambres doubles, possibilité de 10, terrain 11,000 pi. car., bien située, tranquille pour personnes âgées, prix à discuter. Guy Blouin 248-2942. Trust Général - Courtier 833-4450.
7-11-4fs

BATISSE 20 ' X 30' à vendre. Tél.: 248-0138 ou 248-0353.
7-11-4fs

DATSUN B-210, 1978, 8,500 kilomètres, comme neuf, avec 2 pneus d'hiver en plus. Prix à discuter. Pour information le jour 248-2277, le soir 248-3697.
7-11-JNO

GRANGE, voitures d'été, voitures d'hiver, et attelage de poney. Tél.: 246-5318.
14-11-3fs

MAISON 26' X 40'. Terrain à vendre. Tél.: 248-1828.
14-11-3fs

VOLKSWAGEN Beetle 1974, très bonne condition. Pneus neufs. Prix à discuter. Tél.: 247-5509.
14-11-3fs

COMPAGNIE INTERNATIONALE D'HUILES offre des possibilités de haute revenus plus prime d'argent et bonus de voyage, de nombreux bénéfices extras à personnes sérieuses dans la région de Montmagny. Ecrivez: Airmail Président, Dept. CI, P.O. Box 70, Sta. R., Toronto, Ontario M4G 3Z6

TAXIDERMIE
ROY
—Empaillage d'animaux
—Confection casques de fourrure
—Achetons peaux et fourrures à l'état brut
884-3385

Gouvernement du Québec

FICHIER CENTRAL DES FOURNISSEURS DU GOUVERNEMENT

Une nouvelle spécialité est inscrite dans le Fichier des professionnels reliés à la construction sous l'appellation **«ANALYSE DE RÉSEAUX D'ÉGOUTS».**

Les critères d'inscription sont les suivants:
— Être un ingénieur autonome ou une firme dont au moins un membre est un ingénieur;
— Avoir au moins deux années d'expérience dans des tâches reliées à la spécialité.

Les contrats octroyés comprendront les travaux de diagnostic du réseau et la gérance des travaux de localisation et évaluation des sources d'eau parasite.

Si vous désirez poser votre candidature, vous pouvez demander les formules d'inscription en écrivant à:

Fichier central des fournisseurs du gouvernement
Service général des achats
1155 rue Claire-Fontaine
4e étage
Québec
G1R 4X8

avant le 7 décembre et en mentionnant la spécialité **«ANALYSE DE RÉSEAUX D'ÉGOUTS».**

TISSUS ST-PIERRE ENR.
101 ouest, St-Jean Baptiste Montmagny
248-6095
Tissus à la verge - coupons - rideaux - tentures - tissus à rembourrage - foam - coussins - etc.

A VENDRE
Etagère en acier, neuves ou légèrement usagées
Longeur: 36'' et 42''
Largeur: 8'', 9'', 10'', 12'', 15'', 20'' et 24''
Couleur: Blanc, noir, vert et beige
LP Marier
Ste-Louise **354-2443**

DRUM (batterie) Ludwing avec tous les accessoires. Tél.:598-3392.
21-11-2fs

CAMION Dodge 77, 4 X 4, club cab, très propre, bon prix. Armagh 466-2840.
7-11-JNO

CAMION Chevy-Van 20, 1976, 3/4 tonne, 30,000 milles $3,300.00. Négociable. Tél.: 248-6109.
7-11-JNO

FOURNAISE à l'huile suspendue 300,000 B.T.V., avec 50 pieds de conduit galvanisé et réservoir à l'huile de 2,000 gallons. Chauffe-eau à l'huile 60 gallons. Tél.: 247-3986. Demandez R. Roy entre 8 et 5 hres.
14-11-4fs

MAISON 1 1/2 étage, style Normand construction 1 an, cause de transfert, hypothèque 10 1/4%, 304, ave Têtu. 248-3413.
14-11-JNO

Cap St-Ignace: MAISON antique, près autoroute 20, taxe minime, grand terrain gazonné, idéal pour résidence d'été, bâtisse pouvant servir pour chevaux d'équitation. Margo Fortier 1-646-5694. Guy Blouin 248-2942. Trust Général Courtier 833-4450.
21-11-2fs

CAPE de maternité, grandeur 12 ans noire. 1 ENSEMBLE de ski bleu acier, grandeur 12 ans. 1 MANTEAU de velours vert, grandeur 12 ans. Tél.: 246-3165.
21-11-2fs

1974 TRIOMPH TR-6 décapotable, 5 vitesses, comme neuf, $3,200.00. S'adresser à 259-7736.
21-11-2fs

2 MANTEAUX pour dame à vendre, 2 manteaux pour fille, 1 EQUIPEMENT de ski alpin. Tél.: 248-5839.
21-11-2fs

POELE combiné, bois & électrique de marque Castel de Bélanger. Tél.: 466-2095.
21-11-2fs

CUISINIERE électrique Bélanger, 30 pouces, très bon état, couleur blanc. Prix à discuter. 248-4609 après 5 heures.
21-11-3fs

COLLECTION de 400 volumes de science fiction. Tél.: 248-3546.
21-11-3fs

TOYOTA Corola, lift back, 1978, bas millage, appelez après 17:00 heures. 248-2328. Prix à discuter.
21-11-3fs

FOURNAISE à l'huile avec brûleur, réservoir de 200 gallons. Excellent état. LIT pliant. Tél.: 247-5668.
21-11-3fs

THUNDERBIRD 1977, 30,000 milles pneus radiaux été et hiver, équipement complet. HARMONIUM antique. Prix à discuter. Tél.: 356-3676.
14-11-3fs

MOBILIER de SALON contemporain, 4 morceaux, causeuse, fauteuil, divan et pouf. Prix à discuter, état neuf. Tél.: Après 5 heures 246-3266.
21-11-2fs

DEPANNEUR licencier avec gros garage. Tél.: 469-2751.
21-11-3fs

FORD Torino Elite 1976, très propre, 27,500 milles. Prix inférieur au prix de liste, à discuter. Tél.: 598-3102.
21-11-3fs

MACHINE à coudre à vendre, 90 jours de garantie. Prix à discuter. Après 5 1/2 h. 247-3335.
21-11-3fs

BUICK 75, 45,000 milles. Cause de vente: 2 autos. Transmission au plancher. Pour plus renseignements 248-7278.
21-11-3fs

TERRAIN à vendre 90 X 90 cause départ. 248-2694.
21-11-4fs

SOUFFLEUSE à neige, montée sur camion 3 tonnes en excellente condition, moteur diésel G.M., 4 cylindres $6,000. S'adresser à 259-7736.
21-11-4fs

1974 MOTOR Home 26 CHEVROLET 10,000 milles, tout équipé en très bonne condition. $9,500.00. S'adresser à 259-7736.
21-11-4fs

TRACTEUR de ferme de marque Oliver 500, 1963, très propre. Tél.: 469-2877.
21-11-5fs

SKI DOO BOMBARDIER 5000, 1979, à qui la chance.
248-1608
17-10-6fs

A vendre ou à louer UNIS FAMILIALES, jumelées à Cap St-Ignace. Tél.: le jour 246-5379, le soir 247-5112.
12-9-JNO

DODGE Van 1979 fini campeur, garages pré-fabriqué, balance de roulottes à prix coupés. J. E. Thibault St-Cyrille. Tél.: 247-3872 ou 248-5186.
12-9-JNO

A LOUER

2 GARCONNIERES à louer. Tél.: 246-5510.
17-10-JNO

MAGASIN à louer, Centre-Ville, 96, de la Gare, remis à neuf. Chauffé, grand stationnement. Pour visiter s'adresser à J. Augure Roy. 248-0539 bureau, 248-3226 résidence.
19-9-JNO

DISCO à louer. Trois DISCO en service pour tout genre de soirées. Tél.: St-Pamphile, 356-3375, demander Robert.
11-7-JNO

LOGEMENT 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé, déneigé Tél.: 259-7102
29-8-JNO

GARCONNIERE pour 1 personne, Centre-ville, avec stationnement, située 87 St-Jean Baptiste Est. Tél.: 248-3720.
8-2-JNO

GARCONNIERE 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, stationnement avec prise de courant, située rue St-Jean Baptiste Ouest, face au Centre d'achats. S'adresser à 4 Ave. Fournier, Mty, 248-7180.
31-1-JNO

GARCIONNIERE 2 1/2 pièces meublées, entrée privée, stationnement déneigé. Prix raisonnable. Tél.: 248-1970.
28-11-1fs

LOGEMENT à partager situé à Lévis 20 Tanguay app 9 près des centres d'achat. Tél.: 833-3637 ou 694-7711.
28-11-1fs

GARCONNIERE 3 1/2 pièces, entrée privée, pour 2 personnes. Tél.: 248-5892.
28-11-1fs

MAISON 6 appartements, plus chambre de bain, chauffage à l'huile, très propre entrée laveuse-sécheuse. Tél.: 248-2834.
28-11-1fs

LOGEMENT 3 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, entrée laveuse-sécheuse, stationnement pour 2 personnes. Tél.: 248-2535.
28-11-1fs

2 GARCONNIERE situées au 171, 3e ave Montmagny. Tél.: 248-1745.
7-11-4fs

LOGEMENT 4 1/2 pièces, chauffé, meublé, tapis mur à mur, $150.00 par mois. Pour renseignements 247-5750.
28-11-2fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, chauffée, meublée, tapis mur à mur. Rue Valcourt. Tél.: 248-1562.
28-11-2fs

MAISON à louer. Libre le 1er décembre. Tél.: 248-3487.
28-11-2fs

LOGEMENT neuf à louer 4 1/2 pièces, et 3 1/2 pièces, meublés, aussi édifice 3 logements jumelé à vendre. $47,500.00 incluant terrain. Tél.: 248-3210.
28-11-2fs

LOGEMENT 3 1/2 pièces meublé, libre le 1er décembre à Ville de L'Islet. 247-5330.
28-11-2fs

CHAMBRES à louer pour 1 personne, meublées avec permis de cuisine. Libre le 1er décembre. S'adresser 162 Ave de la Cour, tél.: 248-2712.
28-11-2fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, entrée privée et stationnement. Tél.: 248-4866.
28-11-2fs

2 LOGEMENTS neufs de 3 1/2 pièces, tapis mur à mur, demi sous-sol, entrée privée, stationnement. Libre immédiatement. Tél.: 248-3535.
28-11-3fs

LOGEMENTS NEUFS situé sur la rue du Verger, 4 1/2 pièces, chauffés, éclairés, meublés, déblayé $245.00. 4 1/2 pièces non-chauffé, non-éclairé, non meublé mais déblayé $200.00. 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, déblayé $225.00. 3 1/2 pièces non chauffé, non éclairé, non meublé mais déblayé $175.00, s'adresser à Marc ou Jacqueline Lévesque 856-2319.
7-11-4fs

LOGEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, rue du Peuple. 248-5613 après 17 hres.
7-11-JNO

LOGEMENT 4 1/2 pièces, premier plancher, rue du Coteau, Cap St-Ignace Station, Libre immédiatement. 246-3234.
7-11-5fs

LOGEMENT chauffé, à louer, 4 1/2 pièces, centre-ville. S'adresser 29 St-Augustin. Tél.: 248-3317.
21-11-2fs

MAISON à louer, 2 milles de Montmagny, 5 1/2 pièces. 246-3767 ou 246-5829.
21-11-2fs

LOGEMENT 5 1/2 pièces, très confortable. Libre le 1er décembre à 85A Ave de Gaspé, St-Jean-Port-Joli. Tél.: 598-3662.
21-11-4fs

LOGEMENT à louer, St-Roch des Aulnaies, 5 pièces. Tél.: 354-2294 entre 6 h. & 8 h. p.m.
21-11-2fs

2 1/2 pièces, centre-ville, meublé, chauffé, éclairé. Tél.: 248-2942 ou 248-1640.
21-11-2fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, meublée, dans la ville avec stationnement. Après 5 hres. 248-0756.
21-11-2fs

MAISON à louer près de l'Eglise à St-Eugène, très propre, tapis mur à mur. 247-3420.
21-11-2fs

3 1/2 pièces, meublé, entrée laveuse-sécheuse, centre-ville, libre le 1er décembre. 248-0732.
21-11-3fs

LOCAL pour bureaux d'affaires ou magasin, centre-ville, Montmagny. Libre immédiatement. Tél.: 248-1245.
21-11-3fs

GARCONNIERE pouvent servir de logement, 4 1/2 pièces avec stationnement. 248-1008.
28-11-4fs

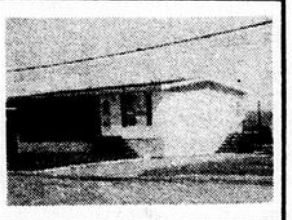
3 LOGEMENTS, 2 de 4 1/2 pièces et 1 de 3 1/2 pièces avec patio. Entièrement rénové à neuf. Libre début décembre. Tél.: 246-5866.
28-11-JNO

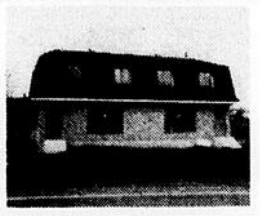
PRODUITS RAWLEIGH
Jos Boivin
236 Rue St-Ignace, Montmagny
248-1017



FAUT VOIR! Construction 1978 28 X 40, briques, terrain 60 X 90 gazonné, style canadien, hypothèque 10 1/4 % cause transfert.
Guy Blouin: 1-248-2942
Trust Général: 833-4450

190, 6e rue Bungalow 24 X 42, 1975, terrain 8100 pi.c. foyer, cabanon, sous-sol semi fini. Maison libre présentement, aucune offre raisonnable refusée.
Richard Dumont: 833-4858
Trust Général: 833-4450





MAISON JUMELÉE, Chemin des Poirier Montmagny. Prix exceptionnel. Libre immédiatement.
Guy Blouin: 248-2942
Trust Général: 833-4450

CENTRE-VILLE propriété pour commerce, pas d'inventaire, libre immédiatement. Très bon prix pour acheteur sérieux.
Guy Blouin: 248-2942
Trust Général: 833-4450





GRANDE MAISON style canadien, centre-ville Montmagny, valeur extraordinaire pour un prix ordinaire.
Guy Blouin: 248-2942
Trust Général: 833-4450

Plusieurs terrains à Montmagny prêts à construire avec services

Terrains à Cap St-Ignace et à L'Islet

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

LÉVIS:
Galeries Chagnon **833-4450**
MONTMAGNY:
Guy Blouin, rep. **248-2942** Le soir entre 6 et 9 hres.

A votre service pour toute information concernant le Trust Général du Canada
AU TRUST GÉNÉRAL, ON LE FAIT MIEUX

OFFRE D'EMPLOI
Vendeur ou distributeur de maisons

Nous sommes à la recherche pour la région de Montmagny ou des environs d'un propriétaire de terrain, d'un entrepreneur général ou spécialisé, ou d'une toute autre personne avec expérience dans la vente de maisons; pour être distributeur ou vendeur de maisons personnalisées et modulaires de la Compagnie.
Très bonnes conditions de salaire et d'avancement.
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer par écrit à Les:

HABITATIONS OMJ INC.
Rte 230, St-Alexandre
Cté Kamouraska, G0L 2G0
A/S Jean-Marc Fréchette

VOYEZ UNE BONNE COMPAGNIE
MAISONNEC
"La Québécoise"



EN NOVEMBRE, VENEZ SATISFAIRE VOTRE APPÉTIT AVEC LES MEILLEURS PRIX MAISONNEC

5, rue Germain
Victoriaville
(819) 752-4118

11, rue Demers
Norbertville
(819) 369-9265

784, Commerciale
Saint-Jean-Chrysostome
839-6707

145 sud, Chemin des Bois-Francs
Thetford Mines
(418) 335-9267

4270, boul. Hamel
Ancienne-Lorette
872-4610

5 ans de garantie
PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE L'A.P.C.H.Q.
Compétence et solvabilité!

GARCONNIERES chauffées, éclairées, meublées, tél.: 248-2975.

24-10-JNO

LOGEMENT à louer 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé avec droit de laveuse, sécheuse, déneigé, libre immédiatement. Tél.: 259-9911 ou 259-7102.

31-10-JNO

CHAMBRE avec permis de cuisine. Tél.: 246-5564 jour, 248-6889 soir.

31-10-JNO

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, entrée privée, stationnement. Libre immédiatement. 248-7163 ou 248-2544.

21-11-3fs

5 1/2 pièces, situé à Cap St-Ignace. 246-5536.

21-11-4fs

LOGEMENT 4 1/2 pièces, situé à 138 de la Gare, Montmagny. Le jour seulement de 8:00 hres à 5 hres [illegible]-5379.

21-11-JNO

LOGEMENT 4 1/2 pièces, chauffé, éclairé, meublé avec permis de laveuse-sécheuse. Prix $190.00 discutable. Libre immédiatement. Tél.: 259-2412.

21-11-JNO

ON OFFRE

Des $100.00 par mois à temps partiel, à la maison. Pas de porte à porte, 6 à 8 hres par semaine. Pour réservations entre 9 hres et 18 hres 1-884-2795.

14-3-JNO

ACCORDEUR de piano. Yvan Gaulin. Tél.: 248-3930.

8-8-JNO

OFFRE mes services pour garder chez-moi ou à domicile du lundi au vendredi, enfants de 6 mois à 4 ans, de 8h. à 5h., dans Berthier. Tél.: 259-7282.

21-11-3fs

RIPE A BOIS gratuite, dallot extérieur ou à empocher. Ed. Gendreau Inc. 248-0845.

24-10-JNO

Garderais des enfants à la maison, $6 par enfant. Tél.: 856-4202.

7-11-4fs

Deneigement domiciliaire dans un environnement de 15 milles. N.D. du Rosaire. Tél.: 469-3017.

7-11-4fs

Garderais enfant du lundi au vendredi à Cap St-Ignace. 246-5411.

14-11-3fs

Garderais des enfants chez-moi à la journée de 0 à 6 ans. JOUETS à l'état de neuf à vendre. Tél.: 246-5540.

21-11-2fs

Chambre et pension pour couples âgés ou personne seule. Tél.: 248-0135.

17-10-JNO

Compagnie canadienne française recherche un représentant (e) à temps plein, et 3 représentants (tes) à temps partiel pour la vente de ses produits. Les personnes intéressées; écrivez à: La direction du Personnel, C.P. 66, St-Nicolas, Cté Lévis. G0S 2Z0.

21-11-3fs

Réparerais manteau de fourrure. Prendrais encore 2 chevaux en pension. Tél.: après 7 hres 248-4706.

28-11-1fs

Si vous travaillez à temps plein et si vous trouvez que votre revenu n'est pas assez gros, j'ai du travail à temps partiel à 3 soirs par semaine à vous offrir. Mari et femme ensemble. Si vous êtes sérieux, téléphonez à 248-1945.

28-11-1fs

Réparation, décapage et fabrication de meubles. Tél.: 248-2888.

28-11-2fs

Pension pour personnes âgées, chambre seule, très bon soin. 248-7268.

28-11-3fs

Garderais enfants de 1 à 6 ans le jour, du lundi au vendredi inclus. Tél.: 248-2110.

28-11-3fs

ON DEMANDE

Santé Herbage. Achetez vos médicaments d'herbages directement de la Compagnie et économisez. Clients et représentants (tes) demandés. Pour informations gratuites et sans aucune obligation. Ecrivez à Gérant des Ventes, Casier 7012, Charlesbourg G1G-5E1.

7-11-4fs

Vous avez une automobile, vous voulez faire de la vente. Possibilité de $400.00 à $800.00. Temps plein ou partiel. Personne sérieuse seulement. Homme ou femme. 248-6998.

7-11-4fs

CHERCHE occasion pour voyager sur semaine de Montmagny à Lévis après 5 heures. 248-1224.

21-11-2fs

Personne sérieuse pour garder 1 enfant de 4 ans (fille) plus entretien de la maison & préparation des repas. Loger & nourrie si désiré. Du lundi au vendredi. Après 4 hres. Tél.: 248-2213, 248-2322.

21-11-2fs

1 fournaise à bois L'Islet ou Bélanger, en bon état. Tél.: 247-5291.

21-11-3fs



Personne sérieuse demandée pour emploie à temps plein ou partiel, sans expérience. Tél.: 246-5319 entre 9h. a.m. & 3h. p.m.

21-11-4fs

Agent vendeur demander pour la vente des produits Gerbex, herbage & vitamine. Plein temps ou temps partiel. Si intéressé, écrivez à: Gerbex, 331 Principale, St-Thomas d'Aquin, Cté St-Hyacinthe.

21-11-8fs

Achèterais SCIE A RUBAN Rockwell, 14 po., en bon état. Tél.: 354-2836 (soir).

28-11-2fs

5 couples pour travail à temps partiel à la maison. Revenu $500.00 à $800.00 par mois. Pour rendez-vous, tél.: 248-5954 de 17 à 19 heures.

28-11-2fs

Personne responsable pour garder occasionnellement 2 enfants en bas âge à la maison. 248-5750.

28-11-2fs

Hommes et femmes d'affaire demandés pour travail à temps partiel, revenus très intéressant. Prenez rendez-vous à 598-9257 pour de plus amples informations.

28-11-8fs

RECHERCHE

Compagnie en plein expansion, recherche personnel désirant partir leur propre commerce sans investissement. Pour rendez-vous, 1-832-6413.

21-11-5fs

Recherche une couchette 27'' X 52'' et commode d'enfant. Tél.: 598-6083.

28-11-2fs

ACHETERAIS

Achetons vieilles autos pour ferraille, fer, fonte, cuivre, PEINTURE SICO à vendre 30 pour cent de rabais. Clément Corriveau Enr. St-Vallier Bellechasse, 884-3179.

1-8-JNO

ATTENTION! Je suis un collectionneur, j'achèterais piège à ours, peu importe la condition. C'est pour compléter une collection. Demandez Gilles après 6 hres. 248-3646.

21-11-2fs





LOT A BOIS
2 arpents X 40 arpents. Très accessible. Environ 75% de résineux

LA POCATIERE
Rang 3. Bungalow rénové avec grand terrain. Faut vendre.
FAITES UNE OFFRE

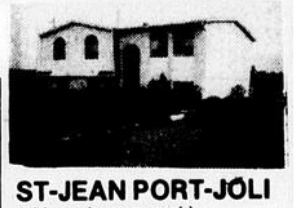


ST-JEAN PORT-JOLI
Excellent placement, 3 logements 3 1/2 pièces meublés. 1 logement 5 1/2 pièces, sous-sol fini, construction rescente.

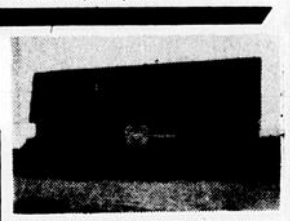
CASSE-CROUTE
Très bien équipé avec bon chiffre d'affaires. Intéressant pour un couple.



MONT-CARMEL
21 des Bois Francs, maison 2 étages 81/2 pièces, garage, très bien située



ST-JEAN PORT-JOLI
Joli bungalow, sous-sol à demi-fini, construction rescente terrain 55,000 pi. 2



NOUS AVONS DE TRES BONS COMMERCES A VENDRE:
RESTAURANT
DISCOTHEQUE
DÉPANNEUR
GARAGE, ETC...

ST-JEAN PORT-JOLI
6 logements 3 1/2 pièces, meublés chauffage électrique, construction rescente, très bonne rentabilité

Pour les gens du comté de L'Islet
247-3233

DANIEL ST-JEAN
Résidence:
498-2141

JA inc. courtier
immeubles et placements

"La clef immobilière de l'Est du Québec."

La Pocatière 856-4110

IMMEUBLES GMC INC COURTIER

103 RUE HOTEL DE VILLE
RIVIERE DU LOUP
TEL 862 9015



Epicerie-dépanneur licencié - 30' X 25' - Chauffage électrique - Grand terrain 400' X 90' env. - Situé au village de Rivière-Ouelle. (2480)



Belle résidence antique avec meubles d'autrefois - 65' X 45' - 14 1/2 pièces dont 10 chambres - Terrain 100' X 150' paysagé - Située au village de Rivière-Ouelle. (2481)



Propriété comptant 2 logements résidentiels dont un libre pour le propriétaire. Chauffage électrique - Situés sur terrain 73' X 244' - Rue St-Clovis, St-Alexandre (2402)

A VENDRE
Commerce d'hôtellerie comptant Bar Salon, restaurant & 7 unités de motel - Entièrement meublé - Situé Région Kamouraska

A VENDRE
Ferme - 98 arpents - Vendue avec équipement - Située Région Kamouraska.

REPRESENTANTS SECTEUR KAMOURASKA



Jocelyn Bélanger
Tél.: 852-2612
ou 492-3920



Germain Fortin
Tél.: 856-3625



J.-Marie Pelletier
Tél.: 498-2810



Galerie Canine du Québec
565 Ave Ste-Thérèse, Beauport

Chenil Sébastien Inc.
Choix dans 30 races de chiens enrégistrés et vaccinés

Salon Belle
Tonte et toilettage de chiens

École de dressage O.D.A.
Dressage de chiens
661-7128 661-8656

Les Immeubles Montmagny
ROBERT BERNIER COURTIER
199, rue du Manoir
248-2652

A VENDRE

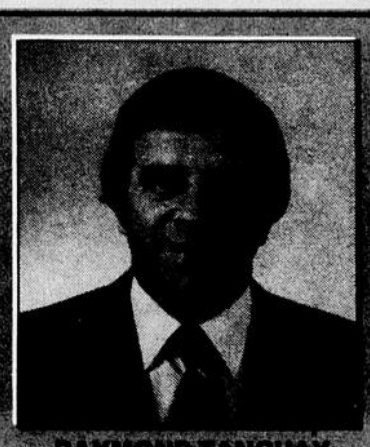
- Domaine à Berthier, propriété de 11 pièces avec foyer, serre à fleurs, piscine chauffée, 2 B.B.Q. extérieurs, terrain 390' X 285', vue sur le fleuve. Résidence entièrement meublée, à louer ou à vendre.
- Terre de 100 âcres avec bâtiments et sucrerie, rang No. 6 à Ste-Lucie.
- Restaurant et maison de pension, rue Principale, Notre-Dame-du-Rosaire
- Terrain 122' de facade par 93' de profondeur, avec solage sur le terrain. 3ième Avenue, Ville L'Islet.
- Propriété 2 logements avec chalet à Berthier-sur-Mer.
- Belle propriété neuve, 5 pièces, Morigeau.
- Garage indépendant à St-Adalbert. Prix: $25,000.
- 1 propriété de 3 logements et 1 de 2 logements, rue Ste-Brigitte.
- Propriété 2 logements, Rang Morigeau, St-François.
- Quatre chalets à l'Anse-à-Gilles
- Propriété neuve, 11 pièces, 3e Ave St-Pierre
- Bloc à appartements: 3 garçonnières, 2 chambres à coucher, 1 grand logement, Ave de la Gare, Montmagny.
- Propriété 6 logements, 2 commerciaux à Ville de L'Islet. Revenu: $7,200.00
- Propriété 2 logements, 74, 9ième rue L'Isletville
- Propriété neuve, 45 rue Pierre Richard, Cap St-Ignace
- Propriété, vue sur le fleuve avec garage de mécanique et débosselage, 230 Chemin des Pionniers, Cap St-Ignace
- Propriété antique avec grange, Berthier-sur-Mer
- Propriété avec grange et hangar à Armagh.
- Pour vente rapide, maisons demandées de $30,000. à $45,000. Avons acheteurs sérieux et garantissons la vente de votre propriété dans les 3 mois de la signature du mandat.

CORDIALE INVITATION...

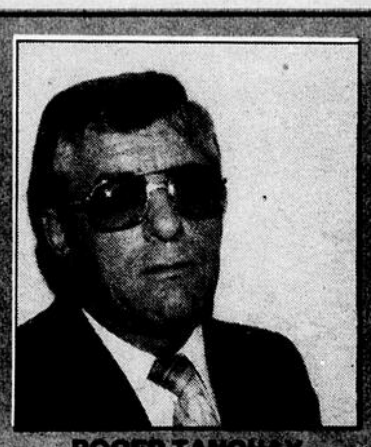
Jeudi et vendredi les 29 et 30 novembre jusqu'à 23 hres.

Ouverture officielle

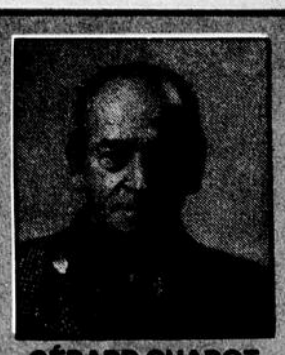
Du plus grand complexe sportif de la région



RAYMOND TANGUAY
Président



ROGER TANGUAY
Secrétaire-trésorier



GÉRARD CHABOT
Vendeur

VENEZ PARLER SPORT

avec nous.

NOTRE ÉQUIPE

sera heureuse de vous accueillir



CLAUDE BOULET
Vendeur







La direction et le personnel donnent

RENDEZ-VOUS A TOUTE LA POPULATION DE LA CÔTE-DU-SUD

Rafraîchissements seront servis.

A l'heure où le sport sous toutes ses formes occupe une place importante dans la vie de chacun, nous sommes fiers d'avoir réalisé un environnement sportif digne des besoins des gens de notre région.

Tirage de billets pour les Nordiques de Québec

LE SPORTIF DE MONTMAGNY INC.

65 Boulevard Taché ouest MONTMAGNY **248-3411 248- 0652**